



HAL
open science

**Programme H.O.F. Histoire Orale de la Frontière
Constitution d'un Corpus interdisciplinaire de
témoignages oraux. Vers une approche pluridisciplinaire
en Sciences humaines et sociales dans les vallées de la
Roya et de la Bévéra**

Thierry Rosso

► **To cite this version:**

Thierry Rosso. Programme H.O.F. Histoire Orale de la Frontière Constitution d'un Corpus interdisciplinaire de témoignages oraux. Vers une approche pluridisciplinaire en Sciences humaines et sociales dans les vallées de la Roya et de la Bévéra. [Rapport de recherche] Conseil général des Alpes-Maritimes. 2009. hal-01811487

HAL Id: hal-01811487

<https://hal.univ-cotedazur.fr/hal-01811487>

Submitted on 9 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Maison des Sciences de l'Homme de Nice
Université de Nice-Sophia Antipolis

Rapport d'activité.
Conseil Général des Alpes Maritimes
Décembre 2009

Programme H.O.F.
Histoire Orale de la Frontière
Constitution d'un Corpus interdisciplinaire de témoignages oraux.
Vers une approche pluridisciplinaire en Sciences humaines et sociales dans les vallées
de la Roya et de la Bévéra

Rédacteur : Th. Rosso



Sommaire

<u>Sommaire</u>	2
Introduction et présentation :	3
Objectifs scientifiques annoncés :	6
Vers la clôture du programme : Histoire Orale de la Frontière.....	9
I. De l'inventaire à la clôture.....	10
II. Les archives sonores des Programmes HORoya-HOF.....	11
2005.....	11
2006.....	12
Enregistrements déposés et inventoriés dans le cadre du Programme HORoya pour les années 2005-2006.	13
2007.....	16
Enregistrements déposés et inventoriés dans le cadre du Programme HORoya pour l'année 2007	16
2008-2009	19
Enregistrements déposés et inventoriés dans le cadre du Programme HOF pour les années 2008-2009	20
III. Clôture du programme et retour vers les témoins	21
IV. Résumé du contenu de l'inventaire HORoya HOF au 6 septembre 2009	25
Listing des Dossiers numériques	25
V. Production scientifique, Publication des résultats.....	28
Histoire Orale d'une « Frontière » :	29
Constitution d'un Corpus interdisciplinaire de témoignages oraux.....	29
J.F Trubert : Itinéraires et facteurs exogènes : les modalités de revivification du répertoire dans la pratique du chant collectif à Tende.....	43
Sylvain Casagrande et Morganne Hochart : Histoire Orale de la Frontière – Publication d'un dictionnaire de tendasque.....	56
Salomé Berthon : Faire de la Roya son « bout du monde » Regard ethnologique sur les voies de circulation dans la vallée de la Roya	57
J.L. Panicacci : Exploitation historique des témoignages collectés dans la vallée de la Roya – Bévéra	68
Michèle Olivieri : Frontières linguistiques *	74
Cyril Isnart : Chanter malgré la frontière Apprentissage, affect et localité dans les pratiques vocales du col de Tende	85
Alain Bottaro : La complémentarité Archiviste / Historien pour la constitution des Corpus de témoignages oraux.....	97
Sabine Chatelain :La question des voies de communication immatérielles en Roya Bévéra.....	105
J.C. Ranucci : Toponymie et Micro-Toponymes de la Roya	120
Th. Rosso : Approches pluridisciplinaires en Sciences Humaines de la constitution de Corpus Oraux.	121
VI . Que devient le Corpus ?.....	123
VII. Conclusion.	130

Introduction et présentation :

Programme H.O.F.

Histoire Orale de la Frontière

Constitution d'un Corpus interdisciplinaire de témoignages oraux.

Vers une approche pluridisciplinaire en Sciences humaines et sociales dans les vallées de la Roya et de la Bévéra

Les principales étapes en 10 points :

1. Historique du programme

- Une initiative individuelle : Francis Agostini
- Des recherches en cours,
- Des compétences scientifiques et techniques de recueils maîtrisées,
- Une équipe de pluridisciplinaire de chercheurs,
- Une volonté politique,
- Un porteur de projet.

2. Partenaires Scientifiques du Projet

- Des Laboratoires de Recherche et des disciplines scientifiques et une structure fédératrice:
 - B.C.L. Institut National de la Langue Française Bases Corpus Langages (INALF/BCL/ CNRS U.M.R.6039) Linguistique
 - C.M.M.C. Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (E.A.1193) Histoire Contemporaine
 - L.A.S.M.I.C. Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie : Mémoire Identité et Cognition Sociale(E.A.3179) Ethnologie et Anthropologie
 - R.I.T.M. Centre de Recherche sur l'Analyse et l'Interprétation en Musique et dans les arts du spectacle (E.A.3158) (Musicologie)
 - I.D.M.E.C. Institut D'ethnologie Méditerranéenne et Comparative (U.M.R.6591)
 - Maison des Sciences de l'Homme de Nice (U.M.S.2979)
 - Phonothèque MMSH Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix en Provence (U.S.R. 3125)

3. Partenaires Institutionnels du programme de recherche

- L'Université de Nice Sophia-Antipolis, Direction de la Recherche.
- Le C.N.R.S.
- La Maison des Sciences de l'Homme de Nice.
- La Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme.

4. Partenaires institutionnels : les Collectivités territoriales

- Le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur

- Le Conseil Général des Alpes Maritimes
 - Services des Archives départementales
 - Musée des Merveilles
 - Service du Patrimoine

- La Mairie de Nice

5. Calendrier du Projet vers des programmes de recherche complémentaires

- 2005 Pré-enquêtes, réunions préparatoires, élaboration et montages des dossiers.
- 2006-2007 : le volet HORoya
 - Histoire Orale des vallées de la Roya et de la Bévéra.
- 2008-2009 : le programme H.O.F.
 - Histoire Orale de la Frontière.

6. Le Corpus des témoignages / Collectage et pluridisciplinarité

- Résultat de la collecte :
 - A ce jour plus d'une centaine d'entretiens (109) de 30 minutes à six heures d'enregistrement.
 - Localisé dans le temps de 2005 à 2009
 - Localisé dans l'espace : vallées de la Roya et de la Bévéra.

« Ce sont des manières de vivre ensemble, de penser, de ressentir et de transmettre, qu'il nous a été donné, à nous autres chercheurs, de « collecter » ».

7. Equipe de recherche 2006 -2009

- Histoire contemporaine (CMMC)
 - J.L. Panicacci
 - Pierre Klingbeil
 - Morgan Verwoort
 - Julien Foucou
 -
- Archives Départementales 06
 - Alain Bottaro
 - J.C. Guirado
- Linguistique (Dialectologie et microtoponymie)
 - Michèle Olivieri
 - J.C. Ranucci
 - Sylvain Casagrande
 - Philippe Del Giudice
 - Morgane Hochart
- Ethnologie / Anthropologie
 - Sabine Chatelain
 - Salomé Berthon
 - Thierry Rosso
- Musicologie /Ethnomusicologie
 - J.F. Trubert.
 - Cyril Isnart

8. Première exploitation du Corpus.

- Site internet Histoire Orale de la Roya
 - <http://pigeo.homelinux.com.free.fr/horoya/accueil.htm>
- Journées d'Etudes
Deux journées en 2007 et 2008 co-organisées à l'Université de Nice par la MSH de Nice et l'Ecole Doctorale des lettres et Sciences Humaines.
- Exposition itinérante : « Gens de Frontières »
 - Co-organisée avec le Musée départemental des Merveilles.
- Publications Scientifiques
 - 2007 Isnart Cyril, Trubert Jean-François, *Musique du col de Tende. Les archives de B. Lortat-Jacob 1967-1968*, livre-Cd, Nice, Adem06.

9. Une publication collective au premier semestre 2010.

- J.F Trubert : Itinéraires et facteurs exogènes : les modalités de revivification du répertoire dans la pratique du chant collectif à Tende
- Sylvain Casagrande et Morganne Hochart : Histoire Orale de la Frontière – Publication d'un dictionnaire de tendasque
- Salomé Berthon : Faire de la Roya son « bout du monde » Regard ethnologique sur les voies de circulation dans la vallée de la Roya.
- J.L. Panicacci : Exploitation historique des témoignages collectés dans la vallée de la Roya – Bévéra
- Michèle Olivieri : Frontières linguistiques
- Cyril Isnart : Chanter malgré la frontière Apprentissage, affect et localité dans les pratiques vocales du col de Tende
- Alain Bottaro : La complémentarité Archiviste / Historien pour la constitution des Corpus de témoignages oraux.
- Sabine Chatelain : La question des voies de communication immatérielles en Roya Bévéra
- J.C. Ranucci : Toponymie et Micro-Toponymes de la Roya
- Th. Rosso : Approches pluridisciplinaires en Sciences Humaines de la constitution de Corpus Oraux

10. Que devient le Corpus ?

- Autorisation d'enregistrement et de Diffusion.
- Traitement des données numériques.
- Retour aux témoins, validation.
- Dépôt au Service Audiovisuel des Archives Départementales du Conseil Général des Alpes-Maritimes.
- Dépôt et exploitation : indexation et analyse documentaire au service de la phonothèque de la MMSH d'Aix en Provence.
- Mise en ligne sur internet.

Objectifs scientifiques annoncés :

Programme de recherches Histoire Orale de la Frontière. H.O.F. 2008

Descriptif de la demande :

Poursuite du programme de collecte des témoignages dans les vallées de la Roya Bévéra.

Recherches interdisciplinaires en linguistique, musicologie, anthropologie.

Projet de recherche H.O.F. ; Musiques des vallées de la Roya, Stura et Argentina. Année 2008

La deuxième tranche du volet ethnomusicologique de l'enquête HORoya se poursuit entre deux types de collectes.

D'une part, des enregistrements audio et vidéo de musique vivante, dans leur cadre d'exécution publique (bars, fêtes patronales, fêtes votives, fêtes de confréries, fêtes des confréries de pénitents, fêtes calendaires). L'enregistrement de terrain doit par ailleurs être complété par un travail documentaire qui passe par la construction d'une base de données informatique multimédia, regroupant les informations (titre, exécutants, lieu, références des catalogues de chansons, transcription...).

D'autre part, le second type de collecte concerne les chanteurs et les acteurs contemporains du domaine musical royasque contemporain. Plusieurs séjours d'enquête, en dehors des temps festifs et spécialement dédiés à la collecte de récits de vie des chanteurs et musiciens, seront nécessaires pour tenter de dessiner le portrait des hommes et des femmes qui sont aujourd'hui porteurs du répertoire et du style du chant piémontais de la Roya. Les thèmes de l'apprentissage, de la transmission, de la technique vocale, du parcours de vie seront abordés pour compléter les enregistrements de musique vivante actuelle et permettront de construire à terme des archives ethnomusicologiques et de participer ainsi à une véritable ethnomusicologie de la Roya.

Programme de recherche en Linguistique H.O.F. 2008.

UMR 6039 "Bases, Corpus, Langage"

Les enquêtes menées jusqu'ici se sont révélées d'une très grande richesse et justifient la poursuite et l'approfondissement des recherches dans les autres villages de la Roya et de la Bévéra. En effet dans ces zones, la langue reste bien vivante chez les anciens voire chez les plus jeunes mais le nombre de locuteurs va en s'amointrissant, ce qui souligne l'urgence de collectages nouveaux.

L'équipe de dialectologie du laboratoire CNRS « Bases, Corpus, Langage » constituée de 3 chercheurs et de 2 étudiants se propose donc d'une part de poursuivre le travail de collectage de

textes dans les villages de La Brigue, Saorge, Breil, Libre, Sospel et Moulinet. Des contacts ont déjà été pris en ce sens avec les autorités locales ou avec des informateurs potentiels.

D'autre part, parallèlement à ce travail d'enquête dont il faut rappeler encore l'urgence, les faits d'ores et déjà collectés à Tende seront numérisés, segmentés et transcrits afin de :

- être saisis dans la base TEXTES du Thesaurus Occitan,
- permettre l'analyse de la micro-variation syntaxique dans cette aire dialectale,
- faire l'objet d'une diffusion auprès d'un large public dans le cadre de la médiatisation du programme HOROYA.

Programme de recherche en Anthropologie Ethnologie H.O.F. 2008.

Les Anthropologues engagés dans ce programme travailleront principalement sur deux questions :

Routes et autres voies. Vallées de la Roya et de la Bévéra.

Reliant la plaine du Pô à la mer Méditerranée, les vallées de la Roya et de la Bévéra ont une histoire fortement liée à celle de ses voies de circulation. L'objectif de notre enquête est de porter un regard proprement ethnologique sur la manière dont ces différentes voies sont empruntées, pensées, aménagées aujourd'hui afin de pouvoir faire converser cette approche avec d'autres issues de disciplines différentes.

Au travers des témoignages recueillis et des pratiques observées, nous chercherons à saisir la réalité contemporaine des circulations au sein de ce territoire, et leur éventuelle articulation à une mémoire des routes, chemins de fer, chemins pédestres et des façons dont on les pratiquait. Il s'agira de mettre en lumière comment différents individus, par leur manière propre de le sillonner, se représentent ce territoire et leur inscription, et l'exploite comme ressource.

Pour aborder ces questions, nous avons pris le parti de travailler auprès d'individus dont le rapport aux voies de circulation se particularise, auprès de ceux qui « font la route ». Dans le temps imparti pour cette enquête, cette « entrée » semble nous permettre d'atteindre de façon précise notre objectif.

Voies de communication immatérielles dans les vallées de la Roya et de la Bévéra

Sur l'exemple des entretiens menés dans une perspective historique et qui montrent que les *anciens* ayant fait l'objet d'entretiens dans la vallée de la Roya-Bévéra ont été fortement marqués par l'arrivée de la voie ferrée, puis par ses aléas, nous réfléchirons à l'impact des voies de communication immatérielles (téléphonie fixe puis mobile, télévision et Internet...) sur ces mêmes populations.

Dans quelle mesure ces moyens de communications ont-ils modifié l'organisation de la vie quotidienne, les repères spatio-temporels, organisé ou modifié la vie socio-économique ?

Ponctué par les ruptures qui ont pu modifier la vie dans la vallée, telle le déclin du travail des campagnes, cette interrogation de la vie quotidienne et des aspirations des habitants de la Vallée s'inscrit dans un esprit de continuité avec le programme HORoya lancé sur la voie d'un recueil de la mémoire orale.

Les *anciens* sont donc visés dans le cadre du recueil lié au questionnement qui nous occupe dans l'idée de récolter une mémoire orale qui nous échappe avec la disparition progressive des individus âgés. Toutefois, nous concevons cette réflexion comme la possibilité de questionnements connexes qui viendront enrichir la connaissance et la compréhension des habitants mais aussi des travailleurs de la Vallée.

En effet, l'une des thématiques que nous souhaitons aborder tient à l'enclavement/désenclavement que nous interrogerons au regard des possibilités de communications immatérielles offertes sur ces territoires. La question du travail viendra ici prendre sa place en tant que possibilité d'installation ou de pérennisation d'une activité grâce à l'apport des télécommunications. En parallèle des voies de communication matérielles, quel rôle les voies de communications immatérielles jouent-elles dans la possibilité de rester ou de devenir habitant de la vallée, à temps complet ou partiel ? Dans quelle mesure les possibilités de communication immatérielles permettent-elles ou pas d'envisager une vie quotidienne plus libre au regard de l'enclavement d'une région pour certaines communes qualifiées « de montagne » ? Dans quelle mesure les télécommunications ont-elles pu modifier l'organisation et la visibilité de certains services ? Qu'en est-il d'activités anciennes sur la vallée comme les professions agricoles ? Qu'en est-il également pour ce qui est du commerce et de l'artisanat ?

Vers la clôture du programme : Histoire Orale de la Frontière.

Durant trois années, la MSH de Nice a conduit un programme de recherche sur les Vallées de la Bévéra, de la Roya et sur les relations transfrontalières qu'elles entretiennent entre France et Italie.

***En 2006-2007, le volet HORoya** (Histoire Orale de la Roya) a posé les bases de cette recherche sur des territoires qui ont subi des transformations profondes depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Une approche pluridisciplinaire s'est mise en place dans le dessein du collectage d'une mémoire orale à un moment où la transmission de ce patrimoine est en passe de mutations voire d'épuisement. Ce collectage s'est organisé dans la perspective d'une sauvegarde du patrimoine immatériel de ces populations. Face à son exploitation et à son étude, l'approche pluridisciplinaire mêlant histoire, musicologie, ethnologie et dialectologie a été nécessaire pour dépasser certaines difficultés liées à ce corpus particulier. Il est notamment question des interactions entre l'histoire, la culture et l'évolution de la langue.*

***En 2008-2009, le volet HOF** (Histoire Orale de la Frontière) a pris le relais à travers un programme plus axé sur les relations que les populations entretiennent avec la question historique et récurrente de la frontière. Lieux de passage, d'échanges matériels, culturels, linguistiques, ces zones de frontière(s) ont été interrogées dans le prolongement du collectage de mémoire orale alors que les commémorations du « rattachement » de 1947 de la Brigue et de Tende à la France venaient d'avoir lieu, renouvelant par là même le souvenir du tiraillement de ces populations entre France et Italie.*

***Le programme HORoya-HOF** est actuellement en cours de finalisation pour une clôture prévue fin 2009. La collection de documents donnera lieu à un ouvrage collectif et devrait jeter les bases d'un dispositif durable de coopération scientifique entre la MSH et les Archives Départementales, en vue d'une gestion intégrée de la collecte, du traitement, de la conservation, de la valorisation et de la diffusion de ces mémoires. L'ensemble des données collectées par les enquêteurs (archives écrites, orales, sonores, photographiques et vidéo) seront bientôt mises à disposition pour la recherche scientifique (consultation-MSH de Nice). Après numérisation, l'ensemble des documents sonores diffusables sera mis à la disposition publique par les archives départementales des Alpes-Maritimes sous des formes diverses (pédagogiques, ludiques et scientifiques).*

I. De l'inventaire à la clôture

Le premier volet de la clôture des programmes HORoya-HOF a consisté à l'inventaire des données de terrain collectées. Ces programmes ont trouvé leur ancrage, dans plusieurs pré-enquêtes de terrain, au cours de l'année 2005 (Agostini, Rosso). Il s'en est ensuite déployé jusqu'en 2009, où les chercheurs ont continué d'enrichir et de valoriser leurs données alors que l'inventaire débutait.

Les Programmes HORoya-HOF, ce sont avant tout un peu plus d'une centaine d'entretiens¹ enregistrés dont taille et contexte de collecte varient. Ils sont l'illustration d'un attachement certain entre chercheurs et témoins autour d'un enjeu commun qu'est la mémoire orale des habitants des vallées de la Roya et de la Bévéra. A ce titre, ce sont des manières de vivre ensemble, de penser, de ressentir et de transmettre, qu'il nous a été donné, nous autres chercheurs, de « collecter ».

Ce sont également 16 chercheurs qui ont apporté leur pierre aux programmes dans un temps court ou plus prolongé. Etant moi-même l'une des enquêtrices² (ethnologue, MSH-UNSA), me consacrer plus personnellement à un inventaire auprès des protagonistes de la recherche m'est apparu naturel.

L'objectif principal était de rassembler l'ensemble des données des programmes, de les inventorier et de les connaître suffisamment bien pour avoir la possibilité de les décrire et de les classer selon un ordre qui était alors à définir. Cet inventaire a débuté au mois de janvier 2009. Il a permis d'engager ensuite le travail nécessaire à la clôture du programme.

La majorité des données sonores, vidéo, des archives écrites, et des photos produites et collectées sur le terrain ont pu être rassemblées et inventoriées. Un bilan des autorisations d'enregistrement et de diffusion soumises à signature aux témoins et aux collecteurs a été établi. Ces autorisations constituent en effet un passage obligé pour la conservation et la valorisation des données recueillies. La finalisation de leur collecte a constitué quasiment pour moitié du travail d'inventaire.

A son issue, une base numérique et une base « papier » ont été constituées en vue d'être durablement conservées et consultées à la MSH de Nice et au à la phonothèque de la MMSH d'Aix en Provence. L'inventaire nous a également permis de formaliser le classement des archives sonores en vue d'une transmission organisée vers le fonds sonore des Archives Départementales des Alpes-Maritimes.

¹ À ce jour, 109 entretiens sont répertoriés (de 30 minutes à six heures d'enregistrement consécutif). Étant donné que les travaux sont en cours de clôture, ce chiffre n'est pas définitif

² Participation aux campagnes de collecte 2007 et 2008.

II. Les archives sonores des Programmes HORoya-HOF

Si les données recueillies ne s'y cantonnent pas, les archives sonores sont le matériel primordial autour duquel sont organisées les enquêtes. Aussi, nous nous attarderons sur la présentation de leur inventaire propre. Les archives sonores ont été produites et collectées entre les années 2005 (pré enquêtes) et 2009. Constituées pour leur majorité dans le cadre des témoignages enregistrés par les chercheurs du programme, elles ont ponctuellement pu être déposées à l'initiative des témoins eux-mêmes.

2005

Durant l'année 2005, M. Francis Agostini³ a engagé la démarche en enregistrant six témoignages auprès d'« anciens » de la Vallée de la Roya. Ces enregistrements ont été confiés aux bons soins de Pierre-Emmanuel Klingbeil (Historien-MSH de Nice), qui les a écoutés, résumés et intégrés à son analyse datée de 2006⁴.

Les témoignages recueillis par M. Francis Agostini sont constitués d'entretiens semi directifs où le collecteur fait montre de grandes qualités d'enquêteur. Ils apportent au programme des données sur la vie quotidienne aux temps passés des vallées, mais aussi des sentiments, des sensations, des formes de témoignages divers (tel le chant ou la poésie) à l'égard de lieux de vie et de manières d'être.

Le 24 avril 2005, Francis Agostini et M. Michel Panicacci⁵, maître de conférence en histoire contemporaine à l'Université de Nice participent à une conférence inaugurale à Breil-sur-Roya, où ils engagent alors peut-être sans le savoir le programme de recherche à venir avec certains habitants de la Roya et de la Bévéra qui deviendront plus tard « nos témoins ».

Francis Agostini et Michel Panicacci se mettent en relation avec la MSH de Nice et plus particulièrement avec Thierry Rosso, ethnologue et assistant ingénieur du Laboratoire d'Anthropologie de Nice (LASMIC EA3179), coutumier du travail de terrain et du recueil d'archives orales. Thierry Rosso deviendra le coordinateur du Programme. En 2005, il se lance lui-même dans une pré-enquête de terrain.

³ M. Francis Agostini, ancien conservateur de la Bibliothèque Universitaire de l'UFR Lettres, Sciences Humaines et Sociales de Nice, est aujourd'hui décédé.

⁴ Pierre-Emmanuel Klingbeil, *Compte-rendu et Rapport d'activité du Programme HORoya*, 2006. Ce document constitue une première approche de la pluridisciplinarité inspirée par le Programme HORoya et plus particulièrement par certains de ses instigateurs, tel Thierry Rosso, coordinateur du Programme.

⁵ M. Michel Panicacci a endossé la coordination du volet « Histoire » du Programme HORoya-HOF.

2006

Le programme se met en place. Les données sonores recueillies en 2006 sont particulièrement axées sur l'aspect historique du fait des enquêtes de Pierre-Emmanuel Klingbeil. En plus du traitement des archives sonores de Francis Agostini et de recherches historiques dans les archives écrites (locales et nationales) de la Seconde Guerre Mondiale, Pierre-Emmanuel Klingbeil nous livre des enregistrements de mémoire orale sur les vallées de la Roya et de la Bévéra qui concernent surtout les événements de cette période. Il dresse également une liste conséquente de témoins potentiels classés par commune et qui guidera pour partie certains des enquêteurs à venir.

Parallèlement, la pluridisciplinarité se met en œuvre et permet de collecter une dizaine d'enregistrements sur les deux vallées. Principalement basée sur la Roya, une campagne de collecte permet en juin 2006 de réunir des données complémentaires du fait des savoir faire combinés de l'équipe de recherche : musicologie (Jean-François Trubert, MSH-UNSA) ; ethnologie (Thierry Rosso, MSH-UNSA, Nathalie Magnardi, Musée Départemental des Merveilles) ; linguistique (Michèle Olivieri, Jean-Claude Ranucci, Pierre-Aurélien Georges, Philippe Del Giudice, MSH-UNSA) ; histoire (Alain Bottaro et Jean Claude Guirado, service audiovisuel des Archives Départementales du CG 06, Pierre-Emmanuel Klingbeil, MSH-UNSA).

Au-delà de la prise de contact avec le « terrain », les enregistrements sonores et vidéo sont déjà menés avec détail, au point de sceller ici une collaboration durable avec certains témoins et acteurs de la vie locale. C'est à cette occasion que l'équipe de linguistes prend contact avec ses principaux informateurs et se laisse notamment guider vers l'étonnant rédacteur d'un dictionnaire et d'une grammaire tendasque-français.

C'est aussi au cours de l'été 2006 que Cyril Isnart (Ethnologue, Idemec Aix-en-Provence, MSH-UNSA) et Jean-François Trubert (Musicologue-MSH, UNSA) entament leur enrichissante collaboration, entre ethnologie et musicologie, rapportant non seulement de leur terrain des enregistrements vidéo, audio (témoignages) mais aussi des données sonores plus originales : ambiances sonores du quotidien et/ou festives.

Enregistrements déposés et inventoriés dans le cadre du Programme HORoya pour les années 2005-2006.

Témoins(s)	Chercheur(s)	Durée de l'enregistrement
CAVALLO François (Saorge 2005)	Agostini	1h15min53s
ICARD Paul (Saorge 2005)	Agostini	1h08min38s
REY Ange (Libre 2005)	Agostini	1h05min32s
SALVINI Charles (Saorge 2005)	Agostini	1h13min37s
TOSCAN Laurent (Piene Haute 2005)	Agostini	40min38s
VEBER Emmanuel (Saorge 2005)	Agostini	35min42s
GAGLIO Nathan (Tende 2006)	Del Giudice- Georges- Olivieri- Ranucci	26min24s
GIUSTO Joseph	Del Giudice- Olivieri- Ranucci- Trubert	51min06s
GIUSTO Jacques (Tende 2006)		1h39min14s
GUIDO Jacques (Tende 2006)	Del Giudice- Georges- Olivieri- Ranucci	36min19s 6min12s 39min28s
GUIDO François (Tende 2006)	Casagrande- Graziani- Olivieri- Ranucci	36min07s
MARTINI Christelle (Tende 2006)	Del Giudice- Georges- Olivieri- Ranucci	27min42s 4min19s
MARTINI Pascal (Tende 2006)	Del Giudice- Klingbeil- Olivieri- Magnardi- Ranucci	19min49s 9min43s 28min43s
OPERTO Jean-Pierre et Mariuccia (Tende 2006)	Del Giudice- Georges- Olivieri- Ranucci	49min10s 12min51s 2min28s
PARMIGGIANI Marie, SALADINI Augustine (sœurs) (Tende 2006)	Del Giudice- Klingbeil- Olivieri- Ranucci	1h21min58s

PALMA Pierrino (Tende 2006)	Del Giudice- Olivieri- Ranucci	36min15s
GASTAUD Honorine (La Brigue 2006)	Rosso-Trubert	48min10s
GUIDO Marthe (La Brigue 2006)	Rosso-Trubert	54min12s
DUVAL Bernard (Saorge 2006)	Bottaro-Rosso-Trubert	46min41s 57min40s
COLUCCINI Joséphine (Saorge 2006)	Bottaro-Guirado	42min23s
GIUSTO Marie dite Mimi (Tende 2006)	Magnardi-Olivieri- Ranucci	1h19min36s
BAIXIN Marguerite (Tende 2006)	Klingbeil	47min52s
BLANCARDI Pierre, PEGLION Louis&Roger (Sospel 2006)	Klingbeil	2h12min42s
BOTTON Charles (Breil-sur-Roya 2006)	Klingbeil	2h28min59s
DUVAL Bernard (Saorge 2006)	Klingbeil	1h02min19s 18min21s
GIACOBI Antoine (Breil-sur-Roya 2006)	Klingbeil	1h11min16s
GNECH Roger (Sospel 2006)	Klingbeil	1h42min31s
GUGLIELMI Catherine (Breil-sur-Roya)	Klingbeil	46min47s
GIBERT Adolphe (Sospel 2006)	Klingbeil	51min21s
IPERT Louis (Breil-sur- Roya 2006)	Klingbeil	1h48min47s

JOURDE Michel (Breil-sur-Roya 2006)	Klingbeil	1h01min38s
LIPRANDI Angèle (Saorge 2006)	Klingbeil	1h05min4s
MAZZONI Marie Edouardine (Breil-sur-Roya 2006)	Klingbeil	1h06min22s
MOLINARI Catherine (Breil-sur-Roya 2006)	Klingbeil	1h21min55s
OSENDA Pierre (Saorge 2006)	Klingbeil	2h04min41s
TRUCCHI Jean-Baptiste (Moulinet 2006)	Klingbeil	2h14min35s
GASTALDI Armand (Libre 2006)	Bottaro- Klingbeil	1h38min41s

Enregistrements Audio Publics Fête de Granile: ambiances sonores, messe, procession, discours, apéritif, bal. 22 Enregistrements

Isnart-Trubert

Enregistrements Audio Publics Fête de Vievola: 1.Chants collectifs 2.Accordéon et clarinette 2 Enregistrements

Isnart-Trubert

Conférence M. Panicacci -24/04/05- Interventions de Antoine Giacobi, Pierre Sassi, Henri Allavena.

1h51min

2007

L'année 2007 voit se resserrer les intérêts des chercheurs sur des thématiques plus précises. Alors que la collecte de mémoire orale se poursuit, certains enjeux des deux vallées sont plus particulièrement mis en valeur. Ainsi le volet *Histoire Orale de la Roya* prépare-t-il sa continuation avec celui de *l'Histoire Orale de la Frontière*.

Les deux historiens Morgan Verwoort (MSH-UNSA) et Julien Foucou (MSH-UNSA) poursuivent la collecte initiée par Pierre-Emmanuel Klingbeil sur la période de la Seconde Guerre Mondiale et du rattachement de la Brigue et de Tende à la France (1947).

Les travaux des linguistes se poursuivent, notamment sur la base des données recueillies en 2006.

Cyril Isnart et Jean-François Trubert enrichissent leurs enquêtes sur la transmission des chants dans la haute-vallée de la Roya : entre prises de son, d'images, observation et entretiens individuels auprès des « chanteurs ». Parallèlement ils mettent en place un travail comparatif avec les archives sonores et vidéo de l'ethnologue Bernard Lortat-Jacob (1967-68).

Salomé Berthon (Ethnologue, MSH-UNSA) et moi-même (Ethnologue, MSH-UNSA) engageons une collecte de mémoire orale orientée par le fil conducteur défini par Thierry Rosso au cours des années 2005-2006. La question des *voies de communication matérielles et immatérielles* rythme alors les témoignages recueillis et oriente le choix des témoins. Les enregistrements de S. Berthon sont couplés à des « cartes mentales réalisées de manière systématique par les témoins à propos de leur vision du territoire et de la circulation en son sein.

Enregistrements déposés et inventoriés dans le cadre du Programme HORoya pour l'année 2007

Témoins(s)	Chercheur(s)	Durée de l'enregistrement
AVRAM Claudine (La Brigue 2007)	Berthon	29min32s
BANAUDO José (Breil-sur-Roya 2007)	Berthon	16min15s
COURTY Véronique (Saorge 2007)	Berthon	35min34s ; 9min17s
DERSAHAKIAN Richard (2007)	Berthon	34min23s
GIORDANO Nicolas (Tende 2007)	Berthon	10min21s
JEANNARD Marine (Breil-sur-Roya 2007)	Berthon	17min24s

KADDOUR Jean-Marc (Breil-sur-Roya 2007)	Berthon	43min34s
TOSELLO Carole (Tende 2007)	Berthon	34min34s
VIALE Armand (2007)	Berthon	1h04min30s
COLSON Richard (Sospel 2007)	Chatelain	40min57s
GALVAGNO François (Tende 2007)	Chatelain	2h22min20s ;12min35s ;40min19s ;43min09s ;58min48s ; 36min27s
MOSCONI Baptistine (La Brigue 2007)	Chatelain	2h07min33s
PESCE Marilène (Tende 2007)	Chatelain	27min52s ;11min26s ;03min21s ;17min41s ;5min17s
SCHIAVOLINI Janine (La Brigue 2007)	Chatelain	1h37min43s
BENEDETTO Attilio (La Brigue 2007)	Foucou	41min51s
CLAUDO Jules (La Brigue 2007)	Foucou	59min31s
GASTAUD Honorine (La Brigue 2007)	Foucou	35min06s
PASTORELLI Victor (La Brigue 2007)	Foucou	58min29s
MAGAGNOSC Magguy et Marcel (La Brigue 2007)	Foucou	8min07s ; 40s ; 27min53s
PELLEGRINI Jean-Pierre (Moulinet 2007)	Foucou	36min22S ; 11min41s ; 7min
SASSI Jean-Pierre (Breil-sur-Roya 2007)	Foucou	2min17s ; 57min26s
Anonyme (Saint Dalmas de Tende)	Foucou	1h15min47s
Anonyme Fontan A	Foucou	24min12s ; 32min08s
Anonyme Fontan B	Foucou	14min15s
Anonyme Fontan C	Foucou	44min19s
Anonyme Fontan D	Foucou	43min39s
Anonyme Fontan E	Foucou	8min24s
Anonyme Tende	Foucou	36min16s

CARLETTO Rina (Tende 2007)	Isnart/Trubert	24min57s
GIORDANO Elsa (Tende 2007)	Isnart/Trubert	40min09S
GIUSTO Joseph & Giovanna (Tende 2007)	Isnart/Trubert	58min36s
MARTINI Albert (Tende 2007)	Isnart/Trubert	56min19s
MOULIN Lucie (Tende 2007)	Isnart/Trubert	01min20s ; 45min59s
OPERTO Jean-Pierre & Mariuccia (Tende 2007)	Isnart/Trubert	47min12s
PELLEGRINO Catherine & Etienne (Tende 2007)	Isnart/Trubert	51min42s
SASSI Jean-Pierre (Tende 2007)	Isnart/Trubert	47min09s
VALLAURI Antoinette & Oreste (Tende 2007)	Isnart/Trubert	59min46s
VIALE Aldo (Saint Dalmas de Tende 2007)	Isnart/Trubert	1h09min19s
ARDISSON Anne-Line (La Brigue 2007)	Verwoort	17min27s ; 05min05s ; 21min07s
DEILA Paul (Tende 2007)	Verwoort	19min02s
DELLEPIANE Amédée (La Brigue 2007)	Verwoort	49min41s
FRANCA François (Tende 2007)	Verwoort	58min33s
GIUSTO Marie (Tende 2007)	Verwoort	1h13min44s
MASCARELLO Charles (Breil-sur-Roya 2007)	Verwoort	41min31s
MINOTTO Germain (Breil-sur-Roya 2007)	Verwoort	45min21s
MINOTTO Marguerite (Breil-sur-Roya 2007)	Verwoort	51min29s
MOSCONI Baptistine (La Brigue 2007)	Verwoort	1h12min
ROSI-GIACONE Micheline (Breil-sur-Roya 2007)	Verwoort	1min06s ; 1h27s ; 1h23s
SARTORE Charles (Breil-sur-Roya 2007)	Verwoort	1h16min37s
SASSI Joséphine (Breil-sur-Roya 2007)	Verwoort	35min38s

SCHIAVOLINI Janine (La Brigue 2007)	Verwoort	3min36s ; 7min44s ; 51min58s
TOURREL Rosine & LAINE Thérèse (Fontan 2007)	Verwoort	1h24min29s
ZULLIAN Antoine (Fontan 2007)	Verwoort	1h10min02s

2008-2009

Les années 2008 et 2009 constituent le tournant de HORoya vers HOF, c'est-à-dire l'accent mis sur l'Histoire de la Frontière. C'est aussi l'heure des bilans, de la rédaction et des recoupements.

En 2008-2009, le recul acquis par les chercheurs à l'égard du terrain leur permet d'isoler certains objectifs plus précis concernant la collecte de mémoire orale. En parallèle de l'analyse et de la synthèse des données 2005 à 2008, les chercheurs effectuent un retour vers certains témoins pour envisager ces questions. Certains entretiens sont complétés auprès des informateurs, ce qui leur permet d'exercer leur regard sur leur propre discours. Ils s'y impliquent d'autant plus que nos relations régulières avec eux les rassurent sur notre implication et sur l'utilité de la démarche collective. Leur contribution leur apparaît d'autant plus concrète grâce à la matérialisation de leurs entretiens (Cédérom ; Collection « Récits de vie » Conseil Général des Alpes Maritimes ; Service Audiovisuel des Archives Départementales des Alpes-Maritimes).

Notre connaissance collective du terrain leur permet également de trouver en nous des interlocuteurs dont ils sont plus curieux que précédemment de connaître les expériences auprès de territoires auxquels ils sont attachés et qu'ils défendent, autant que leur patrimoine et leurs manières de vivre.

Les plus jeunes d'entre eux sont souvent heureux de trouver là matière à sceller la mémoire de leurs parents, les plus anciens de la transmettre.

Les entretiens collectifs réalisés fin 2008 et début 2009 sont symptomatiques de cette volonté de transmettre de manière fine de la part d'informateurs de mieux en mieux avertis à l'égard du Programme et de ses objectifs. Le travail des linguistes à Breil-sur-Roya permet notamment d'engager un travail de fond sur l'emploi du « breillois » et sa transmission avec l'aide d'un cercle d'informateurs particulièrement actifs et motivés par le recueil de mémoire orale.

Salomé Berthon complète sa réflexion et ses données sur la circulation dans le territoire des vallées et au-delà. Personnellement, je réalise avec cinq témoins des entretiens collectifs destinés à

dynamiser la remémoration et à confronter les ressentis. Nous entamons en ces occasions un travail de recueil et de comparaison sur la question des sobriquets et de ce en quoi ils ont pu participer à la vie sociale des populations.

Cyril Isnart et Jean-François Trubert reviennent également sur leurs données, les complètent et passent de l'autre côté de la frontière (en Italie) afin de confronter leurs observations en termes de transmission de la pratique du chant de compagnie.

La question de la frontière et des frontières est évidemment récurrente et inhérente à tous nos travaux : Frontières, métissages et circulations matérielles et immatérielles dans les vallées.

Enregistrements déposés et inventoriés dans le cadre du Programme HOF pour les années 2008-2009

POMAREDE Andrée ; GUGLIELMI Catherine ; SARTORE Charles ; TOSAN Michel ; FOURNIER-MICHEL Nicole (Breil-sur-Roya 2008)	Olivieri/Ranucci	Entretien Collectif. 1h34min3s ; 46min10s ; 1h10min42s ; 1h55min16s
GASTALDI Armand (Libre 2008)	Olivieri/Ranucci	
DUFFEY Guy (Saorge 2008)	Berthon	21min39s ; 6min58s
GIOAN L. (Tende 2008)	Berthon	31min28s ; 3min53s
ROSSI Patricia (2008)	Berthon	42min48s
BELTRANDO Janine, GIUSTO Giovanna & Joseph (Tende 2008)	Chatelain	2h11min42s
BELTRANDO Janine, GIUSTO Giovanna (Tende 2009)	Chatelain	45min50s ; 47min14s
GALVAGNO François (Tende 2008)	Chatelain	1h19min14s ; 7min01s ; 3min30 ; 10min54s ; 5min ; 12min52
GNECH Roger (Sospel 2008)	Chatelain	1h56min03s ; 18min24s
GNECH Roger, BLANCARDI Pierre, PEGLION Louis (Sospel 2009)	Chatelain	2h50min23s

III. Clôture du programme et retour vers les témoins

L'inventaire des données du Programme et plus particulièrement celui des archives sonores ici brièvement dressé a permis de procéder à un retour de la part de l'équipe de recherche vers ses témoins.

Le processus de récupération des autorisations *d'enregistrement-diffusion* a notamment révélé chez les participants un désir poignant de compléter leur témoignage ou celui de leurs parents (dans le cas des ayants droits), de faire partager cette opportunité à des pairs, ou encore de voir l'aboutissement concret de la démarche (rendu institutionnel, scientifique, manifestation locale, dépôt aux archives départementales 06, etc.).

L'inventaire des données des programmes HOR-HOF a été réalisé entre les mois de janvier et de juin 2009. Le programme n'étant pas clôturé et les chercheurs encore en activité sur le terrain, le travail a d'abord consisté à inventorier et à recueillir toutes les données, rapports et analyses disponibles.

Si l'essentiel des données est constitué d'archives sonores, des archives vidéo, écrites et des photographies ont régulièrement été réalisées, ainsi que des enquêtes de terrain qui n'avaient pas pu être systématiquement enregistrées, ainsi que des cartes mentales (Berthon, 07-08).

Le recueil auprès des différents chercheurs réalisés, il a ensuite été nécessaire, d'une part, d'accomplir un inventaire des données recueillies.

Il a été organisé en fonction des supports: vidéo, audio, écrit, photographique, puis par chercheurs et par témoins. Le matériel ainsi rassemblé a dû parfois être converti. Les formats vidéo et audio ont été uniformisés. Les archives sonores l'ont été plus particulièrement au format WAVE nécessaire à la conservation par le fonds sonore des Archives Départementales des Alpes-Maritimes.

Chaque fichier a également été renommé et daté, indiquant le lieu de la réalisation de l'enquête, le(s) témoin(s) et enquêteur(s) concerné(s), le tout rassemblé par année, par localité et par chercheurs impliqués.

Des tableaux de synthèse ont été réalisés à partir de ce classement. Ceux-ci renseignent : l'ensemble des données ; l'inventaire des témoins et des chercheurs ; la date de la réalisation des entretiens ; leur format initial ; la demande ou pas d'anonymat de la part des informateurs ; l'état de la procédure de signature de l'autorisation d'enregistrement et de diffusion ; la réalisation d'une fiche d'enquête et d'une transcription ; la durée exacte des séquences d'entretien ; les coordonnées des témoins ou de leurs ayants droits, et, malheureusement, parfois l'annonce de leur décès.

Enfin, une entrée indique si la lettre de remerciement prévue pour les témoins a été postée à leur destination.

Différents tableaux ont été réalisés de la sorte pour les archives vidéo et photographiques. Des listes de témoins ont été également constituées par localité d'investigation.

Notre tableau de référence nous permet de centraliser les informations les plus utiles pour le suivi et la conservation des données sonores. Le lien avec les informateurs et leur famille étant primordial dans le temps. Ainsi en est-il des autorisations d'enregistrement et de diffusion recueillies pour la moitié d'entre elles a posteriori, parfois plusieurs années après la réalisation des entretiens. Ceux notamment menés par M. Francis Agostini mais aussi ceux de certains enquêteurs qui n'étaient plus présents sur la région (Klingbeil, Foucou, Verwoort) ont nécessité un retour vers les témoins entre quatre et deux ans après la réalisation de l'entretien.

Certains chercheurs encore en activité sur le programme n'avaient pas eu la possibilité de faire signer les autorisations d'enregistrement et de diffusion et nous avons été dans l'obligation de nous en charger a posteriori.

Ces autorisations scellent un partenariat entre les témoins, le chercheur, la MSH de Nice et les Archives Départementales des Alpes-Maritimes. Ce lien tissé autour de la conservation de la mémoire orale peut également se transmettre au-delà, avec les enfants et petits-enfants des témoins, lorsque ceux-ci sont malheureusement décédés, ou inaptes à interagir.

La collecte de ces autorisations a tout d'abord nécessité de retrouver chacun des témoins. Un inventaire de leurs coordonnées était déjà en cours.

Celui-ci a été finalisé pour 109 témoins ou groupes d'informateurs. Si certains chercheurs ont relevé, au cours de leurs enquêtes, les noms, prénoms et coordonnées de leurs témoins, ceci n'a pas été systématique. Souvent, le hasard du terrain nous a fait sillonner un territoire, des communes, seuls ou accompagnés d'autres témoins, passant de personne en personne sans pouvoir toujours recueillir l'ensemble de ces informations.

Il arrive aussi que les adresses recueillies correspondent à des lieux-dits et non à des adresses postales, que l'on ne réussisse pas à retrouver leurs coordonnées téléphoniques. Souvent, les épouses se présentent sous le nom de jeune fille et non d'épouse. Parfois, les témoins sont décédés et il est alors nécessaire de retrouver leurs ayants droit et de leur expliquer notre démarche ainsi que la participation de leur proche (après l'écoute de l'enregistrement du défunt, notamment).

Grâce à des investigations sur le terrain et à distance (recherches par téléphone et par courrier), par recoupement, parfois par un heureux hasard, on retrouve enfin ces personnes et leurs enfants. Il est alors temps de retourner sur le terrain, accompagné d'un ou plusieurs enregistrements à faire écouter

aux personnes avant de leur proposer la signature de l'autorisation d'enregistrement de diffusion. Il a été nécessaire de leur expliquer ou de leur rappeler notre démarche, d'en légitimer l'utilité, aussi, par la présentation de résultats, l'écoute de l'entretien... Cette dernière leur permet parfois de réclamer des découpes, des exclusions⁶ (nominatives surtout), et des compléments, en particulier lorsqu'il s'agit du récit de faits de guerre.

D'autre part, si la tâche de retour vers les témoins a pu s'avérer difficile, elle a également été l'occasion d'une petite « révolution » dans le programme. En effet, elle a permis un retour hautement qualitatif sur le terrain. Les relations avec les témoins se sont intensifiées. Ces derniers se sont sentis valorisés et récompensés par la découverte de leur enregistrement et par leur participation à une entreprise collective de belle ampleur (109 enregistrements réalisés).

Bien au-delà, leur volonté d'investissement et de soutien s'est montrée particulièrement significative. A l'écoute de leur propre récit mais aussi du nôtre sur le récit des autres témoins, ils ont développé une envie et une grande motivation à l'idée, d'une part, de compléter leur entretien grâce à de nouveaux récits portant sur certaines parties de leur histoire : compléments à apporter par eux, par des pairs non encore interrogés, ou encore par leurs enfants.

C'est à cette occasion que se sont concrètement organisés des entretiens collectifs, notamment à Tende et Sospel.

Les pistes de recherche qui découlent de ce retour sur le terrain ne manquent pas de richesse. La reconnaissance des témoins à l'égard des Programmes HORoya-HOF s'est faite d'autant plus prégnante du fait de ce recul et de ce retour collectif vers des personnes averties.

Malheureusement, c'est aussi là que le dernier programme de recherche se clôture. Suite à la signature des autorisations d'enregistrement par les témoins, la Maison des Sciences de l'Homme de Nice et les Archives Départementales 06, une copie du document écrit leur est adressée ainsi qu'une lettre de remerciement de la part du coordinateur du programme (Thierry Rosso).

Des coordonnées relais leurs sont à nouveau indiquées, leur offrant la possibilité d'un contact à long terme. Les demandes peuvent être multiples : modification, complément de leur entretien, obtention d'une copie de leur enregistrement.

La finalisation du programme Histoire Orale de la Frontière a également permis de redynamiser les relations établies avec les associations et les élus locaux. Ceux-ci ont été sollicités, parfois, pour retrouver certains témoins. De la sorte, certaines actions de valorisation ont pu être réalisées comme

⁶ Ces découpes sont généralement réalisées d'emblée par les chercheurs et/ou par les agents des Archives Départementales 06 (impératif éthique) mais cette double écoute est toujours la bienvenue.

le dépôt local d'une partie du corpus (auprès de la Mairie de Saorge qui l'a déposée à la médiathèque locale) pour une écoute facilitée de la part des habitants et des écoliers de la commune concernée. Nous espérons renouveler cette initiative dans d'autres communes grâce à la collaboration avec les Archives Départementales 06.

L'exposition « Gens de Frontière » réalisée en 2007 au Musée des Merveilles a également été remise en circulation sur le territoire des Vallées grâce à l'engagement de l'ADTRB (Association Développement Touristique Roya Bévéra).

Le dépôt de l'ensemble du Corpus a été également fait à la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme au service de la phonothèque (V. Ginouvès).

L'impact régional de cette structure et la politique scientifique qui y est développée en terme de coordination et de structuration des données sonores issues de la recherche en Sciences Humaines et Sociales nous a incité à déposer l'ensemble de nos données de terrain.

En effet, seule institution régionale a disposer d'un savoir faire, des techniques, matériels et personnels en matière d'indexation et d'analyse documentaire de corpus sonores, la phonothèque de la MMSH d'Aix en Provence nous a paru le partenaire incontournable et nécessaire afin de concrétiser l'ambition de pérennisation des données sonores issues des programmes de recherche.

Une collaboration et un partenariat entre les deux Maisons de Sciences de l'Homme Régionale est actuellement en cours. Elle concerne l'indexation documentaire des documents sonores et leur mise en ligne via Internet.

Malheureusement, à ce jour, pour des raisons de calendrier budgétaire et de retard pris par les chercheurs dans leurs activités de rendu scientifique, il n'a pas été possible d'intégrer les coûts (2 mois de vacances) de cette opération structurante en matière de recherche en Sciences Humaines et Sociales à l'aide et au soutien financier apportés par la Région Provence Alpes Côte d'Azur.

La MSH de Nice, ne pouvant plus assurer sur cet exercice budgétaire le coût d'une telle opération elle a été relayée par le LASMIC.

Le programme de recherche a souffert de quelques tracasseries budgétaires qui l'ont empêchés de tenir les délais impartis par la Délibération n°DEB 07-1027 et l'arrêté N°2007_20347 du Conseil Régional (service instructeur : Enseignement Supérieur, Technologie, Recherche).

Je vous prie ici de bien vouloir nous en excuser.

IV. Résumé du contenu de l'inventaire HORoya HOF au 6 septembre 2009

Listing des Dossiers numériques

- **Travail en cours.**

Descriptif : Documents de travail Sabine Chatelain (avec notamment une liste de personnes ressources, de futurs témoins, en cours de réalisation).

- **Tableaux Inventaire HOR-HOF.**

Descriptif : Documents Word et Excel : Inventaire Archives Ecrites HOR-HOF. Inventaire CD DVD HOR-HOF au Lasmic.

Inventaire de Référence Matériel Sonore HOR-HOF (contient l'essentiel des informations sur nos fichiers sonores et nos témoins).

Inventaire Photographique HOR-HOF.

Inventaire Vidéo HOR-HOF.

Liste Autorisations Témoins HOR-HOF.

Liste Témoins HOR-HOF par commune.

- **Synthèse.**

Descriptif. Documents Word : « HOR-HOF en quelques lignes ». « Vers le Bilan d'un programme. HORoya HOF. »

- **Réunions équipe.**

Descriptif. Documents Word : Comptes rendus des réunions de l'équipe + 2 enregistrements audio.

- **Rapports de Terrain.**

Descriptif. Dossiers : Rapports Berthon, Chatelain, Klingbeil, Isnart-Trubert.

- **Publications.**

Descriptif : PDF Ouvrage Musique du Col de Tende. Recueil des articles soumis par les chercheurs pour la future publication collective.

- **Montage Programme.**

Descriptif. Dossiers : Achat matériel. ANR. Conseil Général 06. Documents de Travail. Région PACA.

- **Journées d'étude.**

Descriptif : Fichiers Audio du 080208

- **Fichiers mp3 Transmission Directe aux Témoins.**

Descriptif. Ce dossier contient quelques-uns des fichiers audio transférés en mp3 par Thierry Rosso pour nos retours sur le terrain (écoute et signature des contrats d'enregistrement témoins).

- **Données.**

Descriptif. Dossiers : Archives Ecrites HOR-HOF (inventaire + archives numérisées). Archives Photo HOR-HOF (les photos, leur inventaire). Archives Sonores HOR-HOF (les données sonores triées par années, enquêteurs, localités, accompagnées notamment de leurs fiches d'entretien). Archives Vidéo HORHOF (les films déposés au LASMIC.). Matériel en attente HORHOF.

- **Divers.**

Descriptif : Guide des Corpus Oraux. Sauf-conduit de terrain.

- **Courriers Contrats d'Enregistrement-Diffusion**

Descriptif : Lettres Témoins et Ayants Droits relatifs à la signature des contrats d'enregistrement-diffusion. Modèles de lettres. Modèle de contrat d'enregistrement.

- **Correspondance :** un échantillon de la correspondance relative au programme (mails) de janvier à juillet 2009 (témoins, enquêteurs, acteurs associatifs, institutions...).

- **Après HOF.**

Descriptif : quelques documents utiles pour le montage d'un programme « après HOF ».

En plus de l'inventaire numérique, on peut trouver au LASMIC-MSH :

Un carton de CD/DVD (armoire forte) : des copies de nos données et des documents confiés par nos témoins ; Voir le fichier « Inventaire CD DVD HOR-HOF au LASMIC.

Quelques documents format papiers relatifs au programme. Voir le fichier « Inventaire Archives Ecrites HORHOF ».

Les copies des autorisations d'enregistrement/diffusion de nos témoins.

Les copies contresignées par le Directeur des Archives Départementales sont archivées dans un classeur plastique.

Dans l'attente d'un retour des Archives pour l'ensemble de ces documents, nous conservons un exemplaire de chacun de ces documents au LASMIC (signés par l'enquêteur ou le Directeur de la MSH et par le témoin).

Nous avons également produit des photocopies pour les enquêteurs. Dans le cas contraire, les enquêteurs ont la possibilité de venir en faire des copies au LASMIC.

V. Production scientifique, Publication des résultats.

Dans le cadre d'un programme de cette recherche programmée sur trois ans dans le département des Alpes-Maritimes un corpus de plus 110 témoignages oraux ont été collectés sur les vallées de la Roya et de Bévéra en zone frontière par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs en SHS (historiens, linguistes, ethnologues, anthropologues, et musicologues).

Les données ainsi collectées constituent un corpus ordonné de fichiers numériques qu'il convient de mettre à disposition du plus grand nombre de chercheurs ainsi qu'aux publics avertis (archivistes, documentalistes, étudiants avancés).

La Publication scientifique des travaux de recherche s'articule actuellement autour d'articles produits par les chercheurs et qui seront publiés sous forme d'ouvrage en 2010.

Voici les principales contributions :

- Th. Rosso : Approches pluridisciplinaires en Sciences Humaines de la constitution de Corpus Oraux ; revenir en mémoire, à l'esprit
- J.F Trubert : Itinéraires et facteurs exogènes : les modalités de revivification du répertoire dans la pratique du chant collectif à Tende
- Sylvain Casagrande et Morganne Hochart : Histoire Orale de la Frontière – Publication d'un dictionnaire de tendasque
- Salomé Berthon : Faire de la Roya son « bout du monde » Regard ethnologique sur les voies de circulation dans la vallée de la Roya.
- J.L. Panicacci : Exploitation historique des témoignages collectés dans la vallée de la Roya – Bévéra
- Michèle Oliviéri : Frontières linguistiques
- Cyril Isnart : Chanter malgré la frontière Apprentissage, affect et localité dans les pratiques vocales du col de Tende
- Alain Bottaro : La complémentarité Archiviste / Historien pour la constitution des Corpus de témoignages oraux.
- Sabine Chatelain : La question des voies de communication immatérielles en Roya Bévéra
- J.C. Ranucci : Toponymie et Micro-Toponymes de la Roya

Th. Rosso : Histoire Orale d'une « Frontière »

Constitution d'un Corpus interdisciplinaire de témoignages oraux.

Vers une approche pluridisciplinaire en Sciences humaines et sociales dans les vallées de la Roya et de la Bévéra : Programme HORoya (Histoire Orale des vallées de la Roya et Bévéra) et H.O.F. (Histoire Orale de la Frontière).

Th. Rosso (Université de Nice-Sophia Antipolis, LASMIC, E.A.3179, Maison des Sciences de l'Homme de Nice U.M.S. 2979).

Résumé :

La campagne d'enquêtes orales dans les vallées de la Roya et de la Bévéra est une étape d'un programme de recherche pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales (anthropologie, ethnologie, histoire contemporaine, linguistique, ethnomusicologie) piloté au sein de la Maison des Sciences de l'Homme de Nice durant trois ans (2006-2009). La collecte comprend 125 enregistrements au total et a été réalisée par 15 enquêteurs auprès de 84 informateurs. Ce programme est divisé en deux volets : le premier (2006-2007) traite de l'Histoire Orale de la Roya (HORoya) liée à des territoires marqués par de profondes mutations depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Cette approche pluridisciplinaire offre une base de réflexion sur les interactions entre l'histoire, la culture et l'évolution de la langue. Le second volet (2008-2009), intitulé Histoire Orale de la Frontière (HOF), porte sur les relations que les populations de la région entretiennent avec la question historique et récurrente de la frontière entre la France et l'Italie. Ce collectage a été entrepris dans la perspective d'une sauvegarde du patrimoine immatériel des populations de cette zone géographique. Il aboutira en 2010 à la publication d'un ouvrage collectif qui illustrera la coopération scientifique entre la Maison des Sciences de l'Homme (MSHN) de Nice et les Archives Départementales.

1. Introduction.

C'est à la présentation d'une recherche sur une zone frontière qu'est consacré cet article. En effet, loin d'être matérialisée et strictement définie à travers les discours des témoins, bien loin d'un tracé délimité sur une carte, il y a autant de manières de « penser une frontière » que d'individus, de groupes d'appartenances et de communautés.

Les différentes approches en sciences humaines et sociales des chercheurs impliqués dans ce travail, en témoignent elles aussi. Les focales disciplinaires donnent lieu à des discours unique et complémentaires et ambitionnent à une explication interdisciplinaire de cette complexité.

La collecte ainsi réalisée, bien que constituée en « collection », a pour finalité de mettre à disposition du plus grand nombre ses résultats, mais aussi de fournir une véritable base à de futures recherches.

Durant trois années, la Maison des Sciences de l'Homme de Nice (MSHN) a conduit un programme de recherche sur les Vallées de la Bévéra, de la Roya et sur les relations transfrontalières qu'elles entretiennent entre France et Italie.

Ces vallées représentent une entité originale tant du point de vue linguistique qu'ethnologique et historique. Après concertation avec les Archives Départementales et les élus locaux, il est apparu opportun d'engager un travail de collecte d'information orale, opération qui participe d'un devoir de mémoire à l'égard des jeunes générations, à un moment où le patrimoine oral, immatériel, individuel et collectif risque de disparaître à jamais.

Le programme HORoya - HOF puise son originalité dans la combinaison de trois aspects : en premier lieu, la forte cohésion de l'aire géographique des vallées de la Roya et de la Bévéra.

Ensuite, un but commun aux participants, la constitution d'un corpus de témoignages oraux. Enfin, la transdisciplinarité de ce corpus, fruit d'une collaboration sur le terrain de chercheurs provenant de différentes disciplines des sciences sociales, chacun choisissant une méthodologie d'entretiens oraux et un axe de recherche qui lui est propre. Les Archives départementales se sont associées à ce projet impulsé par feu Francis Agostini, conservateur des bibliothèques à la BMVR de Nice et piloté par la Maison des Sciences de l'Homme de Nice. Elles assurent la conservation définitive du corpus d'HORoya-HOF ainsi que sa communication au public sur leur site Internet. Ce travail est actuellement en cours de finalisation pour une clôture prévue en 2010. La collection de documents donnera lieu à un ouvrage collectif et devrait jeter les bases d'un dispositif durable de coopération scientifique entre la MSHN, les Archives Départementales, en vue d'une gestion intégrée de la collecte, du traitement, de la conservation, de la valorisation et de la diffusion de ces mémoires. L'ensemble des données collectées par les enquêteurs (archives écrites, orales, sonores, photographiques et vidéo) sera bientôt mis à disposition pour la recherche scientifique (consultation-MSH de Nice). Après numérisation, les documents sonores diffusables (selon acceptation des témoins) seront mis à la disposition du public par les archives départementales des Alpes-Maritimes sous des formes diverses (pédagogiques, ludiques et scientifiques). HORoya et HOF ont été réalisés grâce au soutien financier de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, du Conseil Général des Alpes-Maritimes et de la Mairie de Nice.

2. Le programme de recherche HORoya – HOF.

En 2006-2007, le volet HORoya (Histoire orale de la Roya) a posé les bases de cette recherche sur des territoires qui ont subi des transformations profondes depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Une approche pluridisciplinaire s'est mise en place dans le dessein du collectage d'une mémoire orale à un moment où la transmission de ce patrimoine est en voie de mutation voire d'épuisement. Ce collectage s'est organisé dans la perspective d'une sauvegarde du patrimoine culturel immatériel⁷ de ces populations. L'approche pluridisciplinaire associant histoire contemporaine, musicologie, ethnologie, linguistique et dialectologie a permis de dépasser certaines difficultés liées à ce corpus particulier. Il y est notamment question des interactions entre l'histoire, la culture et l'évolution de la langue.

En 2008-2009, le volet HOF (Histoire Orale de la Frontière) a pris le relais à travers un programme plus axé sur les relations que les populations entretiennent avec la question historique et récurrente de la frontière. Lieux de passage, d'échanges matériels, culturels, linguistiques, ces zones de frontière(s) ont été interrogées dans le prolongement du collectage de mémoire orale alors que les commémorations du «rattachement» de 1947 de la Brigue et de Tende à la France venaient d'avoir lieu, renouvelant par là même le souvenir du tiraillement de ces populations entre France et Italie.

⁷ UNESCO, Texte Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel 17 Octobre 2003

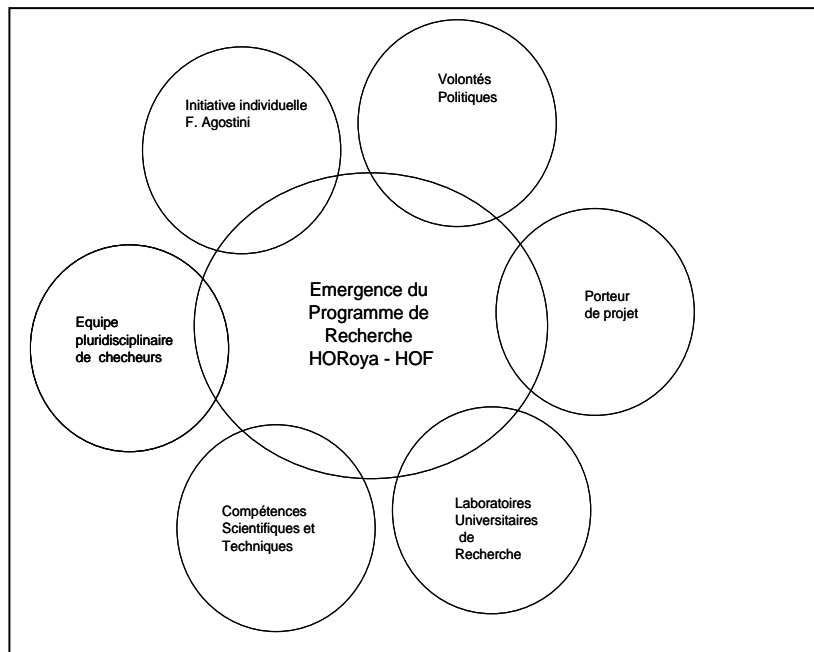
Article 2 : Définitions

1. On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. Aux fins de la présente Convention, seul sera pris en considération le patrimoine culturel immatériel conforme aux instruments internationaux existants relatifs aux droits de l'homme, ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable.

2. Le "patrimoine culturel immatériel", tel qu'il est défini au paragraphe 1 ci-dessus, se manifeste notamment dans les domaines suivants :

- (a) les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ;
- (b) les arts du spectacle ;
- (c) les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;
- (d) les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;
- (e) les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

Ce programme de recherche est issu d'un contexte évènementiel et historique associé à des volontés individuelles et politiques qui se sont croisées à des dynamiques de recherche universitaire auxquelles étaient associées des compétences spécifiques. Nous avons choisi de schématiser les éléments d'émergence du programme de recherche de la manière suivante⁸.



Les partenaires institutionnels sont de deux ordres. Premièrement les collectivités territoriales sur lesquelles se trouvent la zone d'étude et l'activité de recherche à savoir : Le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur ; Le Conseil Général des Alpes-Maritimes (notamment la forte implication des Services des Archives départementales, du Musée des Merveilles et du Service du Patrimoine) et la Mairie de Nice.

Deuxièmement, les partenaires acteurs de la recherche : l'Université de Nice-Sophia Antipolis (Direction de la Recherche et les équipes de recherche, le C.N.R.S., la Maison des Sciences de l'Homme de Nice (U.M.S.2979) et la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme. (U.S.R. 3125).

Entre 2006 et 2009 les équipes de rattachement des chercheurs impliqués dans cette recherche sont diverses et recourent des champs disciplinaires étendus.

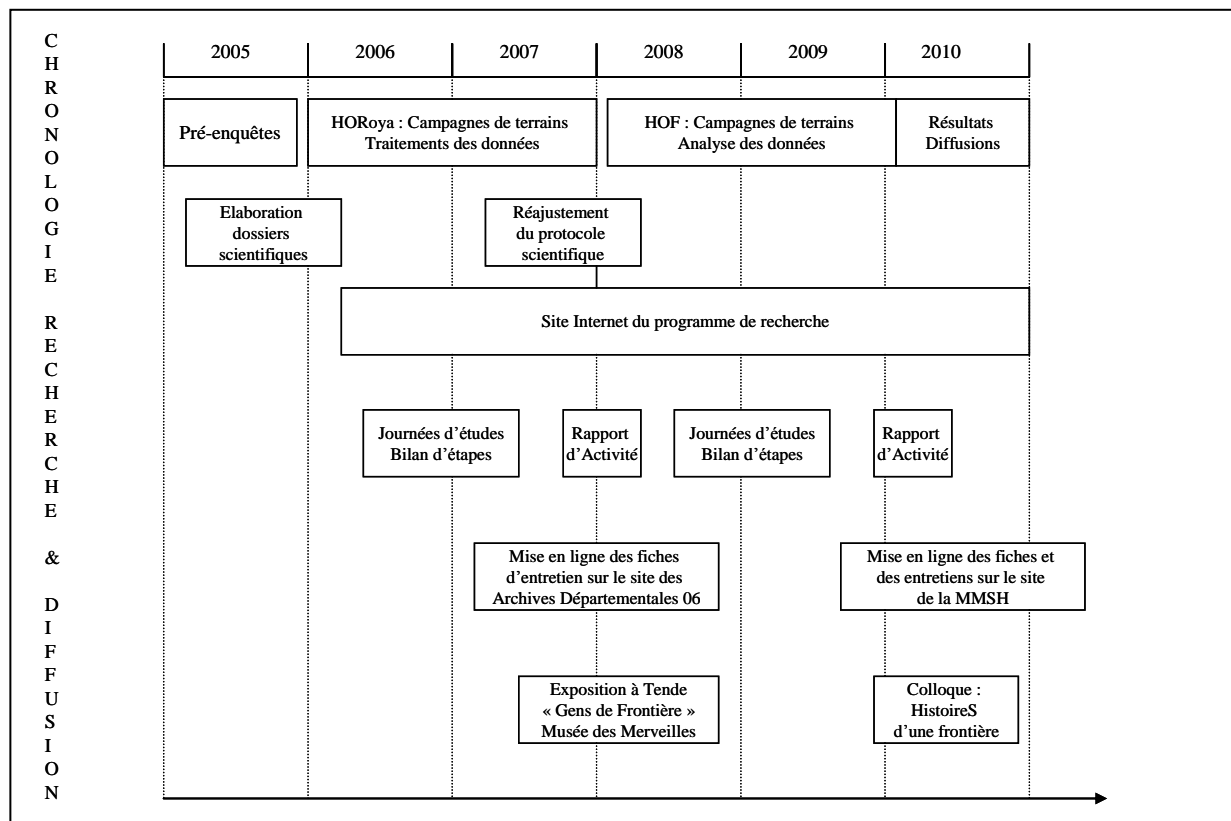
Ce sont :

- B.C.L. Institut National de la Langue Française Bases Corpus Langages (INALF/BCL/ CNRS U.M.R.6039) : Linguistique (Dialectologie et microtoponymie) : M. Olivieri ; J.C. Ranucci ; S.Casagrande ; P. Del Giudice ; M. Hochart ; P.A. Georges.
- C.M.M.C. Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine (E.A.1193) : Histoire Contemporaine J.L. Panicacci ; P. Klingbeil ; M. Verwoort ; J. Foucou
- L.A.S.M.I.C. Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie : Mémoire Identité et Cognition Sociale (E.A.3179) : Ethnologie et Anthropologie ; S. Chatelain ; S. Berthon ; Th. Rosso
- R.I.T.M. Centre de Recherche sur l'Analyse et l'Interprétation en Musique et dans les arts du spectacle (E.A.3158) : Musicologie ; J.F. Trubert.
- I.D.M.E.C. Institut D'ethnologie Méditerranéenne et Comparative (U.M.R.6591) ; C. Isnart
- Maison des Sciences de l'Homme de Nice (U.M.S.2979)

⁸ Francis Agostini nous a quitté le 8 février 2006, il a su par son opiniâtreté et son implication convaincre les élus de la vallée de la richesse du patrimoine immatériel de la Roya et de la nécessité de sa sauvegarde.

- Phonothèque MMSH Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix en Provence (U.S.R. 3125) ; V. Ginouvès ; A. Dang.
- Archives Départementales 06 : A. Bottaro ; J.C. Guiraud.

Nous présentons ci après la chronologie du programme de recherche⁹ et les principales étapes de sa diffusion.



Afin que la base de données constituée devienne un outil de recherche pluridisciplinaire nous avons eu le souci de localiser le corpus de témoignages dans l'espace : vallées de la Roya et de la Bévéra et de le borner pour la durée du programme soit de 2005 à 2009.

Il présente un « paysage sonore » dans un temps donné identifié et constitue ainsi une étape dans la recherche autour du thème des humanités numériques¹⁰.

A ce jour 130 notices constituent la base de données (plus d'une centaine d'entretiens de 30 minutes à six heures) pour un total de plus de 120 heures d'enregistrement.

Ce matériel immatériel, ces données brutes qui constituent un des points de départ de la réflexion et de l'analyse des chercheurs sont donc maintenant disponibles¹¹ pour l'ensemble de la communauté scientifique et du public.

C'est par la mise à disposition au plus grand nombre de ces sources que d'autres éclairages, approches et recoupements pourront émerger.

Mais aussi : « *Ce sont des manières de vivre ensemble, de penser, de ressentir et de transmettre, qu'il nous a été donné, à nous autres chercheurs, de « collecter »* »¹².

⁹ Les grandes étapes de ce programme sont les suivantes :

- 2005 Pré-enquêtes, réunions préparatoires, élaboration et montages des dossiers
- 2006-2007 : le volet HORoya (Histoire Orale des vallées de la Roya et de la Bévéra).
- 2008-2009 : le volet H.O.F. (Histoire Orale de la Frontière).

¹⁰ Les humanités numériques, couramment appelées *digital humanities*, sont en plein essor en France dans le monde de la recherche et de l'enseignement supérieur. Elles recouvrent un ensemble de métiers, pratiques, compétences des personnels des organismes de recherche et d'enseignement qui sont au contact de l'informatisation des données, de la documentation et de l'édition électronique.

¹¹ <http://phonothèque.hypotheses.org/>

Au cours du programme quelques exploitations partielles ont déjà été réalisées. Nous en présentons ci après les principales qui ont eu lieu en 2007 et 2008 :

- Site internet Histoire Orale de la Roya ¹³
- Journées d'Etudes : Deux journées en 2007 et 2008 co-organisées à l'Université de Nice par la MSH de Nice et l'École Doctorale des Lettres et Sciences Humaines.
- Exposition itinérante : « Gens de Frontières » – Co-organisée avec le Musée départemental des Merveilles
- Publications Scientifiques – 2007 Isnart Cyril, Trubert Jean-François, *Musique du col de Tende. Les archives de B. Lortat-Jacob 1967-1968*, livre-Cd, Nice, Adem06.

Ce travail a aussi donné lieu à une collaboration avec le tissu associatif local et a contribué, dans une faible mesure, à l'obtention d'une labellisation patrimoniale¹⁴

Afin de présenter les résultats du programme une publication collective est prévue au premier semestre 2010. Cet ouvrage proposera les travaux des chercheurs ayant participé activement à de cette recherche. De leurs expériences de collecteurs est née, et a mûri, une réflexion spécifique à leurs domaines d'investigation. Disciplinaires et souvent interdisciplinaires, soit dans les approches des terrains ou dans leurs constructions théoriques, leurs contributions présentent la richesse de ces témoignages et du corpus ainsi constitué.

La complexité sociale et culturelle, la pluri-appartenance à des groupes sociaux, familiaux, linguistiques ou identitaires y est abordée souvent avec finesse, humilité et pudeur.

Loin de dévoyer les paroles accordées par les témoins, elles arrivent à concilier des dynamiques scientifiques avec une manière de parler de la vie de chacun dans ces vallées à la marge d'un territoire aux frontières fluctuantes.

L'ensemble de la collecte de témoignages est disponible sur le site de la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme¹⁵, grâce à un partenariat entre les deux MSH¹⁶.

3. Contexte, Objectifs et approches disciplinaires du programme HOROYA - HOF

Cette collection de documents a eu l'ambition de jeter les bases d'un dispositif durable de coopération entre la MSHN, les Archives Départementales et le Musée Départemental des Merveilles, en vue d'une gestion intégrée de la collecte, du traitement, de la conservation, de la valorisation et de la diffusion de ce patrimoine.

De là, ce projet a permis de mettre sur pied une entreprise de recueil de données susceptibles de constituer une mémoire vivante, d'organiser le traitement de ces données, de mettre au point leur sauvegarde par la numérisation de l'ensemble des documents recueillis pour, enfin, remettre à la disposition du public, sous des formes diverses (pédagogiques, ludiques et scientifiques) les données engrangées et les témoignages enregistrés au cours de cette campagne d'enquêtes.

Différents types de documents produits, (documents sonores, documents photo et vidéo, écrits...) sont constitués de récits de vie, ethnobiographies, dialogues, questions thématiques, relevés et commentaires des noms de lieux etc. qui pourront par la suite faire l'objet

¹² S. Chatelain : Rapport intermédiaire 2008/2009.

¹³ : <http://pigeo.homelinux.com.free.fr/HOROYA/accueil.htm>

¹⁴ ADTRB. Association de Développement Touristique des Vallées Roya Bévéra- s'est engagée en 2007, avec le soutien du Conseil Général et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, dans une démarche de candidature au label Pays d'art et d'histoire. Cette démarche a abouti le 19 novembre dernier, après passage en commission nationale, à l'attribution du label par le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'Architecture et du Patrimoine. L'intégration au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire représente un enjeu important pour les Vallées Roya Bévéra qui bénéficieront dorénavant d'une image de destination culturelle de qualité.

¹⁵ <http://phonothèque.mms.h.univ-aix.fr/Record.htm?idlist=481&record=19116976124919341589>

¹⁶ <http://phonothèque.hypotheses.org/>

d'exploitations pluridisciplinaires : trois approches complémentaires en sciences humaines et sociales ont été mises en œuvre tout au long de ce programme de recherche.

3.1. Approche historique (J-L Panicacci et A. Bottaro)

De par sa situation géographique, le territoire des vallées de la Roya et de la Bévéra, fut le théâtre d'événements qui lui sont propres lors de la dernière guerre mondiale et de son prolongement historique, notamment :

La « déportation » massive des populations civiles de la Bévéra (458 Moulinois le 29 septembre 1944 vers la caserne Carlo Emanuele de Cuneo) et de la Roya (907 Breillois le 28 octobre vers la caserne San Paolo de Turin, rejoints le 13 décembre par 409 Fontannais et 380 Saorgiens), décidée par les autorités militaires allemandes afin d'éviter tout contact dans le no man's land avec les troupes américaines combattant dans le Mentonnais, « déportation » qui perdura jusqu'en avril 1945 dans des conditions très difficiles (froid, faim, travaux forcés, bombardements alliés), une cinquantaine d'habitants décédant durant cette période.

La destruction des installations routières et ferroviaires de la part du Génie de la 34e division allemande, du 10 au 25 avril 1945, soit une quarantaine d'ouvrages, qui furent réparés avant 1947 sur le plan routier mais qui ne furent reconstruits qu'en 1979 sur le plan ferroviaire, ce qui provoqua un enclavement durable de la vallée de la Roya, la ligne Nice-Coni ne fonctionnant que jusqu'à la gare de Breil; cet enclavement suscita des polémiques et marqua la psychologie des habitants de la vallée, se considérant comme des citoyens de seconde classe

Le rattachement de Tende, La Brigue, Piene et Libre à la France par le traité de paix de Paris (10 février 1947), effectif au 16 septembre et sanctionné par un plébiscite organisé le 12 octobre, peut-être moins consensuel que ne le veut la tradition (95% de participation et 96% de OUI à La Brigue, 94% à Tende, 68% à Libre, 65% à Piene) puisque, pour beaucoup d'électeurs, la consultation *a posteriori* n'avait pas de sens et que les ressortissants italiens étaient partis à la fin de l'été. Ceci pourrait entraîner une extension de l'enquête auprès de la partie de la population transalpine repliée dans la province de Cuneo, sans oublier que, pour les Brigasques, le rattachement à la France entraîna la séparation avec les hameaux situés au-delà de la ligne de crête (Realdo, Upega, Carnino, Piaggia) qui demeurèrent italiens, d'où un appauvrissement démographique et économique (élevage, exploitation forestière).

Ces trois thématiques fortes de l'histoire événementielle contemporaine ont été le point central des historiens impliqués dans notre groupe de recherche. Afin de pouvoir confronter les archives documentaires archivistiques aux témoignages des rares acteurs détenteurs de souvenirs de cette période, ils ont mis en place un questionnaire thématique leur permettant de recouper les diverses sources d'informations relatives à cette période

Un collectage spécifique relatif à ces thématiques a été réalisé par cinq chercheurs historiens et synthétisé par deux d'entre eux.

Jean Louis Panicacci nous résume l'exploitation historique des témoignages oraux collectés dans les vallées de la Roya – Bévéra ainsi :

Au cours de deux campagnes de collecte effectuées durant les étés 2006 et 2007 par trois enquêteurs du CMMC, 59 personnes (21 femmes et 38 hommes), âgées de 67 à 100 ans, ont été interrogées dans sept communes (15 à Breil, 10 à La Brigue, 9 à Saorge et à Tende, 7 à Fontan, 6 à Sospel et 2 à Moulinet) sur les événements survenus dans les vallées de la Roya et de la Bévéra de 1939 à 1947. Sans surprise, les témoins originaires des villages français en 1939 ont mis en avant l'évacuation préventive de juin 1940 et la « déportation » de l'automne 1944 dans les casernes de Cuneo et de Turin ; de même, les habitants des villages alors italiens (Tende, La Brigue) ont quasiment tous disserté sur le « rattachement » à la France en septembre 1947, qui a été incontestablement le temps fort de cette période. Seulement 2,5% des réponses ont été erronées ou fantaisistes.

Alain Bottaro, Conservateur du Patrimoine aux Archives Départementales du Conseil Général des Alpes-Maritimes nous propose une approche croisée liée à un double regard sur cet objet d'études et les différentes sources qui le fondent :

L'approche pluridisciplinaire du programme HORoya a été l'occasion au couple archiviste/historien de travailler ensemble dans la conduite d'enquêtes de terrain en Roya. Cette collaboration, novatrice dans les Alpes-Maritimes, consacre l'entrée de l'oralité dans les archives publiques. Elle appelle dans un premier temps à une réflexion sur la relation complexe entre sources écrites et sources orales d'une part, entre l'enquêteur, historien ou archiviste, et l'informateur, témoin de l'histoire d'autre part.

Dans un second temps, le bilan d'une enquête de terrain est proposé. Elle a porté sur le rattachement à la France du hameau italien de Libre en 1947 à la suite du traité de Paris. Un état des sources écrites est dressé, il a servi de préalable à l'enquête orale. Ensuite, deux entretiens enregistrés avec des habitants de Libre, témoins de cette époque, Armand et Marius Gastaldi, ont été analysés sous la forme d'un inventaire chronothématique. Enfin, une exploitation de ces sources est présentée : elle met en relief le ressenti des populations confrontées à un transfert de souveraineté et l'importance du souvenir conservé des travaux de désenclavement routier des hameaux de la basse-Roya entrepris dans la première décennie française. Le récit de l'ouverture de Libre à l'extérieur grâce au réseau routier fait apparaître en contrepoint une autre mémoire, nostalgique, celle des solidarités villageoises et des pratiques communautaires anciennes. Elles revêtent deux aspects : d'une part la gestion de biens communautaires, le four et le système d'irrigation, d'autre part, une grande autonomie du hameau vis-à-vis de la commune

3.2. Approche ethnologique

Deux questions ont retenu principalement l'attention des ethnologues associés au projet :

3.2.1 La mémoire des voies de communication

C'est à partir des histoires personnelles recueillies lors d'entretiens effectués auprès des habitants de la vallée, qu'une mémoire orale des voies de communication peut être reconstruite. Les souvenirs qui se rattachent à leur importance économique et commerciale ainsi que ceux liés aux mouvements des populations nous apportent des informations souvent complémentaires des sources archivistiques. C'est à une mémoire codifiée d'un territoire, transmise d'une génération à l'autre, que nous avons fait appel. C'est celle de sentiers pédestres et chemins muletiers, parfois oubliés, qui maillaient et reliaient les terroirs et leurs habitants.

La construction et l'aménagement des routes et de la voie ferrée ont laissé elles aussi des traces mémorielles; il s'agit de les découvrir à travers les discours des informateurs et de les mettre en évidence. A une époque où les transports individuels étaient essentiellement pédestres et les transports collectifs rares, les déplacements s'effectuaient dans des buts d'échanges et de commerce de biens et de services (foires et marchés) qui donnaient lieu à des événements festifs profanes et sacrés regroupant plusieurs communautés villageoises.

Salomé Berthon dans son article : *Faire de la Roya son « bout du monde » ; regard ethnologique sur les voies de communication dans la vallée de la Roya*, présente grâce à l'originalité de son approche des espaces vécus et représentés à travers les témoignages d'acteurs qui parcourent les différents accès à cette vallée.

Reliant la plaine du Pô à la Méditerranée, la vallée de la Roya possède une histoire fortement liée à celle de ses voies de circulation. Des célèbres (et parfois mythiques) « routes du sel » à la construction de la Route royale, de la création d'une ligne de chemin de fer au début du XX^{ème} siècle à sa réouverture en 1979, les voies de circulation ont joué un rôle essentiel au développement économique, culturel et social de cette vallée.

Aujourd'hui restent les témoignages matériels de ces différentes époques : les voies elles-mêmes et le patrimoine architectural et artistique des villages qu'elles traversent ou ont traversé. Mais, que reste-t-il de l'importance passée de ces voies dans les pratiques et les représentations des personnes qui vivent et/ou travaillent aujourd'hui dans la vallée de la Roya ?

L'enquête que nous avons menée visait à répondre à cette interrogation. Les voies de circulation occupent une place évidente dans le quotidien des habitants de cette vallée rurale amenés, plus ou moins régulièrement, à se déplacer, notamment vers les centres urbains avoisinants. Plus qu'à mesurer l'importance effective de ces déplacements, une démarche ethnographique paraissait pertinente pour saisir comment, au carrefour des représentations et des pratiques, les voies de circulation et le fait de circuler participent de la manière dont les habitants d'un lieu en décrivent la singularité et justifient le choix d'y vivre.

Les observations et les entretiens que nous avons effectués auprès d'habitants nouveaux ou installés depuis plusieurs générations, mais également auprès de professionnels de la route et du chemin de fer¹⁷, ont interrogé le rapport, souvent mentionné dans les monographies, qui s'établit entre territoire et circulation. Afin de prolonger et de préciser ces échanges, nous avons également proposé à nos informateurs de représenter graphiquement leur relation aux voies de circulation¹⁸.

A défaut de rendre compte de la totalité des points de vue et des pratiques des habitants de cette vallée, les récits, les dessins et les commentaires qu'ils ont suscités, ont permis d'appréhender le statut et le rôle qui sont donnés aux voies de circulation, ainsi que les paradoxes et les enjeux qui y sont liés.

Sabine Chatelain quant à elle a centré son travail sur : La question des voies de communication immatérielles en Roya – Bévéra.

La question des voies de communication immatérielles en double zone de montagne et de frontière est pour partie inhérente à celle du patrimoine immatériel. Elle offre également la possibilité de poser les jalons de recherches sur l'impact social, économique et culturel de nouveaux moyens de communiquer au sein de territoires auxquels l'accès a été et est encore relativement problématique, au sein de populations transfrontalières qui ont su dépasser l'entrave des montagnes pour créer richesses et échanges économiques et culturels.

Les télécommunications constituent le prolongement de cette capacité de l'homme à s'engager dans un réseau d'interconnaissances. Cette contribution s'attache à aborder la question de l'impact des moyens de communications sur le vivre ensemble des habitants des Vallées de la Roya et de la Bévéra. Il y est question des réseaux de transmission immatériels et de la manière dont ils sont perçus par les habitants de ces territoires.

3.2.2. La réinvention du passé à travers les arts et traditions

L'étude de l'invention des traditions est une des voies les plus riches pour comprendre les enjeux locaux des pratiques communautaires et les mécanismes de construction de l'identité. Pour autant, le « sens de la tradition », et l'attachement individuel auquel il renvoie souvent, permet à l'ethnologue de ne pas négliger le phénomène de transmission, fondé sur un corpus toujours réinterprété pour les besoins de la transmission même. Ainsi, ce qui se joue de la tradition aujourd'hui doit toujours être évalué par ce qui a existé auparavant.

L'ethnologue des pratiques communautaires telles que le chant collectif dispose d'un fonds d'archives exceptionnelles pour la vallée de la Roya. Il apparaît nécessaire de l'étudier pour engager une enquête nouvelle et une réflexion sur le thème de l'invention, la réappropriation et les usages du passé et des traditions. Bernard Lortat-Jacob a effectué de 1967 à 1974, quatre enquêtes de terrain dans la vallée de la Roya sur les pratiques de chant collectif. L'ensemble des documents sonores déposés compte environ 600 items (entretiens individuels, enregistrements de chants collectifs et ambiances sonores). Ayant seulement donné lieu à la réalisation d'un film en

¹⁷ Nous avons effectué une vingtaine d'entretiens avec des personnes dont nous protégeons ici l'anonymat par l'utilisation de pseudonymes.

¹⁸ Utilisées surtout en psychologie, les « cartes mentales » sont définies comme des processus cognitifs par lesquels des individus transforment en image les éléments perçus de l'environnement. Elles sont le produit d'une représentation organisée qu'un individu se fait de l'environnement. Elles n'informent pas sur la réalité de l'environnement, mais fournissent des indications sur la manière dont celui-ci est perçu et qualifié.

Pour l'ethnologue, et plus précisément dans le cadre de cette enquête, cet outil, associé à l'entretien, s'est avéré avoir plusieurs intérêts. D'une part, la proposition faite à nos informateurs est un moyen de prolonger, d'approfondir et de centrer l'échange entamé lors de l'entretien qui précède. Les commentaires provoqués par l'exercice sont particulièrement intéressants à exploiter. D'autre part, le dessin produit lui-même est révélateur de la façon dont nos informateurs se représentent leur territoire et du regard qu'ils portent sur les voies de circulation qui le traversent.

1969, les données recueillies n'ont jamais été éditées. Cette enquête constitue un témoignage précieux de l'histoire des manières de chanter de cette région frontalière, qui n'a jamais connu de prospection ethnomusicologique de cette ampleur.

Au-delà de ce premier aspect de mise à disposition de ces archives, il a été convenu de prolonger et d'enrichir ce fonds d'une recherche contemporaine sur l'évolution des pratiques musicales dans la Roya. Depuis 1967, les répertoires et les pratiques musicales se réclamant du fonds traditionnel se sont profondément transformés, d'une part en exerçant un retour aux sources des anciens informateurs et d'autre part en ouvrant cette musique locale à des influences métissées. Conjuguant le revivalisme musical, la recherche de terrain, l'appropriation par la réinterprétation et la contestation politique, le champ de la musique traditionnelle s'est développé sur des schémas dynamiques et souvent inédits. L'enquête contemporaine sur les pratiques musicales a donc interrogé la diffusion et la transmission des répertoires, les récits de vie et les compétences musicales des musiciens emblématiques, l'émergence des tendances variées (rock, danse de salon, chant choral, folk) et le cas particulier de la musique religieuse, portée par les confréries de pénitents, qui reste une spécificité régionale majeure.

C'est en suivant le sillage tracé, quarante ans plus tôt par Bernard Lortat-Jacob que Jean-François Trubert et Cyril Isnart ont abordé ce thème révélateur d'identités multiples et sans cesse recomposées par les apports liés à ce territoire où une frontière mouvante fait fluctuer les répertoires et les acteurs au fil du temps et des manifestations collectives de la pratique populaire du chant.

Jean-François Trubert, musicologue, dans l'article faisant suite à son travail sur les itinéraires et facteurs exogènes : les modalités de revivification du répertoire dans les pratiques du chant collectif à Tende, nous résume sa recherche ainsi :

Quarante ans après l'enquête que Bernard Lortat-Jacob a effectuée à la fin des années soixante, il était nécessaire de faire un retour dans la vallée de la Roya et particulièrement à Tende afin d'avoir un aperçu actualisé des pratiques musicales. Entre 2006 et 2008, des enquêtes de terrain ont permis de constater que ces pratiques étaient toujours actives dans un contexte culturel et patrimonial complexe, marqué par une importante mobilité autour de cette zone frontalière. Le « chant de compagnie » propre à cette vallée peut dès lors se saisir selon plusieurs types de structures. Cette organisation rend compte d'une hiérarchisation d'un certain nombre d'éléments caractéristiques, du point de vue du répertoire, puis du point de vue de la pratique vocale, de la constitution des voix et du choix des partenaires, du point de vue des circonstances durant lesquelles ces chants – et danses – sont pratiqués. Nous sous-entendons que des liens unissent pratique vocale et instrumentale, qu'il y a des facteurs de transmission et de revivification du répertoire, liés à des paramètres extérieurs au village.

Quant à Cyril Isnart dans sa contribution : Chanter malgré la Frontière. Apprentissage, affect, et localité dans les pratiques vocales du col de Tende, il nous précise et analyse le rôle des affects dans la transmission d'une mémoire migratoire et de leurs liens avec des territoires représentés.

A la fin des années 1960, Bernard Lortat-Jacob débute une enquête ethnomusicologique dans la vallée de la Roya, à quelques kilomètres de l'Italie. Il y tournera également un film quelques années plus tard avec Jean-Dominique Lajoux. Le hameau de Vievola est présenté comme le lieu emblématique de la fête, du chant polyphonique et de la danse que les gens de la Roya partagent avec leurs voisins piémontais. En s'appuyant sur une revisite du terrain des années 1960 (2006-2009, entretiens et observation participante), son texte tente de décrire la place de la musique dans le village de Tende et analyse le rôle des affects, de la mémoire migratoire et du lien au village dans les pratiques musicales d'aujourd'hui.

3.3. Approche linguistique

Du point de vue linguistique, la zone royasque représente une entité dans l'ensemble constitué par les Alpes-Maritimes. L'étude des parlars de cette région par les dialectologues du laboratoire CNRS « Bases, Corpus, Langage » a permis de révéler une originalité qui justifie la poursuite et l'approfondissement des recherches. Cela demeure possible car cette langue reste bien vivante

chez les anciens même si le nombre de locuteurs décline inexorablement, ce qui souligne l'urgence de collectages nouveaux.

Ce travail a bénéficié de l'expérience et du savoir-faire acquis lors des travaux menés par l'équipe de dialectologie pour construire la base de données multimédias « THESAURUS OCCITAN » ainsi que de leur connaissance des parlers de la région. Les données recueillies, qu'il s'agisse d'ethnotextes, de microtoponymes ou de données lexicales font l'objet d'une saisie systématique dans la base du « THESAURUS OCCITAN ».

Cette base de données, qui a pour vocation de regrouper l'ensemble des faits dialectaux occitans recueillis sous forme orale, dispose déjà d'un grand nombre de données lexicales¹⁹ et le module « Textes » est actuellement en développement. Il s'agit de constituer un important fonds de textes oraux, ainsi que des outils d'analyse permettant notamment l'étude de la syntaxe dialectale, champ bien développé chez nos voisins italiens mais nouveau en France, et de mettre à la disposition de la communauté scientifique un corpus qui fait aujourd'hui cruellement défaut.

Michèle Oliiviéri nous présente son travail sur les formes syntaxiques en zone frontière où les frontières linguistiques ne paraissent pas aussi déterminées qu'elles pourraient l'être au premier abord.

Dans le cadre générativiste, le 'Paramètre du Sujet Nul' a été très débattu et fait l'objet de nombreuses critiques. Ce paramètre qui opère une partition binaire entre les langues qui ont un paradigme de pronoms clitiques sujets (comme le français ou l'anglais) et celles qui n'en ont pas (comme l'italien ou l'espagnol) est en effet mis à mal lorsque l'on étudie le fonctionnement de systèmes linguistiques moins normés, comme les dialectes.

Ainsi, aux marges de l'Occitanie, dans le nord de l'aire ou à la frontière italienne, les dialectes présentent des clitiques sujets à certaines personnes et les situations sont extrêmement variées. Cette analyse nous conduit à reformuler ce paramètre, dans une perspective morphologique et diachronique, comme une option entre suffixe et préfixe et à envisager une progression graduelle dans l'introduction des clitiques sujets.

A la lumière de cette étude, la question du statut de ces clitiques (affixe morphologique ou argument syntaxique) est également revisitée, ce qui permet de formuler une hypothèse sur le caractère variable de ce statut. Enfin, la notion de "cycle motivationnel" développé par Dalbera (2006) pour le lexique est ici appliquée à la morpho-syntaxe, montrant par là la portée générale de ce mécanisme dans la langue.

La toponymie et la micro-toponymie est l'angle d'observation qu'a choisi Jean-Claude Ranucci dans son article : Des monts et merveilles ; essai de toponymie de la Vallée des Merveilles, il nous entraîne dans un espace où le dit est vécu.

S'il est généralement perçu comme ce qui se voit, une portion d'espace que le regard embrasse et qui vit indépendamment de l'usager ou de l'observateur, dans son acception moderne, le paysage n'est pas que cela. Il est surtout une lecture, une représentation créée par les hommes qui évolue en fonction de leurs regroupements, des époques, de leurs intérêts, de leurs activités, de leurs croyances. Un même lieu peut être lu différemment, chargé d'émotions et de significations diverses. La Vallée des Merveilles du chercheur, du randonneur n'est pas celle du berger, du géographe ou du militaire.

Le relevé des formes écrites anciennes et récentes, le recueil de formes orales auprès des bergers et des usagers du lieu ont conduit à constituer un corpus conséquent permettant de mettre en relief ces différentes représentations de l'espace. La prise en compte du point de vue des acteurs de la désignation que sont les locuteurs a permis de mieux saisir les glissements sémantiques et les remotivations à travers le discours toponymique oral et écrit qui légitime la désignation et assure la pérennité du système.

La Vallée des Merveilles offre un espace où le réel et le merveilleux se sont côtoyés, voire confondus au fil des temps pour donner naissance au paysage tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Publication d'un dictionnaire de tendasque

¹⁹ (dont une grande partie est déjà en ligne à l'adresse <http://thesaurus.unice.fr>)

Les campagnes de terrains, le collectage, le temps partagé avec les populations réservent souvent des surprises et des trésors. C'est ce qui s'est passé lors de la deuxième campagne de collectage en Haute-Roya, dans le cadre de HORoya, l'équipe des linguistes a découvert le manuscrit d'un dictionnaire d'environ 16000 formes et d'une grammaire sur le parler tendasque. Ces travaux sont l'œuvre de M. Jacques GUIDO, berger en retraite, passionné de langues, qui consacre l'essentiel de son temps à l'apprentissage des langues (anglais, italien, russe) et à des recherches sur son parler maternel. L'intérêt d'une telle démarche n'a pas échappé à l'équipe de dialectologues du Thesaurus Occitan.

Ce manuscrit est un dictionnaire français-tendasque élaboré par un locuteur natif de Tende, Jacques Guido, sur la base d'un dictionnaire français. En effet, l'auteur a traduit dans sa langue maternelle toutes les entrées du Petit Larousse.

Pour ce faire, il a créé une graphie à partir de la prononciation, puisque le tendasque n'avait encore jamais été écrit ; ensuite, le même auteur ayant également conçu un manuscrit intégrant toute la grammaire du tendasque, y compris les différents paradigmes verbaux.

Sur le strict plan de la conservation et de la sauvegarde du tendasque, c'est un outil exceptionnel qui vient combler un vide. En effet, alors que les autres villages de la Haute-Roya ont fait l'objet de travaux similaires (le saorgien a son dictionnaire, le brigasque en possède deux), il n'existe rien de ce genre sur le parler de Tende.

Sur le plan scientifique, ces documents témoignent du regard qu'un locuteur natif porte sur sa langue maternelle. Un travail sur ces manuscrits permettrait de croiser les approches de l'usager et ceux des chercheurs dans les domaines linguistique et sociolinguistique et cette édition critique pourrait constituer un jalon important dans le cadre du programme HORoya.

Aussi, il nous semble opportun de publier ces travaux qui présentent un triple intérêt :

- un outil mis à disposition des Tendasques soucieux de maintenir et de pratiquer leur langue maternelle ou bien de se la réapproprier
- un corpus mis à disposition des chercheurs
- le témoignage du regard que porte un locuteur natif sur sa langue maternelle, sur son évolution et son adaptation aux nécessités linguistiques d'aujourd'hui

Cette publication trouve sa place dans le programme HORoya - HOF à côté des actes destinés à un public averti, en s'adressant à la communauté royasque dans son ensemble et par là même, donne du sens à la recherche dialectologique au regard des locuteurs.

3.4. Approches pluridisciplinaires

Les thèmes abordés à travers un regard pluridisciplinaire ont été :

La perception de l'événement et la construction collective de sa mémoire

L'aspect événementiel marque et renforce l'aspect mémoriel du souvenir. Les événements historiques comme les manifestations calendaires répétées donnent accès à un temps singulier dans lequel les communautés se retrouvent unies ou divisées. Sur ces réponses sociales repose alors un « consensus communautaire » qui lie, par une adhésion tacite, des populations, des contextes et des terroirs.

Ces temps singuliers sont souvent considérés, par la forme du partage qu'ils ont généré et génèrent parfois encore, comme des points fédérateurs et parfois fondateurs d'une construction mémorielle collective. Ici, à l'aide des témoignages collectés sur le terrain auprès des populations, nous avons pu approcher, mettre en évidence et étudier des mécanismes qui ont concouru et concourent encore à l'élaboration et au partage (ou non) de représentations communes, partage qui contribue (en particulier en zone frontrière) à une définition de l'altérité.

La construction identitaire de la mémoire

Compte tenu du fait que les Tendasques et Brigasques ne sont devenus français qu'en 1947 et que les Breillois, Fontannais et Saorgiens ont été fortement marqués par la « déportation » de 1944-1945, il serait intéressant d'approfondir la connaissance de la perception de ces événements, de façon à appréhender dans quelle mesure ils ont façonné ou renforcé une identité microcosmique.

Le rôle des voies de communication dans le façonnage de la vallée

L'enclavement durable (1945-1979) a été à l'origine d'un vif ressentiment à l'égard de l'Etat et, malgré les scènes de liesse lors de l'inauguration de la ligne rénovée, le désengagement des pouvoirs publics français et de la SNCF, au cours des années 1980-1990, a attisé les mécontentements, voire les regrets d'avoir choisi la France en 1947 ; l'approche ethno-historique nous permettra d'appréhender grâce aux témoignages des populations une approche d'une réalité vécue.

L'approche pluridisciplinaire, mêlant musicologie, ethnologie et dialectologie est nécessaire pour dépasser certaines difficultés liées directement ou indirectement à ce corpus particulier.

Le principal obstacle à l'analyse d'un tel corpus réside dans le renversement d'un jugement souvent énoncé par des locuteurs italiens à l'écoute de celui-ci. Les chants enregistrés ne recèlent en effet pas de raretés « archaïques » ou d'éléments stylistiques originaux, puisque la plus grande partie du répertoire fait partie des chants nationaux et des chants appris à l'armée. Il n'en demeure pas moins que, si comme le pense Gilbert Rouget, « La musique, c'est toujours plus que de la musique... », deux éléments doivent être pris en compte pour évaluer justement ce corpus. D'une part, l'étude de la tradition orale a souvent montré que les contes, les musiques et les chants circulaient d'une aire à l'autre, en rendant aux identités régionales et culturelles leurs dynamiques et ouvertures propres. Il s'agit alors d'établir un catalogue des sources d'influence possibles, des stratégies musicales d'appropriation mobilisées par les chanteurs et les dynamiques historiques à l'œuvre dans cette musique. D'autre part, une performance musicale est toujours inscrite dans un ensemble de codes implicites, incluant la gestuelle, les interactions, la connivence avec l'auditoire, qui participe autant que la musique et les textes à la production collective du fait musical. De sorte que, à Tende et à La Brigue, l'important n'est sans doute pas tant ce que l'on chante que le fait même de chanter. Ainsi, bien plus que de présenter une monographie régionale, l'enquête de Bernard Lortat-Jacob nous permet d'accéder à des problématiques essentielles de l'ethnomusicologie actuelle. Le principal intérêt de cette enquête, et sans doute de presque tous les corpus régionaux, est alors plus à chercher du côté de la superposition, de la réappropriation et de l'histoire des répertoires que du côté d'une hypothétique homogénéité locale. En outre, le matériel sonore disponible aujourd'hui nous permet d'envisager plusieurs actions, tant scientifiques que culturelles, qui permettront de mieux connaître, diffuser et faire partager ce travail inédit.

Enfin, outre la nécessaire **sauvegarde du patrimoine linguistique**, la constitution du corpus de textes du THESAURUS OCCITAN (THESOC) permettra également diverses exploitations, selon le(s) champ(s) disciplinaire(s) envisagé(s). En effet, une collaboration entre divers chercheurs en SHS peut donner lieu à des réflexions interdisciplinaires innovantes, notamment sur les interactions entre l'histoire, la culture et l'évolution de la langue.

Aux vues de ces approches, il nous a paru alors nécessaire de nous interroger sur nos propres pratiques de chercheurs à travers notre expérience de la constitution de corpus oraux.

Au delà des approches théoriques spécifiques aux différentes disciplines des sciences humaines et sociales, la posture scientifique des chercheurs impliqués dans le programme HORoya - HOF a été déclinée à partir du concept de « terrain », ceci dans un souci de consensus.

Le contact avec les populations, les communautés et les individus a été privilégié et c'est dans cette dynamique de coopération qu'a été constitué ce corpus interdisciplinaire.

Dans les enquêtes par les techniques de recueil de témoignages, il a été parfois difficile de circonscrire les recherches au seul thème de l'Histoire Orale de la Frontière.

Le corpus biographique et lexical ainsi collecté n'en est que plus riche sémiotiquement dans ses dimensions diachronique et synchronique.

Une partie des témoins, loin d'être des spectateurs passifs de leur passé, ont, à de nombreuses reprises sollicité les enquêteurs. Ces locuteurs se sont voulu acteurs de leur mémoire, non seulement dans un souci de transmission intergénérationnelle, mais aussi dans une dynamique d'une nouvelle construction des sources et des données de la recherche.

Les technologies numériques, leur diffusion médiatisée et la représentation en termes de « progrès technologique » ont fortement induit un comportement positif dans l'action de « Don de parole ».

Ces témoins ont eu l'amabilité d'accueillir les chercheurs, et la gentillesse de leur confier leurs paroles et leurs discours afin de donner à entendre un mode de vie, une langue, une manière d'habiter dans ces vallées si particulières que sont la Bévéra et la Roya.

Loi de schématiser cette approche transdisciplinaire d'une « matière orale », notre contribution, en analysant les apports de chacun dans le cadre de la construction de ce corpus, permettra d'évaluer les « promesses et les limites de nos pratiques en nous confrontant notamment à la question de concilier l'ancrage disciplinaire et l'ouverture transdisciplinaire. Ces deux attitudes nous paraissent complémentaires pour une approche raisonnée des terrains »²⁰.

Par la technique de collecte de documents sonores et la mise en réseaux de données brutes de terrain, notre ambition est ainsi de coopérer à la constitution d'une bibliothèque sonore où chaque témoignage et chaque pratique disciplinaire pourront contribuer à développer de nouvelles approches scientifiques.

4. Conclusion.

La richesse et la diversité des recherches menées durant cette période nous ont permis d'approcher dans un temps et un espace définis, la notion de frontière non seulement dans les travaux de terrain mais aussi à un niveau théorique à l'occasion des échanges entre les disciplines des sciences humaines mises à contribution lors de ce travail collectif.

En effet, la notion même de « corpus interdisciplinaires », objectif de départ de ce travail, nous a d'emblée renvoyé à nos propres pratiques de terrains issues du balisage épistémologique des champs disciplinaires concernés.

C'est là une première contradiction entre les modèles théoriques et la pratique du terrain.

Bien que sur le terrain, des approches interdisciplinaires dans la collecte des données aient été réalisées avec succès, la démarche d'analyse de ces matériaux s'est essentiellement déroulée dans un processus théorique propre à chaque discipline.

Un des apports, et non le moindre, est d'avoir pu démontrer que des chercheurs, animés par une volonté partagée de collaborer avec des collègues issus de disciplines connexes, est à l'origine d'apports scientifiques non négligeables.

²⁰ Pratiquer la transdisciplinarité dans la discipline, les sciences sociales au prisme des usages numériques, Paris, programme séminaire 2009-2010 ; Centre Edgar-Morin (IIAC UMR8177 CNRS/EHESS)

Les principaux freins à ce type de coopération sont en premier lieu d'ordre individuel. La pratique au quotidien d'un champ disciplinaire entretient une tendance à considérer comme un « pré carré » l'objet même de l'étude et où l'approche la plus pertinente serait issue de la réflexion en accord avec les canons académiques disciplinaires.

L'approche théorique impliquant des concepts opératoires disciplinaires est parfois mise à mal par l'épreuve du terrain obligeant les chercheurs à grappiller des pratiques et interprétations dans d'autres disciplines.

Cette approche, souvent transversale, donne un « prêt à penser » interdisciplinaire s'apparentant à une boîte à outils que le chercheur mobilise à l'évidence lorsqu'il se trouve dans la situation où son propre cadre disciplinaire ne peut apporter ni réponses ni solutions.

Ce « bricolage », propre à chaque chercheur et à sa pratique, n'est pas systématiquement réintégré dans l'analyse des données.

Le résultat de cette analyse, en général, se veut disciplinaire et académique.

Nous avons vu un projet collaboratif devenir programme, être porté suivi et alimenté par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs.

Grâce au soutien des institutions et des collectivités territoriales, nous avons pu produire de la connaissance scientifique dans nos domaines disciplinaires respectifs et aborder depuis le « terrain » les notions d'inter et de transdisciplinarité.

Dans un permanent souci de va et vient avec nos informateurs, nous avons essayé d'être « à l'écoute de nos terrains », de ne pas faire de la « science pour la science » mais au contraire par une démarche d'immersion et de pédagogie, d'effectuer autant que faire se peut des retours sur le terrain.

Autant par des conférences, des journées d'études, une exposition itinérante, des partages de réseaux et de compétences, de l'expertise auprès de communes et de partenaires associatifs nous sommes parvenus à faire entrevoir une recherche et des chercheurs plus proches du quotidien des populations.

Ce type d'interventions à vocation pédagogique est bien sûr à développer au-delà du programme. L'exposition itinérante réalisée en collaboration avec le musée des Merveilles en est un des meilleurs exemples.

La mise à disposition du public, des résultats et de l'accès aux données brutes, aux témoignages via Internet en est un prolongement impensable il y a une vingtaine d'années.

Des points de vue qualitatifs et quantitatifs les objectifs scientifiques fixés ont été atteints et dépassés.

La prochaine étape est la publication scientifique des résultats. Nous tenons à terminer cette conclusion en remerciant le Conseil Général pour son soutien sans lequel ce programme n'aurait pu être mené à bien.

J.F Trubert : Itinéraires et facteurs exogènes : les modalités de revivification du répertoire dans la pratique du chant collectif à Tende

Quarante ans après l'enquête que Bernard Lortat-Jacob a effectuée à la fin des années soixante, il était nécessaire de faire un retour dans la vallée de la Roya et particulièrement à Tende afin d'avoir un aperçu actualisé des pratiques musicales. Entre 2006 et 2008, des enquêtes de terrain ont permis de constater que ces pratiques étaient toujours actives. La vie pastorale datant d'avant la guerre mais aussi les flux migratoires importants qui eurent lieu pendant et après la deuxième guerre mondiale ont créé un contexte culturel et patrimonial complexe, qui se traduit par une importante mobilité autour de cette zone favorisant les échanges, le partage et surtout la création d'un patrimoine culturel commun.

Outre les enquêtes de Bernard Lortat-Jacob²¹ et de Roberto Leydi²², Mauro Balma et Giuliano D'Angiolini ont récemment édité les archives sonores collectées dans le Piémont par Nataletti et Collaer dans le milieu des années soixante²³ sur le versant italien (Pigna, Ceriana, etc...) qui manquait aux enquêtes précédentes pour avoir un aperçu des pratiques vocales et musicales de ces vallées du Piémont. Certaines constantes vocales caractéristiques des vallées piémontaises peuvent être soulignées ici : le chant masculin à deux ou trois voix, ou « chant de compagnie » comme le souligne Lortat-Jacob²⁴, l'accompagnement vocal à la tierce, l'accompagnement de musiques de danse par l'accordéon – ou le *semitòn* : *curent* et *balèt*.

Cependant, nous nous situons là dans un niveau de généralité qui touche un grand nombre de vallées, et surtout qui n'explique pas la spécificité actuelle de la pratique vocale dans la vallée de la Roya, ni comment celle-ci s'est installée, et surtout comment elle est actualisée. Dans son article, mon collègue Cyril Isnart décrit le processus d'enracinement des pratiques, basé sur la relation qui s'est établie entre Tende et sa ville jumelle²⁵, Vernante de l'autre côté du tunnel du col de Tende. Ainsi, une proximité s'est établie sur la base des liens familiaux, privilégiant des espaces de transmission de ces pratiques. Nous ferons également référence aux pratiques de cette vallée qui permettent de saisir la place qu'occupent celles-ci dans la vallée de la Roya. Si la structure des chansons conserve le caractère spécifique qui a été relevé dans les années soixante²⁶, il est apparu dans l'actualisation de l'enquête des éléments particuliers venant illustrer la question de la pratique.

Le « chant de compagnie » peut dès lors se saisir selon plusieurs types de structures qui la sous-tendent. Nous entendons ici structure dans la mesure où il y a organisation des événements musicaux en relation avec une pratique vocale mais aussi sociale. Cette organisation rend compte d'une hiérarchisation d'un certain nombre d'éléments caractéristiques, du point de vue du répertoire, puis du point de vue de la pratique vocale, de la constitution des voix et du choix des partenaires, du point de vue des circonstances durant lesquelles ces chants – et danses – sont pratiqués. Nous sous-entendons que des liens unissent pratique vocale et instrumentale, qu'il y a des facteurs de transmission et de revivification du répertoire. Le texte qui suit tendra à montrer que les pratiques vocales sont liées dans la pratique à l'intervention d'éléments exogènes.

²¹ Cyril Isnart et Jean-François Trubert (éd.), *Musique du col de Tende, Les archives de Bernard Lortat-Jacob 1967-1968*, Nice, Éditions ADEM06, 2007.

²² Roberto Leydi, *I canti popolari Italiani*, Milan, Arnoldo Mondadori Editore, 1973.

²³ Mauro BALMA et Giuliano d'ANGIOLINI (éd.), *Musiche tradizionali del Ponente Ligure*, Roma, Squilibri, 2007.

²⁴ Présentation orale du film « Vievola » par Bernard Lortat-Jacob au Musée des Merveilles de Tende, 15 septembre 2007.

²⁵ Voir l'article de Cyril Isnart dans le présent ouvrage. Cette ville qui n'est pas véritablement « jumelle » à strictement parler, puisque la première ville que l'on croise après le tunnel est Limone.

²⁶ Jean-François Trubert, « Vocalité et repères », dans *Musique du col de Tende*, op. cit., p. 51-63.

Pratiques vocales et instrumentales, le répertoire en question

Les premiers pas de cette enquête, effectuée en 2006, semblait atterrir sur un écueil majeur : les premiers témoignages recueillis semblaient affirmer que toute pratique vocale avait définitivement disparu de la vie quotidienne des villageois de Tende. Un an plus tard, le même informateur²⁷ nous affirmait que l'on chantait bel et bien à Tende, et qu'il connaissait bien sûr son répertoire ainsi que les chanteurs significatifs du village. Ce genre de paradoxe n'est pas isolé, et souligne s'il en était besoin, la prudence avec laquelle – encore maintenant – il convient de considérer ces pratiques.

Modes et pratiques du chant collectif :

Dans la ville de Tende, il y a essentiellement deux modes de pratiques vocales : le « chant de compagnie » qui correspond à un moment de partage convivial et d'échange entre amis ou bien encore entre membres de la famille ; et le chant « festif », qui correspond à la rencontre lors des manifestations qui émaillent la série de fêtes qui débutent fin juin et s'arrête début octobre, en coïncidant à peu près à la période qui va du solstice d'été à l'équinoxe.

La différence essentielle entre ces deux modes de rencontre réside principalement dans le nombre des participants. Le chant de « compagnie » est essentiellement associé à la rencontre fortuite, au hasard et à la qualité des intervenants. Il dépend dans la réalité d'un petit « groupe » de chanteurs, souvent les mêmes, qui se sont forgées cette identité particulière avec les années, en assimilant un répertoire et une façon de chanter par l'expérience commune et la pratique. Il est fréquent de trouver ces chanteurs dans les bars de Tende, souvent au moment de l'apéritif dominical. Deux bars sont coutumiers du fait, il s'agit du bar « L'Edelweiss, Chez Jacky » et du « Vieux Colombier ».

Lors des entretiens réalisés sur place, les témoins de ces chants parlent très souvent de la manière dont ces chanteurs se regroupent. Un terme est récurrent dans le vocabulaire local : on dit qu'ils se « retrouvent » ou qu'ils se « trouvent ». Ce terme signifie que tout le monde ne possède pas la même capacité à « bien » chanter, que seul un petit groupe peut le faire. Ce groupe – identifié – est donc capable de chanter « de la bonne manière » à condition que ses différents membres se « trouvent ». Alors, si l'on continue à paraphraser nos témoins, on assiste à de « beaux » chants – comprenons chantés « comme autrefois ». Par contre, dans la réalité, la manière même de constituer le répertoire et de chanter contribue plutôt à une actualisation et à une modernisation du répertoire.

Ce qui est extrêmement intéressant, c'est de constater que la population ancrée dans cette région considère ces pratiques vocales comme un élément déterminant de leur patrimoine local, non seulement du point de vue de ce qui est le plus frappant – à savoir la langue piémontaise ou l'italien – mais surtout du point de vue de la pratique – se retrouver et chanter. Ainsi, si l'on considère que ce phénomène en soi contribue à définir une identité locale, on constate en même temps que seule une petite minorité – les chanteurs – a le pouvoir de garantir cette part d'identité en continu : celle-ci possède donc une forme identifiable mais précaire, repose sur des contraintes sociales et démographiques, et change sans cesse de structures. En effet, le groupe de chanteur se rencontre de manière irrégulière, ne chante pas toujours les mêmes chants, mais surtout, même si ses membres sont identifiables, ils forment un noyau autour duquel gravite un nombre indéterminé de pratiquants. Il n'y a pas a priori de sélection des chanteurs, bien qu'elle existe tacitement. À Tende, un groupe de chanteurs se démarque assez nettement, il est constitué de Albert Martini, Stéphane Pellegrino, Jean-Pierre Sassi et Elsa Giordano.

²⁷ Entretiens réalisés auprès de Joseph Giusto le 21 juin 2006 et le 11 avril 2007, à Tende. Transcriptions transmises à la MSH de Nice et aux Archives Départementales des Alpes-Maritimes.

Lors des entretiens, d'autres pratiquants se sont révélés, comme Aldo Viale, mais aussi la famille Vallauri, qui compte des accordéonistes dans ses rangs. Comme le faisait remarquer Etienne Pellegrino²⁸ – ainsi que le témoignage inclus dans le film *Vievola* – si quelqu'un chante mal, il y a une manière de lui faire comprendre qu'il vaut mieux qu'il se taise. La présence de témoins *qui ne participent pas* est ici fondamentale : les groupes se forment avec l'intention évidente de montrer leur rattachement à la communauté, leur connaissance des danses et du répertoire, en même temps qu'ils se considèrent eux-mêmes comme responsables d'une certaine authenticité. Pendant le chant de « compagnie », les chanteurs se mettent à l'épreuve²⁹, mais font également la démonstration de leur sens musical et esthétique. En revanche, lors de grandes occasions ou si un nombre suffisant de chanteurs est présent on assiste à des regroupements plus importants et plus massifs, où comme le rappelle Oreste Vallauri :

« Les paroles et la chanson ça fait un truc quand on y est, quand vous avez une vingtaine de personnes qui chantent comme ça, enfin qui arrivent à chanter, parce que faut quand même s'accorder. [...] Vraiment les personnes qui chantent, je vois mon frère, le groupe qui sont, y s'unissent et vous entendez un son [...] ça vous donne la chair de poule. »³⁰

Cette notion esthétique revient dans d'autres entretiens, comme celui d'Albert Martini réalisé également le 11 avril 2007. Lors de la fête des classes du 4 octobre 2008, Etienne Pellegrino jugeait les chansons et les danses en les répartissant en deux catégories : les chansons et danses *hautes* et les *basses*. Les chansons ou les musiques de danses réussies étaient qualifiées de *hautes*, elles parvenaient à déclencher une émotion esthétique ou encore à entraîner le pas du danseur. L'émotion ou le sentiment esthétique *haut* est une condition indispensable d'une chanson à plusieurs voix réussie, sentiment que l'on partage alors avec toute la communauté. Les chants festifs sont l'occasion du partage avec la communauté, alors que le chant dit de « compagnie », plus quotidien, assure l'entretien du répertoire durant l'année.

Répertoire

On rencontre cette forme de pratique vocale à plusieurs essentiellement lors des fêtes, qui constituent un important moment de vivification de ces pratiques et de leur revitalisation. Le calendrier des fêtes débute par celle du hameau de *Vievola*, suivie par la fête de Saint Eloi – la fête des mulets – puis la fête du Vieux Tende en Août (créée en 1966), et enfin la fête des châtaignes le premier dimanche d'octobre, qui est en même temps la fête des classes et – c'est important – la dernière fête de la saison pour toutes les vallées mitoyennes, Roya et Vermenagna. Les fêtes sont un moment important d'échange, de partage et de retrouvailles. On assiste à des flux de personnes venant des vallées voisines pour reformer pendant le temps de la fête une unité perdue ou partagée : unité familiale, linguistique, ou encore culturelle ou géographique (on a vécu dans la même ville ou on a passé ses vacances ici depuis l'enfance). Comme nous allons le voir, ces moments de déplacements vont constituer un facteur fondamental de revalorisation du répertoire pour les chanteurs locaux.

En faisant un parallèle avec l'enquête de Brailoiu en Roumanie, Bernard Lortat-Jacob soulignait que le répertoire des chants pratiqués à Tende était particulièrement composite, tant du point de vue linguistique que du point de vue de l'origine des chansons : « C'est le fait de chanter qui comptait surtout. Et, d'ailleurs, dans la perspective d'une ethnologie contemporaine, cela

²⁸ Entretien réalisé par Cyril Isnart et Jean-François Trubert le 11 avril 2007, à Tende. Transcriptions transmises à la MSH de Nice et aux Archives Départementales des Alpes-Maritimes.

²⁹ Jean-François Trubert, « Vocalité et repères », *op. cit.*, p. 61-63.

³⁰ Oreste Vallauri, entretien réalisé par Jean-François Trubert le 11 avril 2007 à Tende. Transcriptions transmises à la MSH de Nice et aux Archives Départementales des Alpes-Maritimes.

suffit à représenter un phénomène intéressant en soi. »³¹ Ce phénomène est toujours d'actualité, mais toutefois, la question du répertoire mérite que l'on s'y attarde un peu. Sans avoir l'ambition de pouvoir ici donner un aperçu exhaustif du répertoire vocal de Tende, nous pouvons mettre en lumière quelques éléments significatifs.

Le répertoire sur lequel s'appuie la pratique vocale tendasque est essentiellement issu des pratiques vocales piémontaises : chants italiens, chants des *Alpini*, chants de garnison ou de travailleurs. Il est lié à une intense activité économique qui semble s'être développée à partir des années vingt, particulièrement dans les vallées du Val Vermanagna et de la Roya, à Vernante et à Tende en particulier³², bien qu'il soit possible de tracer dans d'autres vallées des pratiques similaires, ou encore des chants apparentés. Le répertoire n'est pas fixe, il est constitué d'un noyau de chants récurrents, dont les plus caractéristiques sont considérés par les chanteurs comme de véritables « tubes », des chansons que tout le monde connaît et que chacun peut entonner. Parmi ces chants : *Piemontesina bella*, *Que mazolin di fiori* sont des succès incontournables, vraisemblablement diffusés à partir des années 40. *Oh, dio del cielo*, *Sul cappello*, *Sul ponte di bassano* sont d'autres chants particulièrement connus. Dans l'annexe, la transcription du sommaire du livre pour accordéon de Pörschman de 1939 confirme l'implantation de ces chants à partir des années trente, et sa fixation dans le répertoire des vallées, ainsi que sa diffusion généralisée. Des recensements de chants plus anciens comme ceux d'Eugène Rolland (1882) ou encore de Marcoaldi (1855) ne donnent aucune occurrence de ces chansons. Une exception cependant peut être faite pour la chanson piémontaise *Nana Cuncheta*, que Roberto Leydi a relevé dans le Nigra mais aussi dans le recueil *30 ninne nanne popolari italiane* de 1934³³.

Il s'agit donc moins d'une tradition véritablement locale à proprement parler que de « succès » de l'époque, valorisant une forte identité régionale, en étant diffusée largement pour animer les diverses fêtes des alentours. Cette absence de spécificité locale explique aussi cette capacité de diffusion, et le fait que chacun ait pu s'approprier aussi facilement ces chansons – qui apparaissent finalement moins comme le fruit d'un patrimoine local autonome que comme des chansons « à la mode » de l'époque. Par contre, ce répertoire s'est fixé, il s'est cristallisé puisque ces chants sont toujours présents, et qu'ils symbolisent à présent le souvenir nostalgique d'un certain « âge d'or ». Connus en 40, la jeune génération des années 60 – celle qui finalement a été interrogée par Lortat-Jacob – a pu encore s'approprier ces chants. Celle de 2000 subit déjà un processus de folklorisation et de revivalisme qui correspond à une survivance en même temps qu'à une forme de déclin.

Cette absence de spécificité d'un répertoire local à proprement parler touche également la seule chanson locale tendasque. De nombreux témoignages soutiennent qu'il y a plusieurs chansons tendasques³⁴. La réalité est moins prolifique : nous n'avons pu en récolter qu'une seule, qui figure du reste dans le livre *Musique du col de Tende* et que nous avons appelé *Cansun de Tenda*, en donnant une transcription réalisée d'après l'enregistrement et d'après des témoignages oraux recueillis sur place. Cette chanson, appréciée pour sa spécificité et l'utilisation du dialecte local (le tendasque est toujours pratiqué) est très souvent chantée lors des fêtes ou des rencontres entre pénitents d'une même confrérie. Or, la récente publication du livre de Mauro Balma et de Giuliano D'angiolini³⁵ donne un document qui vient minimiser l'appartenance géographique spécifique de cette chanson. En effet, en 1965, Nataletti réalise un collectage dans les vallées avoisinantes, et notamment dans la région de la Brigade. Son informatrice, Giulia Ronchetti, est

³¹ Bernard Lortat-Jacob, entretien réalisé par Cyril Isnart, *Musique du col de Tende*, op. cit., p. 22.

³² Les entretiens réalisés en avril 2007 auprès de Joseph Giusto et de Mme Vallauri décrivent l'implantation d'une génération d'actifs à partir des années vingt dans les vallées, et particulièrement à Tende suite à une importante activité économique et à l'apparition de nouvelles structures, comme l'hôpital de Tende par exemple.

³³ Roberto Leydi, op. cit., p. 48.

³⁴ Enquêtes effectuées en 2006 auprès du comité des fêtes du Vieux-Tende.

³⁵ Mauro BALMA et Giuliano d'ANGIOLINI (éd.), *Musiche tradizionali del Ponente Ligure*, op. cit., p. 23.

originaire de San Remo et interprète un chant intitulé *Or vèn ar mèis de mars [I pastùu]* (à l'arrivée du mois de mars, les bergers) possédant une proto-mélodie proche de la chanson de Tende. Du point de vue des paroles, deux couplets sont quasiment identiques :

- Dans la version collectée par Nataletti :

Quand r vèn ar mès de maggiu
Èr pàastùu sè rëcrèa
S'amola ra curéa
Anturna ars é vaii

Së fa bone tripagne
Dë bèc e dë castagne
E së lë mangia trope
Nësciün ni trova a dii

- Dans la version collectée par Bernard Lortat-Jacob – et par nous-mêmes dans un chansonnier où la chanson a été copiée de manière manuscrite :

Ar'venne ar'me de Maggiu
I pastu li se recrea
Li mola a sa curea
N'turnu a sa vaii (bis)

De laitu e de castagne
Sen faremu de tripagne
Ar' mancu nessun,
Nu ne truverà da di

D'autres chansons (qui n'étaient pas relevées par Roberto Leydi) ont été relevées dans les années 60 par Paul Collaer, et montre cette élargissement de l'espace, comme *Tre Brunete*, que l'on considère dans la vallée de la Roya comme la chanson de La Brigue, mais que Paul Collaer a collecté en 1966 à Triora dans la région d'Imperia : *E ri sun tréi fiyete (réi tre brunete)*. Bien évidemment, la modalité de la pratique et les conditions dans lesquelles ces chansons s'exercent sont primordiales, et ce phénomène pris isolément ne prouve rien en soi. Il n'empêche, comme nous allons le voir ci-après, qu'une très grande mobilité s'applique à ces pratiques, qu'elles sont largement répandues et ne sont pas le fruit d'un patrimoine qui serait uniquement local.

En fait, Roberto Leydi a montré comment les chants piémontais pouvaient être rattachés à ce qu'il a appelé l' « aire septentrionale », comprenant un certain nombre de caractéristiques communes³⁶ que nous rappellerons ici (d'après Roberto Leydi) :

- type mélodique avec disponibilité harmonique
- Base modale de type nord-européenne, avec sensibilité à la tonalité (prédominance du majeur)
- Présence très limitée de mélismes
- Forte présence de l'exécution chorale (polyvocalité)
- Variété des types d'émissions, toujours éloignées du type dominant dans la zone méridionale.
- Structure rythmique avec un degré de liberté relativement limité et plutôt rigide

³⁶ Roberto Leydi, *op. cit.*, p. 18.

- Suprématie absolue des formes strophiques, avec ritournelle
- Large présence du répertoire de type « narratif », issue de la « ballade » européenne.

Dans cette synthèse, l'accent est mis sur la polyvocalité, et notamment le chant à la tierce qui est une caractéristique « dominante » :

« Le type d'exécution vocale dominante de la région septentrionale s'organise par intervalle de tierce le long de la ligne de la voix principale (appelée « primo »), qui entonne, en solo, chaque début de strophe. Cette voix offre souvent des ornements que le chœur ne peut pas reproduire. Le répertoire comporte aussi bien des ballades que des chants lyriques ou des chants fonctionnels... Dans certains cas, dans la structure polyvocale du nord, des intervalles plus occasionnels de quarts ou de quintes témoignent peut-être d'une strate plus ancienne. On peut noter à ce point qu'il n'est pas improbable que le développement de l'activité choral dans ces régions septentrionales, sur la base de ce qui existait, soit lié à la disparition des instruments. On peut faire l'hypothèse que lorsque l'accompagnement instrumental venait à manquer (des instruments comme le bourdon, la zampogna, la ghironna, etc.) la nécessité de développer encore plus l'accompagnement vocal a été ressentie. »³⁷

Or, l'enquête actuelle et les témoignages que nous avons pu recueillir montrent une situation bien plus riche. S'il est possible d'inclure la pratique vocale de la Roya dans l'aire géographique « septentrionale », il serait par contre abusif de conclure à la substitution des instruments par la polyphonie vocale. La constitution du répertoire se fait par accumulation progressive de différentes chansons sans suivre de logique particulière, et surtout il y a une forte présence de musiciens itinérants. Mieux, il s'avère qu'en fait ces pratiques vocales de même que leur répertoire sont en réalité tributaires de cette circulation du patrimoine et des personnes, et qu'elles ne peuvent être renouvelées sans l'apport d'éléments exogènes que véhiculent justement les musiciens.

Revitalisation, transmission

Les pratiques qui s'exercent lors des fêtes revêtent un caractère un peu différent de celui des chants de compagne. En effet, le cercle des chanteurs s'élargit, il touche une population plus large, et surtout, s'adresse non plus aux seuls habitants mais aussi aux « expatriés » et aux extérieurs, les membres de la famille qui se sont installés dans d'autres villes, les habitués non natifs du village mais qui viennent régulièrement. Ainsi la fête du Vieux-Tende a rassemblé durant deux années consécutives, en 2006 et en 2007 des personnes de Menton, du Var, de la côte d'Azur, des gens des vallées italiennes avoisinantes. Cette fête s'est déroulée sous l'auspice du groupe piémontais *Bella Musica* (du Val Vermanagna) qui assure par ses musiciens – un chanteur, un accordéoniste accompagné d'une boîte à rythme, un clarinettiste – de pouvoir produire des *Curent* et des *Ballèt* pour que tout le monde puisse danser. La pratique est alors intergénérationnelle. Enfants, adolescents, adultes, seniors, tout le monde danse et assiste aux pratiques vocales lors de cette fête. En juillet 2008, un autre groupe, plus folklorique avait assuré l'animation. On a retrouvé le groupe *Bella Musica* lors de la fête des classes et de la fête des châtaignes, le premier dimanche d'octobre 2008.

La fête des classes est sans aucun doute le facteur d'intégration et d'assimilation du répertoire de la pratique vocale le plus important. Souvenir du départ pour le service militaire des conscrits âgés de vingt ans, la fête des classes réunit pour une même journée les natifs du village (et parfois les natifs qui n'y habitent plus, mais qui reviennent exprès pour l'occasion) dont l'année de naissance est un multiple de 10 ou de 5 de l'année en cours.

³⁷ *Ibid.*

La fête des classes à Tende se déroule alors ainsi : Messe le matin, apéritif sous le chapiteau de l'église (esplanade couverte derrière l'église de Tende), descente de la rue de France en dansant, apéritifs dans les bars de la rue principale (Bar de l'hôtel, bar des sports, Edelweiss), dîner dans un restaurant local ou dans la salle communale (en 2006). Repas du soir offert par le comité des fêtes du Vieux-Tende, bal et fête des châtaignes le soir.

Il existe ainsi trois facteurs d'intégration et d'assimilation des chants dont les deux principaux sont aisément décelables. Le premier est lié à la nature même de la fête. En effet, grâce à la présence simultanée de toutes les générations dont l'année de naissance correspond à un multiple de 5 ou de 10 (à partir de 20 ans normalement) toutes ces générations sont en contact les unes avec les autres, et « apprennent » pour ainsi dire par imprégnation le répertoire vocal, ainsi que les modalités du chant inhérentes au répertoire – chant à la tierce, antiphonaire en deux parties³⁸.

Le deuxième facteur est un facteur temporel : la journée se déroule quasiment en continu, et le chant, qui est à la fois une preuve d'appartenance mais aussi de vigueur et de vitalité, est pratiqué également tout au long du jour. Certains chants sont donc repris plusieurs fois, il y a des variantes, chacun entame ce qu'il connaît – on entend d'ailleurs des chants comme *Chevaliers de la table ronde* ou d'autres « chansons à boire » en français. À ce moment-là, ou lors d'autres fêtes qui peuvent être parfois privées, chacun partage son propre répertoire et met en commun pour ainsi dire le chansonnier personnel qu'il s'est constitué lors de ces différentes manifestations. Ce chansonnier peut être oral et mémorisé, mais il peut être également écrit. Ainsi en 2006 et 2007, Caroline Franca avec le Comité des fêtes du Vieux-Tende ont organisé des apéritifs de quartier qui étaient accompagnés de chansons. En entendant les plus anciens entonner des chants, les plus jeunes ont eu l'idée de constituer un chansonnier qui a ensuite circulé de main en main (Voir annexe partie II du présent article pour le sommaire du chansonnier). Dans un entretien, Albert Martini décrit le processus de partage et d'apprentissage³⁹ : « Après il y avait « Cimitero delle rose », c'était une très belle chanson qu'on a commencé à chanter à Tende on y était 4 ou 5 et de suite tout le monde l'avait appris. »

Certains particuliers assimilent un répertoire des autres vallées, mais en utilisant également des K7 ou des CD de groupes folkloriques, comme ceux du groupe folklorique *I Vernantim* de la ville de Vernante par exemple, le groupe « modèle » toujours actif qui continue d'enregistrer et de se produire et qui donne un nouvel essor aux chansons « anciennes » (par opposition à la variété actuelle).

Mais pour autant, si nécessaire qu'elle soit, la fonction vitalisante de ces journées ne suffit pas en soi à exprimer l'énergie toujours présente dans la pratique vocale. La dernière fête des classes, en 2008, a été conduite principalement par un seul chanteur de la génération des années trente. Le renfort – en quelque sorte – est venu d'un autre facteur très important dans la structure de la fête tendasque.

Fonction des musiciens itinérants :

Le troisième facteur d'intégration est moins apparent et concerne la présence des musiciens itinérants. Nous avons déjà évoqué le texte particulièrement intéressant de Cyril Isnart, qui montre – au-delà du fait anthropologique des unions et des mariages – qu'en réalité les liens familiaux sont extrêmement forts entre les deux vallées, et qu'en partie, ces liens assurent l'implantation sur le site de Tende d'une partie de la culture du Val Vermanagna. Les entretiens réalisés en 2007 montrent qu'à partir du développement économique de la vallée de la Roya à

³⁸ Cf. Roberto Leydi, *op. cit.* p. 18. Voir également Giuliano D'Angiolini, « La musica del Ponente Ligure : figure i stile », dans *Musiche tradizionali del Ponente Ligure*, *op. cit.*, p. 57 et Jean-François Trubert, « Vocalité et repères », *op. cit.*, p. 53-54.

³⁹ Interview réalisé par Cyril Isnart et Jean-François Trubert le 10 avril 2007.

partir des années vingt, beaucoup d'italiens se sont installés, en tissant des liens durables entre différentes localités, et notamment entre Vernante et Tende. En parallèle, une forme de concurrence s'est établie entre les vallées. Dans le discours des tendasques, il n'est pas rare de trouver une allusion à la ville de Vernante – avec laquelle une grande partie des tendasques gardent des liens assez forts du fait de la présence de Vernantais dans leur famille – considérée avec nostalgie comme un lieu idéal, où les fêtes possèdent un faste dont celles de Tende ne serait que le pâle reflet. Il s'agit d'un mythe collectivement partagé, qui assure dans le même temps une dynamique d'action afin de reproduire ou au moins d'inventer des moments équivalents. Il est vrai que la fête des classes à Vernante possède une ampleur qui dépasse de loin celle de Tende. Elle se passe en août, pour la fête de l'assomption – l'*Assunta* – et se déroule sur tout le week-end. Elle débute le samedi soir par un feu d'artifice et un embrasement des collines avoisinantes. Des bûchers aux formes diverses sont disposés sur les pentes des collines – sorte d'ex-voto éphémères – et sont allumés au moment des feux d'artifice. Le lendemain, les groupes des différentes classes d'âge se promènent dans la rue en dansant, avant bien sûr la messe. Un cortège de musicien se déplace alors dans la rue principale de la ville, constitué par des sections d'accordéonistes et de clarinettes, venus de tous les environs, jouant des *curent* et des *ballèt*.

Ces musiciens sont pour la plupart amateurs, certains sont professionnels, et d'autres enseignent la musique. Avec le revivalisme et la revendication localiste et régionaliste, la musique devient un patrimoine qui trouve un intérêt nouveau auprès des jeunes. Ainsi, la bande de musiciens de Vernante est intergénérationnelle, le fils joue au côté de son père. Ces ménétriers parcourent la région, et s'associent à toutes les fêtes de l'été qui animent les vallées. Nous pouvons prendre exemple sur l'un d'entre eux, Stefano Bertaina⁴⁰, qui est clarinetiste, habite Vernante et accompagne régulièrement – comme il le dit lui-même – « toutes les fêtes »⁴¹. Or, c'est aussi Stefano qui vient à Tende pour animer les cortèges. Ainsi lorsque le comité des fêtes descend la rue principale du vieux-tende pour aller dans le centre du village, Stefano les accompagne avec un accordéoniste. Le rôle du clarinetiste est ici fondamental : c'est lui qui donne le ton, cherche les airs, donne l'élan, amorce les musiques. Bref, c'est un sélecteur : il distribue le répertoire.

Le rôle prépondérant des ménétriers est apparu encore plus nettement lors de la dernière fête des classes à Tende, le 4 octobre 2008. Omniprésent dans la journée, le clarinetiste Stefano Bertaina a accompagné tous les protagonistes de la fête, en jouant les danses leur permettant d'animer les rues du village, mais également en donnant les premières notes des mélodies pour que les « anciens » comme Etienne Pellegrino puisse les chanter. Ainsi, le trio formé par le clarinetiste, l'accordéoniste et le chanteur est venu se substituer au « groupe » de chanteurs qui était ici manquant, le clarinetiste s'assurant de « lancer » les différentes mélodies. Une sorte de joute s'engage alors : le chanteur et le clarinetiste deviennent duellistes, et c'est à celui qui lance le plus de chansons, qui connaît le plus d'airs. En lançant une mélodie, Stefano tient à s'assurer qu'il sera bien suivi, et provoque en même temps son camarade : celui-ci doit répondre à l'appel et chanter avec lui, en un mot se souvenir. À cette occasion, Etienne Pellegrino montrait le rôle fondamental du clarinetiste pour donner à la danse un caractère *haut* et lui donner son élan irrésistible. Il a précisé que les danses se faisaient à l'époque de sa mère – soit dans les années 30 à 40 – sans la clarinette. Puis des orchestres sont apparus avec la clarinette. Au dire de M. Pellegrino, la première fois que sa mère a entendu une *Curent* avec une clarinette, elle s'est évanouie car la danse était trop *haute*, c'est-à-dire que le rythme était devenu trop soutenu et trop excitant.

⁴⁰ Stefano Bertaina est clarinetiste et enseigne également la clarinette. Contact : monica88.m@libero.it.

⁴¹ Interview réalisé en août 2008 et en octobre 2008.

La journée s'est donc déroulée autour de ce rapport entre le clarinettiste et les chanteurs – d'autres chanteurs ont rejoint le groupe à la fin de la journée – où Stefano Bertaina a eu ce rôle central de s'assurer que le répertoire était toujours vivace. Il est frappant que tout ceci se produise de la manière la plus spontanée possible bien évidemment. Il est presque impossible d'avoir un titre de chanson, les paroles s'effacent de la mémoire aussitôt la chanson produite, et parfois, des paroles différentes sont utilisées sur le même air. C'était le cas en octobre 2008, où Etienne Pellegrino a chanté au moins trois chansons différentes sur l'air de *Ero un bel Lunedì*. Les fêtes et les rencontres collectives ont donc cette fonction fondamentale d'assurer la conservation mnémotechnique des airs. Cette revitalisation passe par l'action et par le geste de chanter et de danser, agents de fixation dans la mémoire individuelle mais aussi collective.

Quarante ans après l'enquête de Bernard Lortat-Jacob, on peut remarquer que les pratiques vocales n'ont pas disparu dans la ville de Tende, même si il est permis de s'interroger sur sa viabilité à long terme, car les chanteurs sont de moins en moins nombreux – comme l'a démontré la dernière fête des classes. Les liens familiaux qui se sont tissés depuis des générations entre Vernante et Tende assurent néanmoins une certaine poursuite des pratiques locales, et en particulier du chant collectif. La fête des classes et les différents moments festifs qui rythment l'année sont une occasion particulière d'intégrer ce répertoire et de le revivifier. Surtout la présence omniprésente des ménétriers permet la diffusion et la vivification de ce répertoire. En effet, encore plus que la pratique interne, c'est un élément exogène qui assure le renouvellement du processus et lui apporte une certaine forme de vitalisation. Le paradoxe consiste en ceci que les éléments d'une certaine forme de revendication locale sont exogènes, et sont le fruit de flux et de mouvements constants qui garantissent la survivance de ces pratiques, comme le rappelle Albert Martini : « Oui, avant, on finissait de chanter à Tende on prenait la voiture et on partait chanter à Vernante. »

À l'heure actuelle, la pratique existe encore à Tende, mais elle semble par contre dans une phase de déclin. Les dernières fêtes de l'année 2008 ont montré une tendance à l'étiollement, moins de monde, moins de public connaisseur, une tendance constatée par nos informateurs eux-mêmes. La dernière fête des classes a montré que sans la présence de M. Pellegrino et de Stefano Bertaina, bon nombre d'événements liés traditionnellement à cette fête auraient purement et simplement disparus, car les autres personnes présentes ignoraient tout simplement le répertoire et semblait moins partager l'enthousiasme qui a pu être constaté lors des fêtes précédentes. Les accidents liés à l'alcoolémie avaient par ailleurs renforcé la présence policière sur le terrain, qui a censuré toute forme d'euphorie collective : il n'y avait plus moyen de danser sur la route et de se réapproprié l'espace urbain. Tous ces éléments font planer une menace, qui n'est pas une menace identitaire mais une menace sociale. Les habitants de ces vallées démontrent par leurs pratiques le sens du partage du patrimoine culturel et de sa circulation. Que celui-ci soit façonné individuellement n'est pas un problème, qu'il soit lié à des agents exogènes non plus, tant qu'il est redistribué collectivement et partagé par tous, enrichi par chaque individualité, et éprouvé collectivement. La situation économique et sociale actuelle impose une condition exactement inverse : le patrimoine culturel s'appauvrit, il est imposé à tous, et éprouvé individuellement. Voilà peut-être le conflit qui est en train de se jouer dans les vallées jumelles qui jouxtent la frontière franco-italienne. Ce conflit n'est pas celui du présent contre le passé, il est d'un autre ordre. Nous n'avons pas l'intention ici de tomber dans le piège de la sentence facile, de nommer un éventuel coupable – globalisation, mondialisation, etc. Nous constatons qu'à l'échelle de cette région du monde, se noue une lutte entre la tendance spontanée du collectif au mouvement et à l'échange et l'attraction récente de l'individuel vers une certaine forme d'immobilisme.

Annexe I :

Répertoire transcrit par Walter Pörschmann, édité en 1939 :

Canti della montagna, trascritti per fisarmonica da W. Pörschmann, Milano, Edizione Suvini Zerboni, 1939.

1. A la moda d'j muntagnun
2. Dove sei stato moi bell'alpino ?
3. E c'eran tre alpin
4. E la violetta
5. Il sole dietro ai monti
6. Il testamento del capitano
7. In cima ai monticelli
8. L'è ben ver
9. Monte nero
10. Oh, dio del cielo
11. Quel mazzolin di fiori
12. Sul cappello
13. Sul ponte di bassano
14. Va l'alpin

Chansonier constitué et transmis par Michèle Operto :

Tapuscrit polycopié, en deux parties :

Partie I, sans illustration ni couverture. Chansons photocopiées ou tapuscrites, pages numérotées à la main :

1. A qui commando io
2. Cansun di'pastu de Tenda
3. La risaia
4. E la violetta
5. Bionda
6. Addio valle Roia
7. Quel mazzolin di fiori
8. Cimetero di rose
9. La tradotta che parte da torino
10. Piemontesina
11. Nissa la bella
12. Lo spazzacamino
13. La domenica andando alla messa
14. Il cacciatore del bosco
15. Chitarra romana
16. Reginella campagnola
17. Sento il fischo del vapore
18. Era una notte che pioveva
19. Bella ciao
20. Romagna mia
21. Meglio sarebbe (cara rosina)
22. Moretto, moretto
23. La montanara
24. Mamma mia dammi cento lire
25. Chiesetta alpina
26. Signore delle cime
27. Capinere

28. Magna gioan a a l'era 'n su l'uss
29. Amor dammi quel fazzolettino
30. La strada nel bosco
31. Etoile des neiges
32. Marieme i veui marieme
33. Mia Mama a veul ch'i fila
34. Che con le donne vuole aver fortuna
35. Era una notte che pioveva
36. Gran dio del cielo
37. Paesanella
38. Ciau ciau maria catlina
39. Pellegrin, che vien da Roma
40. Madonnina dai riccioli d'oro
41. Emma
42. La tradotta
43. La strada del bosco
44. Meglio sarebbe
45. Non ti ricordi quel mese di aprile
46. Moretto
47. Gli di nessuno
48. Noi della val camonica
49. Dal dialetto milanese
50. A la bastille
51. La mariulà
52. Jeanneton prend sa faucille
53. Maria catlina (Cf. 26)
54. La bella la va al fosso
55. Chevaliers de la table ronde
56. Marina
57. Sul cappello
58. Boire un petit coup
59. É arrivato l'ambasciatore (sans titre)
60. Valsugana
61. Va pensiero
62. Amor dammi quel fazzolettino
63. Vola colomba
64. Aveva gli occhi neri neri

Partie II : copies de tapuscrits et manuscrits (chansons 70 à 134), chansons numérotées, avec couverture et illustration.

Titre de la page de couverture : *Chants italiens, Bienvenue dans la vallée de la Roya, Tende.*
Cahier de chansons utilisé pendant les apéritifs de quartier en 2006 et 2007.

La présente transcription de la table respecte la numérotation du chansonnier.

1. Valle casterino
2. Valle stura
3. Siciliana bruna
4. Il molinaro
5. Ciao polonia
6. Quel mazzolin di fiori
7. Bocce e barbera

8. O dio del cielo
9. Rossignol de mes amours
10. Piemontesina
11. Paese
12. L'america
13. Etoile des neiges
14. La monachella
15. Cimitero di rose
16. La piu bella
17. Era una notte
18. Monte canino
19. La nave si accosta
20. E al di la del piave
21. La bella rosellina
22. Chiesetta alpina
23. Era un bel lunedì
24. Amore moi non piangere
25. Chi con le donne
26. Bersagliere a cento penne
27. Quel fazzolettino
28. Il sirio
29. Fiori di campo
30. Bella ciao
31. Il testamento del capitano
32. Alpette
33. Ponte di perati
33. (bis) La tradotta
34. L'ambasciatore
35. Langarola vagabonda
36. Si va in montagna
37. La strada del bosco
38. Val varaita
39. Cadorna manda a dire
40. Madonina del cotolivier
41. Mia cara mamma
42. Di colle in colle
43. O pinotta cara pinotta
44. Meglio sarebbe
45. Stella alpina
46. La rivista al corredo
47. Tic e tic tic e tac
48. La campana di San Giusto
49. Come si vive in paese
50. E tu austria
51. Fiume amaro
52. Ferreria
53. Fiorellin del prato
54. Reginella campagnola
55. Parlami d'amore mariu
56. Stella di neve
57. Capinere

58. La violettera
59. Va l'alpin
60. Amor di pastorello
61. Florinda
62. Tipitipitin
63. Campane
64. Mi ha detto mamma
65. La montanara
66. O cara mamma
67. Fiore di marmo
68. Lo studente passa
69. Val ghisone
- Copie de textes manuscrits :
70. Rosamunda
71. Lucciole vagabonde
72. [manque]
73. Miniera
73. (bis) Rondine al nido
74. [manque]
75. Mamma [son tanto felice]
76. Chitarra romana
77. Violina tzigano
78. Fiore di marmo – O cara mamma (non numérotée)
79. Terra straniera
80. Sul ponte di bassano
81. Dove sei stato moi bell'alpino
82. Il ventinove luglio
83. [manque jusqu'à 86]
86. [titre illisible] : Dio del ciel vola una colomba/R : vola columba bianca vola
87. Romagna mia
88. [manque, jusqu'à 93]
93. la domenica andando alla mezza
94. [manque]
95. [manque]
96. Monte nero
97. [manque]
98. Nissa la bella
99. Santa lucia
100. [manque jusqu'à 116]
116. la colpa fù
130. Il cacciatore del bosco
131. [manque]
132. Colomba bianca
133. [manque]
134. Cu cu ru cu cu Paloma [sic]

Sylvain Casagrande et Morganne Hochart : Histoire Orale de la Frontière – Publication d'un dictionnaire de tendasque

La deuxième campagne de collectage en Haute-Roya, dans le cadre du projet Histoire Orale de la Frontière, a permis de découvrir le manuscrit d'un dictionnaire d'environ 16000 formes et d'une grammaire sur le parler tendasque.

Ces travaux sont l'œuvre de M. Jacques GUIDO, berger en retraite, passionné de langues, qui consacre l'essentiel de son temps à l'apprentissage des langues (anglais, italien, russe) et à des recherches sur son parler maternel.

L'intérêt d'une telle démarche n'a pas échappé à l'équipe de dialectologues du Thesaurus Occitan. Sur le strict plan de la conservation et de la sauvegarde du tendasque, c'est un outil exceptionnel qui vient combler un vide.

En effet, alors que les autres villages de la Haute-Roya ont fait l'objet de travaux similaires (le saorgien a son dictionnaire, le brigasque en possède deux), il n'existe rien de ce genre sur le parler de Tende.

Sur le plan scientifique, ces documents témoignent du regard qu'un locuteur natif porte sur sa langue maternelle. Un travail sur ces manuscrits a permis de croiser les approches de l'utilisateur et ceux des chercheurs dans les domaines linguistique et sociolinguistique et cette édition critique constituera un jalon important dans le cadre du programme H.O.F.

Aussi, il nous semble opportun de publier ces travaux qui présentent un triple intérêt :

- un outil mis à disposition des Tendasques soucieux de maintenir et de pratiquer leur langue maternelle ou bien de se la réapproprier
- un corpus mis à disposition des chercheurs
- le témoignage du regard que porte un locuteur natif sur sa langue maternelle, sur son évolution et son adaptation aux nécessités linguistiques d'aujourd'hui

Le dictionnaire représente 400 pages manuscrites (avec environ 40 lignes serrées par page). Outre les 16000 entrées du dictionnaire, nous nous proposons d'éditer l'abrégé de grammaire qui fait une centaine de pages.

L'ouvrage se composera donc de 500 pages manuscrites au total, auxquelles nous nous proposons de joindre quelques planches d'illustrations (entre 10 et 20) de l'écomusée privé de Tende.

En effet, cette publication trouve sa place en conclusion du projet Histoire Orale de la Frontière à côté des actes destinés à un public averti, en s'adressant à la communauté royasque dans son ensemble et par là même, donne du sens à la recherche dialectologique au regard des locuteurs.

Salomé Berthon : Faire de la Roya son « bout du monde » Regard ethnologique sur les voies de circulation dans la vallée de la Roya.

Reliant la plaine du Pô à la Méditerranée, la vallée de la Roya possède une histoire fortement liée à celle de ses voies de circulation. Des célèbres (et parfois mythiques) « routes du sel » à la construction de la Route royale, de la création d'une ligne de chemin de fer au début du XX^{ème} siècle à sa réouverture en 1979, les voies de circulation ont joué un rôle essentiel au développement économique, culturel et social de cette vallée.

Aujourd'hui restent les témoignages matériels de ces différentes époques : les voies elles-mêmes et le patrimoine architectural et artistique des villages qu'elles traversent ou ont traversé. Mais, que reste-t-il de l'importance passée de ces voies dans les pratiques et les représentations des personnes qui vivent et/ou travaillent aujourd'hui dans la vallée de la Roya ?

L'enquête que nous avons menée visait à répondre à cette interrogation. Les voies de circulation occupent une place évidente dans le quotidien des habitants de cette vallée rurale amenés, plus ou moins régulièrement, à se déplacer, notamment vers les centres urbains avoisinants. Plus qu'à mesurer l'importance effective de ces déplacements, une démarche ethnographique paraissait pertinente pour saisir comment, au carrefour des représentations et des pratiques, les voies de circulation et le fait de circuler participent de la manière dont les habitants d'un lieu en décrivent la singularité et justifient le choix d'y vivre.

Les observations et les entretiens que nous avons effectués auprès d'habitants nouveaux ou installés depuis plusieurs générations, mais également auprès de professionnels de la route et du chemin de fer⁴², ont interrogé le rapport, souvent mentionné dans les monographies, qui s'établit entre territoire et circulation. Afin de prolonger et de préciser ces échanges, nous avons également proposé à nos informateurs de représenter graphiquement leur relation aux voies de circulation⁴³.

A défaut de rendre compte de la totalité des points de vue et des pratiques des habitants de cette vallée, les récits, les dessins et les commentaires qu'ils ont suscités, ont permis d'appréhender le statut et le rôle qui sont donnés aux voies de circulation, ainsi que les paradoxes et les enjeux qui y sont liés.

1. Des ouvrages

Plusieurs axes de circulation desservent la vallée de la Roya. Anciennement Route royale, une route de fond de vallée relie la Riviera italienne au Piémont donnant accès directement à certains villages ou à des routes secondaires. Plus sinueuse, une seconde route franchit différents cols de moyenne montagne suivant, depuis Nice, la vallée du Paillon, puis de la Bévéra, pour atteindre celle de la Roya. Ces mêmes vallées sont parcourues en surplomb par une ligne de chemin de fer qui constitue l'essentiel des transports en commun.

⁴² Nous avons effectué une vingtaine d'entretiens avec des personnes dont nous protégeons ici l'anonymat par l'utilisation de pseudonymes.

⁴³ Utilisées surtout en psychologie, les « cartes mentales » sont définies comme des processus cognitifs par lesquels des individus transforment en image les éléments perçus de l'environnement. Elles sont le produit d'une représentation organisée qu'un individu se fait de l'environnement. Elles n'informent pas sur la réalité de l'environnement, mais fournissent des indications sur la manière dont celui-ci est perçu et qualifié.

Pour l'ethnologue, et plus précisément dans le cadre de cette enquête, cet outil, associé à l'entretien, s'est avéré avoir plusieurs intérêts. D'une part, la proposition faite à nos informateurs est un moyen de prolonger, d'approfondir et de centrer l'échange entamé lors de l'entretien qui précède. Les commentaires provoqués par l'exercice sont particulièrement intéressants à exploiter. D'autre part, le dessin produit lui-même est révélateur de la façon dont nos informateurs se représentent leur territoire et du regard qu'ils portent sur les voies de circulation qui le traversent.

De façon générale, ces voies, ainsi que les sentiers de randonnée, apparaissent comme un sujet d'importance pour les habitants de la vallée. Toutes les personnes interrogées évoquent à leur propos une forme d'attachement. Parmi elles, des « passionnés », comme ils aiment se définir, sont volontiers prolixes au sujet des activités qu'ils leur consacrent : rédaction d'ouvrages, animation d'un musée des transports à Breil-sur-Roya, création d'un site consacré au chemin de fer. Souvent animés par la même « passion », les professionnels des voies de circulation insistent sur le rapport étroit qu'ils entretiennent avec la population locale. En parlant du métier qu'ils exercent, ils racontent, à partir d'anecdotes, la manière dont ils sont régulièrement interpellés dans l'exercice de leurs fonctions ou dans leur quotidien pour ceux d'entre eux qui résident dans la vallée. Arnaud, responsable de la ligne TER qui relie Tende à Nice, résume : « *On s'approprie vraiment le train. C'est leur train* ». Son collègue précise son propos en décrivant l'engouement que suscitent les comités de ligne de la vallée mis en place par le conseil régional dans le cadre de la politique de régionalisation des TER de 1998⁴⁴.

« C'est un des comités de ligne parmi les plus fréquentés de la région, raconte-t-il. [...] Là, vous avez quand même toutes les personnes, des anciens aux jeunes, qui sont quand même vigilants. Qu'on ne touche pas à leur train ! Bon, même si on ne le prend pas, on le voit passer. Mais attention, qu'on n'apprenne pas qu'il ne roule plus ! »

Son témoignage révèle à quel point les voies de circulation sont l'affaire de chacun. En frôlant la caricature, il met également l'accent sur un aspect essentiel à la compréhension du rapport qu'entretiennent les habitants de la vallée à la question de la circulation. De façon ironique, il avance l'idée selon laquelle importe moins le fait de se déplacer dans de bonnes conditions que le maintien en fonction de la ligne de chemin de fer considérée comme un bien commun à protéger. Nos observations et l'analyse des propos recueillis confirment son propos.

Paradoxalement, alors que les personnes que nous avons rencontrées sont loquaces au sujet des voies de circulation, et qu'elles admettent spontanément leur importance pour la vallée, la question de leurs déplacements est singulièrement absente des discours. Comme probablement dans toute autre vallée, l'histoire et le présent de ces territoires sont liés à ces voies et à leur évolution en ce qu'elles ont permis et permettent la circulation des biens et des personnes. Or, si en référence à cela, nos informateurs s'accordent à dire que pour la vallée de la Roya « *la route, elle a tout fait* », il n'est pas ou peu question de circulation dans leurs discours.

La mémoire de la douane est un exemple frappant. Plusieurs occasions ont laissé libre cours à des souvenirs ou à des connaissances liés au temps de la douane. Or, si celle-ci a pour fonction de réglementer la circulation des biens et des hommes, les récits ne se rapportent jamais à cela mais, généralement, à l'installation des douaniers. Carine, originaire de la vallée, se souvient :

« Et puis après c'est les douanes. Ça, c'est autre chose ! Les douanes, qui, bien sûr, par rapport à la route ont joué un rôle important puisqu'elles étaient à la fois une aide au développement de cette route, on va dire dans la mesure où les gens étaient installés ici. Il y avait des douaniers, il y avait les familles qui faisaient vivre les villages etc. Il y avait tout ce qui était formalités administratives. Il y avait... donc, ça faisait des bureaux, ça faisait du monde... »

Plus généralement, les personnes interrogées évoquent les caractéristiques architecturales des voies qui sillonnent leur vallée. S'ils celles-ci sont régulièrement entretenues, modernisées, elles restent relativement fidèles aux constructions d'origine. Et, c'est l'ampleur des tunnels

⁴⁴ La région PACA a été désignée région-pilote dès 1997.

routiers ou l'ingéniosité du tunnel hélicoïdal de la voie ferrée, par exemple, qui font aujourd'hui l'essentiel de l'intérêt qui leur est accordé.

« J'avais pris le train, mais, vous savez, moi, je pensais qu'il y avait plusieurs lignes ferroviaires !, raconte Monique. Il a fallu qu'on prenne le train plusieurs fois pour se rendre compte justement de ses subtilités. Quand on voit une ligne de chemin de fer tout en haut, on croit qu'il y en a deux alors que c'est la même tout simplement, à la sortie du tunnel hélicoïdal, par exemple ! »

Quels que soient leur âge, leur profession, ou encore leur goût pour l'histoire, et si ces critères font évidemment varier la nature et la précision du savoir mobilisé, toutes les personnes que nous avons interrogées se réfèrent à l'histoire pour aborder la question des voies de circulation⁴⁵. Au travers de ces références historiques, ces dernières sont exclusivement considérées en tant qu'ouvrages, voire qu'ouvrages d'art.

« Le pont de Scarassoni est, était, un véritable ouvrage d'art, explique Monique, c'était de la dentelle dans cette pierre de taille [...]. Vous savez, on se rend compte, et c'est assez extraordinaire, que lorsqu'on parle de génie civil, c'est une architecture un peu rustique, et pas du tout ! Vous voyez justement, c'est très sophistiqué. C'est ça que j'aime. Il y a beaucoup de poésie. »

Quand la mémoire est encore présente, elle relate également cet intérêt pour l'ouvrage. Luce, qui habitait Tende au moment des travaux de réaménagements de la voie ferrée en 1975, se souvient :

« Disons que de temps à autres, on descendait dans la vallée pour voir l'évolution des travaux. Et, ce qui était le plus spectaculaire, c'était évidemment la réfection des ponts. Ça, c'était assez impressionnant. »

L'originalité de ces constructions est au cœur des initiatives d'amateurs que nous avons citées précédemment. Elle est également le matériau principal d'animations à vocation touristique. A l'exception des festivités de la St Eloi mettant à l'honneur le passé des chemins muletiers, ou du circuit de la Route du sel, l'histoire des circulations au sein de la vallée n'est pas mise en valeur.

A l'instar de la manière dont elle est présentée dans les dépliants consacrés au « Train des Merveilles », la ligne de chemin de fer, mais également la route ou les sentiers sont présentés comme les « symbole[s] des exploits techniques du siècle dernier ». Cette ligne semi-touristique créée en 2002, consacre d'ailleurs largement le commentaire proposé aux passagers à l'histoire de son architecture. Quant à la route, les collectivités locales cherchent, là encore, à mettre en avant son originalité architecturale pour en faire un argument de la demande de labellisation de la vallée en Pays d'Art et d'Histoire. « Elle devrait être au patrimoine mondial de l'Unesco cette route ! » confie Carine, employée d'un office de tourisme qui œuvre dans ce sens.

⁴⁵ A titre de comparaison, l'histoire n'intervient pas ou peu dans le vécu contemporain de la Route des Grandes Alpes. Au cours de l'été 2007, nous avons consacré une enquête à cet itinéraire dans la vallée de la Roudoule, située à 50km au nord de Nice. Les personnes que nous avons rencontrées ont fait rarement référence au passé de la route qui dessert la vallée : ni à sa construction ni à son histoire d'itinéraire touristique permettant de franchir les Alpes selon un axe Nord/Sud. (cf. Berthon, 2008)

2. Vivre ici ou savoir ne pas se déplacer

Le peu d'importance accordée aux questions pratiques de circulation s'explique, avant tout, par le fait que les habitants de la Roya considèrent ces voies comme des objets « patrimoniaux » en regard de l'originalité incontestable de leur histoire et de leur architecture. « *On ne veut pas de voies de circulation pures et simples* », résume Carine.

Mais, au-delà de ce manque d'intérêt et du désir de faire valoir un patrimoine matériel, l'insistance à contourner la réalité des déplacements interroge. Moins évidente que délicate, la question de la circulation semble, en fait, relever d'enjeux d'ordre identitaire. Elle apparaît, du moins, comme une pièce en jeu dans le récit que construisent les habitants de la vallée sur le choix de ce lieu de vie.

« Je ne connais pas de gens qui habitent ici qui aimeraient partir, constate Anne. J'en connais pas. Je crois que tu ne restes pas sinon. Le village est difficile d'accès, quand même. Il n'y a pas de route. Il faut porter. Il y a des inconvénients aussi. Donc ceux qui restent, c'est que vraiment... »

Dans ses propos, et dans la majeure partie des témoignages recueillis, les mauvaises conditions de circulation apparaissent comme un élément caractéristique du type de vie, voire de personnes, propre à la vallée. Alors qu'elles sont relativement rares, les coupures d'accès sont, par exemple, un thème récurrent des discours. Tout se joue comme si à la rudesse des conditions de vie, et de circulation, se mesurait celle des hommes qui font le choix de s'y confronter.

« Je crois qu'on n'était pas très bien accepté, confie Colette, parce que, quelque part peut-être, enfin, je ne sais pas si c'est une analyse très pertinente, mais c'est un peu la mienne, c'est que, en fait, eux sont partis d'ici, pour schématiser parce qu'on ne peut pas vivre dans les villages. Et nous, on était un peu, on leur disait : mais si, on peut vivre, on peut élever ses gosses... Et, quelque part, je pense que c'est un peu pour ça qu'ils ne nous ont pas trop accepté, c'est qu'on leur renvoyait un truc qu'ils n'avaient pas envie de voir. Bon, après c'est leur choix aussi. Elevés ici, je comprends qu'on ait envie d'aller vivre en ville. Il n'y a pas de regrets à avoir de ça. »

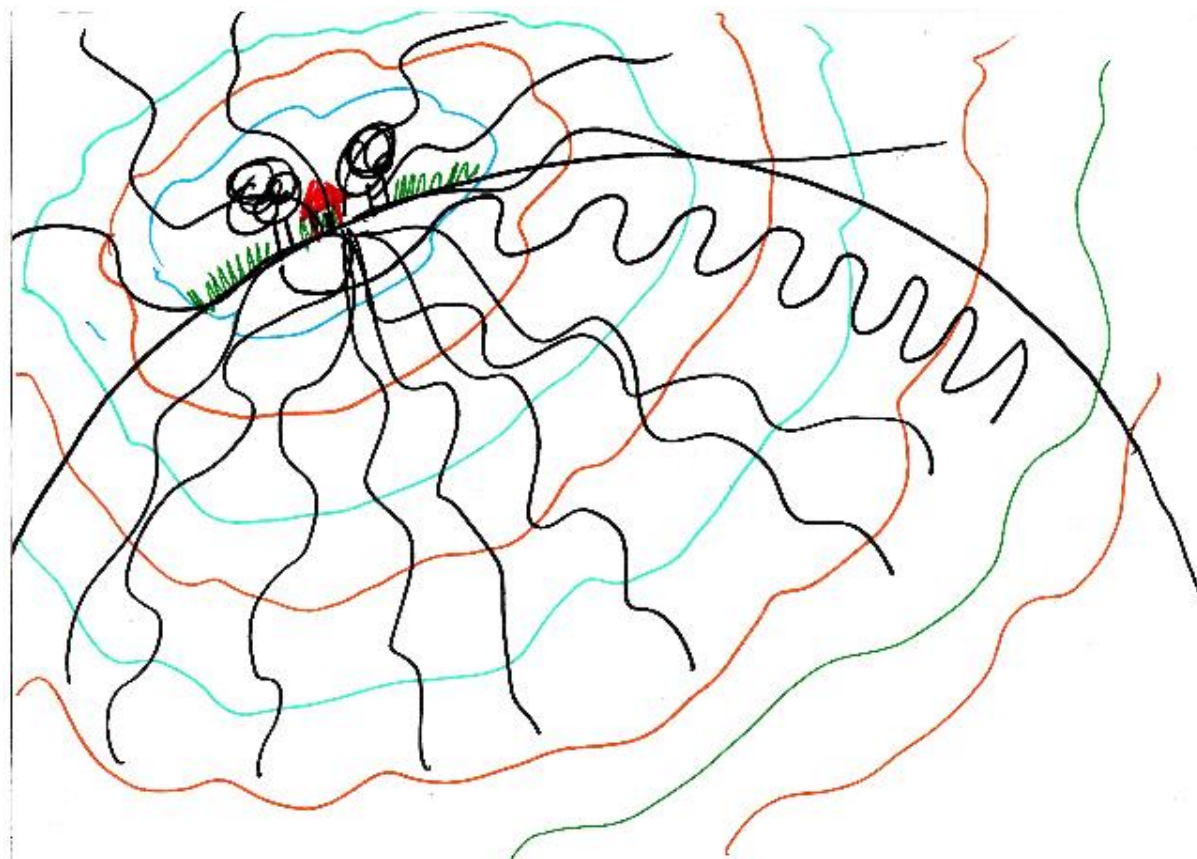
Originaires de la vallée ou néo-résidents, « ceux qui restent » font/sont la preuve qu'une vie est possible dans cette vallée. Néanmoins, il est rare que les habitants parlent directement d'eux. C'est alors souvent par le recours à l'histoire qu'ils évoquent les qualités qu'il faut pour vivre là. Derrière l'admiration pour l'ouvrage se dessine celle pour les hommes qui les ont bâtis :

« Chaque pierre a été usée par les sabots de générations et de générations, raconte Georges, et puis, des fois, il faut voir les ouvrages qui ont été faits pour accéder à certains endroits. C'est des œuvres d'art de paysans qui ont passé des heures et des jours, et des mois pour faire des ponts, pour faire des murs monstrueux. »

« Le train en lui-même, explique Jacques, est un véritable ouvrage d'art puisque ce n'est qu'une succession d'ouvrages d'art mis en place à une époque extrêmement difficile. La ligne étant inaugurée en 1928, tous les travaux ayant eu lieu bien avant, ayant été interrompus par la première guerre mondiale... Donc, on retrouve un engouement, un courage, une opiniâtreté qui étaient vraiment présents au moment, je dirais, où ces ingénieurs, ces ouvriers, étaient là sur ces chantiers. »

Comme en écho à la force de ces hommes à laquelle les propos renvoient de façon récurrente, l'« engouement », le « courage », l'« opiniâtreté » apparaissent comme les qualités que requiert, aujourd'hui encore, le fait de choisir de rester ou de venir vivre dans les villages de la vallée ou à leurs alentours.

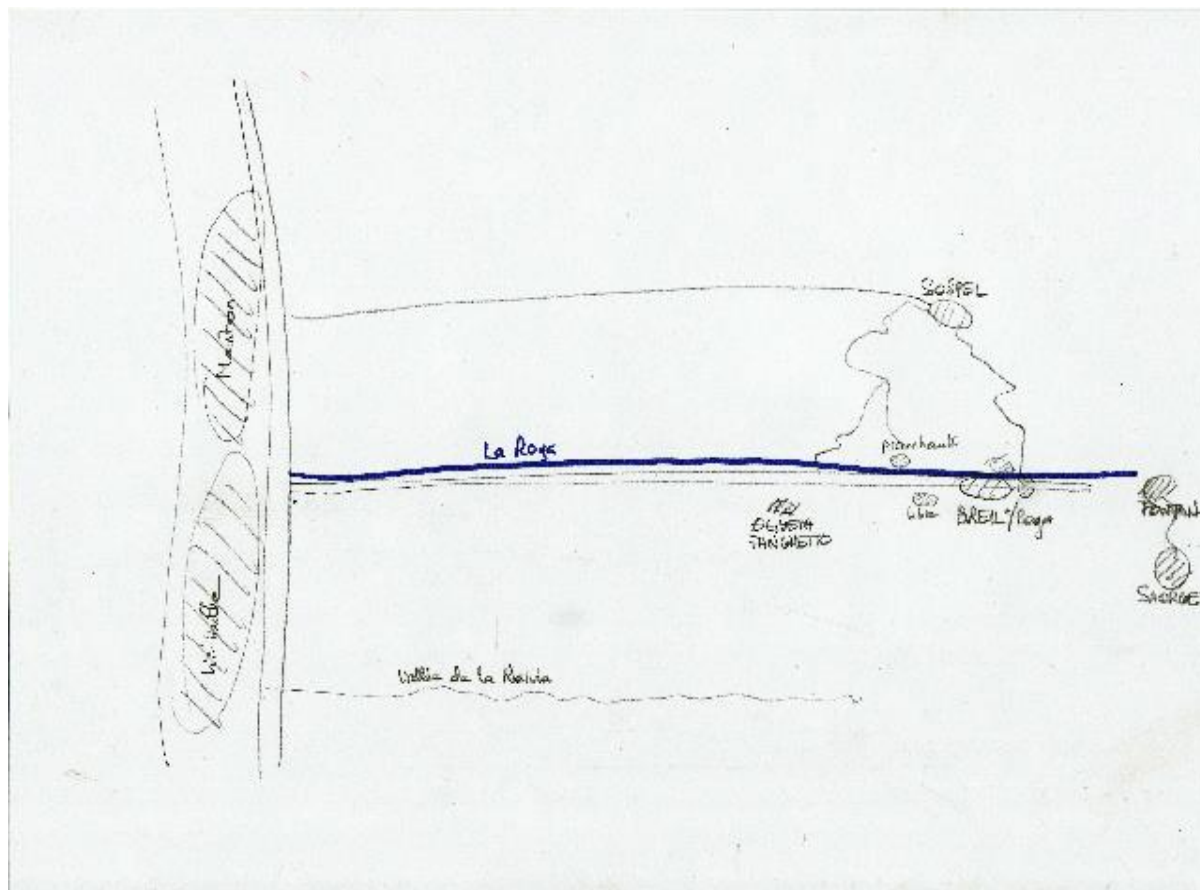
Mais, si insister sur les difficultés d'accès permet, en quelque sorte, de donner une valeur au projet d'une vie et, par extension, à ceux qui le portent, l'idée d'enclave est, généralement, refusée. Une agricultrice habitant La Brigue illustre par son dessin



À quel point elle se perçoit au centre alors qu'elle réside et travaille dans une ferme située à plusieurs kilomètres du village. Au fil de son récit, Anne énumère, elle, les possibilités qu'offre, selon elle, la vie dans le village de Saorge :

« Oh non, non, non, non, là c'est le bout de la route comme ça apparemment, mais c'est une porte ouverte à d'autres choses ! Vraiment, on n'est pas au bout du monde, loin de là. Dans le village, il y a des peintres, il y a des musiciens, il y a plusieurs groupes de musique, différentes musiques, il y a autant de l'orgue, du violoncelle, que des groupes un peu hardcore, punk, jusqu'au folklorique. Il y a plein de gens qui font plein de choses différentes. Il y a quand même beaucoup de gens un peu originaux, je dirais. Marginaux aussi sûrement. Et puis, il y a des gens qui font aussi vivre le village, qui travaillent dans les maisons de retraite, qui s'occupent beaucoup des personnes âgées parce qu'il faut quand même des gens pour s'occuper de ces personnes âgées qui vivent ici. Donc, accompagnement en services, ... c'est varié. »

Le fait d'être concrètement enclavé n'a pas pour conséquence directe le fait de se sentir enclavé. Au contraire, semble-t-il, des conditions de circulation peu commodes permettraient des expériences « socialement intéressantes ». Marion qui habite et travaille à Breil-sur-Roya, village de fond de vallée, explique :



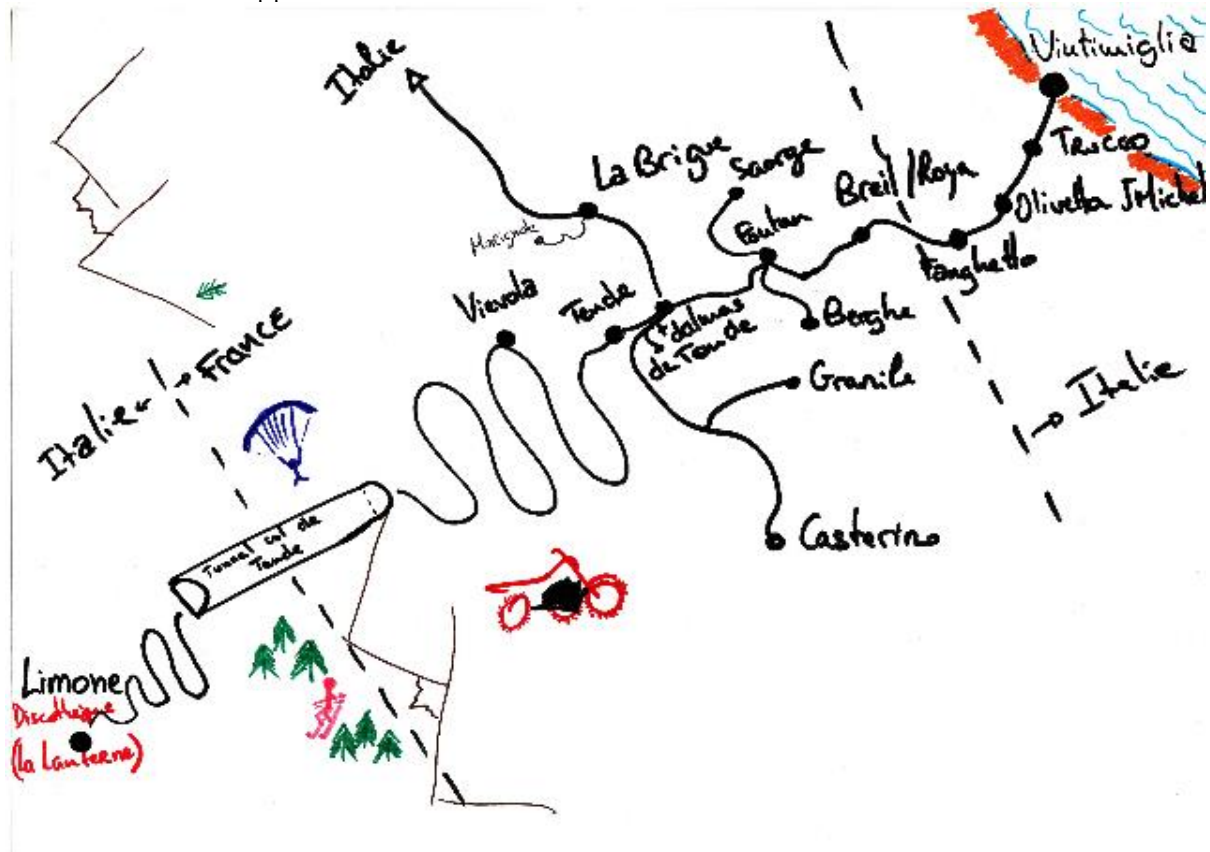
« Je dis toujours, ici, c'est un...on est au fond de l'entonnoir. Et, c'est ce qui me gêne. On se sent un peu oppressé. Enfin, il y a des gens que ça ne gêne pas mais beaucoup sont gênés et se sentent un peu oppressés par cette vallée qui est quand même profonde et qui est un couloir. [...] Parce qu'il n'y a pas, en fait, d'ouvertures. Il n'y a pas de voies de communication de droite et de gauche. A gauche, côté Italie, on n'en a pas. Il y a Libre, les petits hameaux. Mais, on ne peut pas rejoindre les vallées italiennes, comme la vallée de la Nervia, Dolceacqua, Pigna, Il y a des sentiers muletiers, oui, au niveau de Saorge, mais, c'est tout. Et, à droite, on n'a que par Sospel qui est très long. Donc, en fait, on se sent coincé dans un couloir. [...] Je trouve qu'ici il y a une souffrance. Je le ressens surtout l'hiver quand les jours commencent à raccourcir. Les montagnes font de l'ombre et on sent une espèce d'angoisse et il y a énormément d'alcoolisme. [...] Je pense qu'on est dans un coin un peu perdu, oublié, du département : la zone pauvre du département. [...] Curieusement, à Saorge, où il n'y a qu'une petite route étroite, qui est jolie d'ailleurs, avec parapets en pierre, donc pas très bien desservie, dangereuse puisqu'elle est étroite donc dans les virages on ne voit pas arriver, il faut rouler doucement, la gare est à près de 2 km, 1km800 quelque chose comme ça : et bien, ce village reste protégé, de ce fait. [...] Le fait d'être mal desservi, on y voit beaucoup de promeneurs, de randonneurs. Finalement, là, pour ce village-là, c'est un atout. Mais pour Breil qui est dans le fond d'une vallée, on n'y vient pas pour la beauté du village mais pour son côté pratique

puisque..., enfin, pratique dans cette vallée, puisqu'il y a le train, il y a 2000 habitants, il y a quelques petits commerces. Donc, c'est un peu la banlieue hyper-modeste de Nice. Pour ceux qui n'ont pas les moyens de se payer un loyer là-bas, on vient ici puisqu'il y a le train. Et bien, là, ce n'est pas un avantage. »

Vivre sans se déplacer, ou du moins savoir vivre sans se déplacer, apparaît dans ces témoignages comme une sorte d'aptitude dont sont pourvus les habitants de la vallée. Il s'agit en fait de trouver sur place les éléments essentiels à une vie « heureuse ». Les limites de cet espace devenu territoire varient alors d'un individu à l'autre. Pour certains, il s'agira du domicile, pour d'autres du village, pour d'autres encore de la vallée.

Alors qu'il faut par deux fois traverser l'Italie pour joindre Tende depuis la côte, il est intéressant de s'interroger sur les intrications entre frontières géographiques, politiques et frontières « vécues ». Expliquant la situation d'enclave géographique (et non « sociale »), les habitants de la Roya considèrent généralement l'Italie comme une frontière : « De toute façon, on est bloqué d'un côté comme de l'autre, explique Franck. On est obligé de passer par l'Italie. »,

Seuls les jeunes considèrent l'Italie comme une porte ouverte, et abordent directement la question des déplacements. La carte que des jeunes hommes rencontrés à Tende dessinent est révélatrice de leur rapport à la circulation.



Résidant pour la plupart en zone urbaine, ils se retrouvent « au village » en fin de semaine ou pour les vacances. Leur dessin met clairement en évidence des déplacements qui ont pour fin le loisir et comme moyen exclusif l'automobile. La réalisation de ce dessin a consisté à situer les activités de loisirs (la moto, le parapente, le ski, la discothèque) mais également les villages où ils rencontrent d'autres bandes à l'occasion, notamment, des bals et festins qui ont lieu durant la saison estivale. La frontière entre l'Italie et la France est marquée par l'utilisation exclusive des couleurs pour les activités de loisirs, toutes situées en Italie.

A l'inverse de ce que nous avons évoqué pour la majorité des personnes rencontrées, pour les jeunes, vivre dans la vallée ou y séjourner régulièrement, c'est apprendre à se déplacer. Parmi cette classe d'âge, l'usage de la voiture se trouve fortement valorisé et investi. Face à l'ethnologue immédiatement considéré comme urbain, ils livrent un discours au sein duquel les déplacements sont valorisés à l'image de ce qu'ils le sont effectivement dans leur pratique du territoire.

*« C'est très important ici sinon on ne peut rien faire. » « Déjà que c'est hyper dur ! »
« Déjà qu'on est paumé, si en plus on n'a pas le permis t'es obligé de rester là. » « T'es foutu ! » « Parce qu'en train, c'est pas marrant. Deux heures pour aller à Nice ! »*

Alors que la majorité d'entre eux propose ce type de discours, un jeune homme nous fait part d'un point de vue différent :

« Moi, j'essaye d'aller le moins possible en ville parce que je n'aime pas trop ça. Je préfère le calme de la campagne. »

« Sauvage ! », lui répond alors, sur le ton de l'humour, un des jeunes hommes présents.

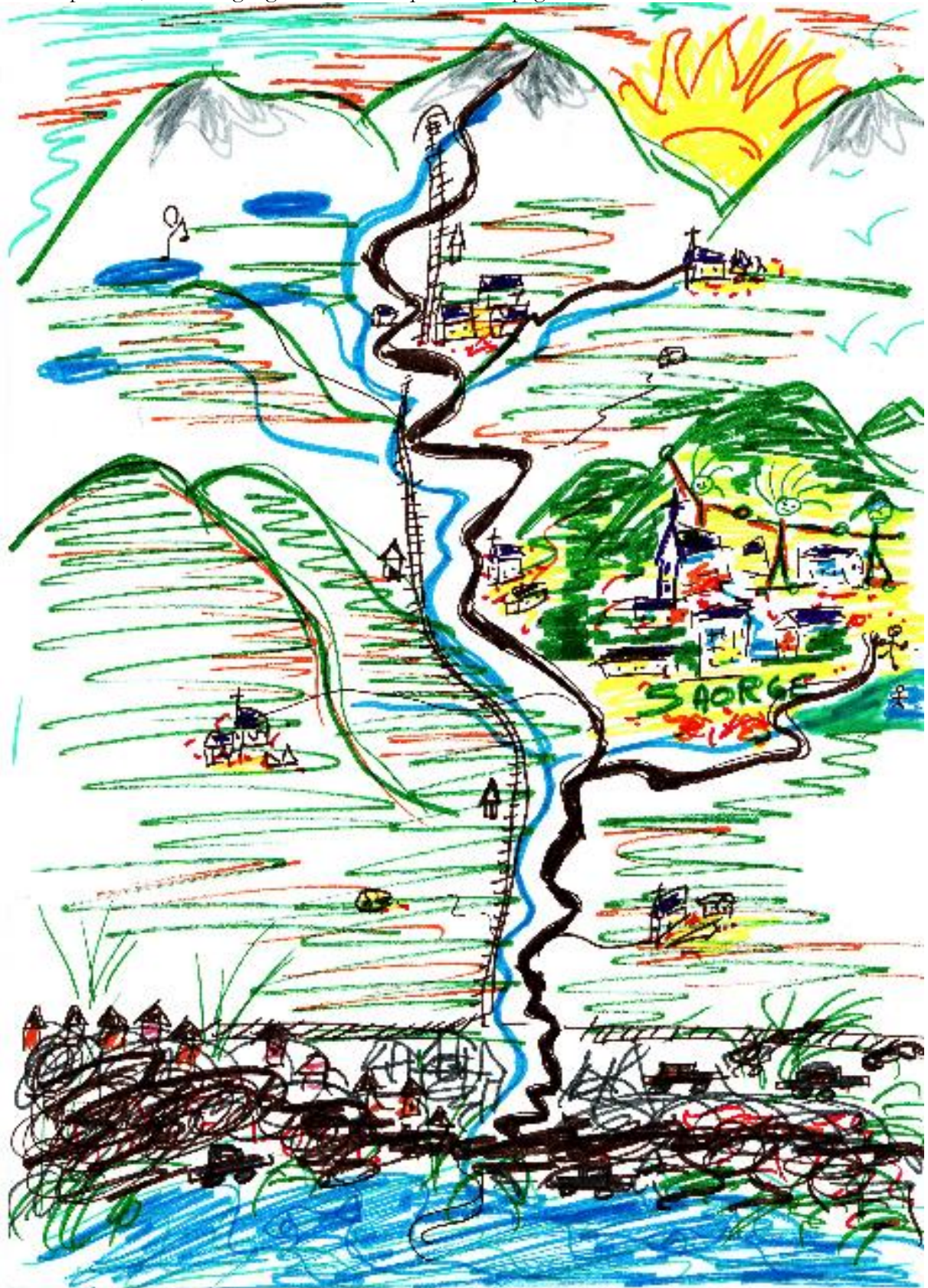
3. Mieux circuler : une facilité embarrassante

Dans les propos recueillis, la vallée de la Roya apparaît mal desservie, du moins après Breil-sur-Roya, ce qui fait l'objet de critiques pour les uns et sert les récits d'une vie idéalisée pour d'autres. Mais, si les voies de circulation conservent en partie des tracés et des architectures qui datent de l'époque de leur construction, elles sont néanmoins toujours en développement. Or, parce qu'elle concerne la dimension matérielle des voies à laquelle sont attachés les habitants de la vallée, mais également parce qu'elle remet en cause une vision utopique de la vie dans la vallée, l'amélioration des conditions de circulation est une question délicate. Affichant un rapport décomplexé à leur désir de déplacements, même les plus jeunes déclarent ne pas souhaiter une évolution franche des conditions de circulation souscrivant, au même titre que chaque habitant de la vallée, à l'idée que les voies constituent une sorte de « patrimoine » matériel à sauvegarder.

Le plus souvent, la question du devenir des voies est alors traitée de façon caricaturale, édulcorée, là encore, le rapport effectif des habitants à leurs déplacements.

« Il y a 20 ans quand je suis arrivée ici, raconte Anne, la route était difficile, elle durait longtemps, il n'y avait pas de tunnels. Il y avait que des petites routes, des virages, des virages, des virages. Il fallait vraiment vouloir venir. Et on se sentait plus isolé, beaucoup plus isolé. Et ça, ça me plaisait. Un peu en retrait du système, de la civilisation urbaine en tous les cas. C'est ça qui me plaisait et qui plaisait à beaucoup de gens. En 20 ans, ils ont amélioré la route Vintimille/Saorge, enfin Vintimille/Cunéo. Ils ont fait des tunnels. Il y a eu beaucoup de plans tirés pour qu'il y ait un accès Turin, enfin, surtout Cunéo/Vintimille. Donc, ils ont commencé à faire des tronçons, des tronçons, agrandir la route, tunnel, tunnel, tunnel. Et quand le dernier tunnel, il y a deux ans, est arrivé en dessous de Saorge, j'ai eu l'impression la première fois que je suis passée dedans : bon, j'ai Nice à côté ! Ça m'a fait vraiment... C'était plus les petites routes pendant une heure pour arriver chez nous. C'était direct là, on passait dans le tunnel, hop, on voyait le village ! Hou, ça m'a fait un choc ! J'ai senti que ça s'approchait. Et du coup, évidemment, beaucoup plus de voitures, c'est incroyable le nombre de voitures qu'il y a en 20 ans en plus. Des camions, des camions, et ça, ça ne me rend pas heureuse ! »

Fondés sur l'opposition entre un monde rural « préservé » et la ville porteuse de tous les maux contemporains, ce témoignage et le dessin qui l'accompagne



font de la route le vecteur d'une « invasion ». Si certaines des personnes rencontrés sont plus nuancées dans leurs propos, toutes se disent opposées à l'arrivée des « camions », alors que, pour

la plupart, elles ne connaissent pas précisément la teneur des projets en cours en matière d'aménagement des voies. Fédératrice, cette vision caricaturale de l'évolution des conditions de circulation est également véhiculée par des personnes mieux renseignées qui militent au sein de diverses associations en faveur d'un développement raisonné.

Contournée par le recours à des images stéréotypées, la complexité de l'idée d'un « mieux circuler » apparaît tout de même dans certains des entretiens que nous avons menés.

« Moi, explique Colette, je me sens un peu quelque part dans une espèce de, pas de contradiction, mais de problématique. Parce que, quelque part, nous, on est des marchands, on vit avec les gens qui passent ici l'été. Si on vend notre marchandise dans le coin, c'est beaucoup parce que les gens viennent. C'est par les gens du coin, mais la plus grosse clientèle, c'est quand même les gens qui viennent de l'extérieur donc tu vois, on est un peu dans cette problématique-là, mais en même temps, c'est sûr qu'on n'aimerait pas trop, enfin, moi, j'aimerais pas trop qu'il y ait une autoroute en dessous. C'est un peu compliqué ça. Ça fait partie des contradictions de notre vie de savoir, en même temps d'avoir envie de tranquillité, d'être un peu en dehors du monde, et en même temps d'avoir besoin... même pour nous, quand on descend, une route, c'est... On en est là. [...] C'est pas très rigolo de descendre, même si on ne descend pas souvent, cette route elle est pénible : une heure et demie pour aller à Nice, avec les virages et tout. Mais, je veux dire, on a décidé d'être là, de vivre ici, ça fait partie du tout. J'aurais pas envie de venir jusque-là avec une autoroute. Enfin, je veux dire, ça ne fait pas partie du truc. Je m'en fous. Je préfère descendre moins souvent, que si vraiment j'en ai besoin, plutôt que d'avoir... Voilà, je ne suis pas venue ici pour avoir cette facilité-là. Et bon, je trouve que ça doit être comme ça quelque part. »

Georges, qui habite une partie de l'année dans une maison sans accès carrossable aux alentours de Saorge, éprouve les mêmes difficultés à choisir entre un confort qui lui permette de mener aisément une part de quotidien et une activité d'apiculture dans ce lieu, et le charme et la tranquillité que suppose un accès uniquement pédestre. Il explique comment il se positionne face au projet de la réalisation d'une piste qui desservirait son habitation :

« Cette piste DFCI devait passer pas très loin des bergeries. Alors, bon, évidemment, c'est partagé parce qu'on ne peut pas avoir la tranquillité avec des bruits de moteurs qui n'existaient pas et qui maintenant existent puisque la piste passe en bas de la vallée, donc je les entends. Et puis, d'un autre côté, là, par exemple, je vais faire un voyage d'hélicoptère pour monter un peu de sable et de ciment. Bon, c'est pas très pratique et ça coûte cher. Alors, s'il y avait un chemin d'accès carrossable, bon, ben, ça change tout. Bon, mais ça a des avantages aussi. Là, je profite des inconvénients ! [...] Je gagne un quart d'heure à pieds et puis, bon, le chemin est plus facile que l'autre. Effectivement. Mais bon, le dérangement des bruits de moteurs est plus important que les 15 minutes à pieds de moins pour le sentier. Enfin, s'il y a un chemin carrossable qui passe à côté, évidemment il n'y a pas besoin d'hélicoptère, il n'y a pas besoin de faire le cirque pour descendre le miel, c'est une autre vie. »

Tournés vers le passé avec une admiration naïve pour ce qu'était la vie dans cette vallée, les habitants d'aujourd'hui ne sont pas moins conscients que leurs exigences de confort sont différentes. Ils bricolent alors entre idéaux et contraintes pour réaliser une vie dans cet espace et en produire un récit qui convienne à leurs aspirations premières.

Conclusion

L'enquête que nous avons menée a permis de mettre à jour comment l'on fait de la Roya son « bout du monde ».

Un « bout du monde » que l'on raccroche à l'histoire : celle d'un patrimoine matériel et des hommes qui l'ont bâti.

Un « bout du monde » que l'on défend au présent et au futur.

Traiter des voies de circulation revient finalement à traiter du rapport qui lie une personne à un territoire, soit plus d'« enracinement » que de mobilité. En creux, la question de la circulation n'en est pas moins au cœur des récits et des représentations que nous ont livrés les personnes rencontrées. Et, si se dessinent les particularités de cette vallée, se jouent là également des enjeux qui nous paraissent universels.

Bibliographie

BAYART D., 1999, « La ronde des agents d'accueil en gare du Nord. », in JOSEPH I., *Villes en gares*, Paris, Editions de l'aube, p. 193-211

BERTHON S., 2008, « La route des Grandes Alpes. Pratiques et discours contemporains. », *La Route des Grandes Alpes.*, Journal de l'Ecomusée, Numéro hors série, Ecomusée du Pays de la Roudoule, p. 139-147

BESSAIGNET P., 1982, *La jeunesse, la fête et l'école. Fêtes, jeunesse et institutions communales dans la Provence d'hier et d'aujourd'hui.* Plan de la Tour, Editions de l'Aube.

BOTTON C., BRAUN M., 1991, *Le col de Tende : de la route du sel à la route de l'Europe.*, Breil sur Roya, Editions du Cabri

FONTANA J.-L., 1999, « Real Strada. La route royale de Nice à Turin. », *L'Alpe*, n°2

ISNART C., 2006, « Vivre ici. Les habitants de la vallée de la Roudoule », Journal de l'Ecomusée, Numéro hors série, Ecomusée du Pays de la Roudoule, p. 62-76.

— 2009, « Petits arrangements avec le bonheur. Contraintes et idéaux de la vie rurale contemporaine », in BERTHON S. & al. (dir.), *Ethnologie des gens heureux*, Ethnologie de la France, Cahier 23, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 37-48

JOSEPH I., 1999, *Villes en gares*, Paris, Editions de l'aube

RABIN G., GWIAZDZINSKI L., 2007, *Si la route m'était contée*, Paris, Eyrolles

RENAHY N., 2005, *Les gars du coin. Enquête sur la jeunesse rurale.*, Paris, La Découverte

Lou Sourgentin, novembre – décembre 1979, « *La ligne Nice-Coni* »

Les Carnets du Paysage, 2008, n°16, « *Bout du monde* », Actes Sud et l'Ecole Nationale supérieure du paysage

J.L. Panicacci : Exploitation historique des témoignages collectés dans la vallée de la Roya – Bévéra

Historique du projet

Le projet « HORoya » est parti de l'initiative prise en 2004 par feu Francis Agostini, conservateur à la médiathèque Louis Nucera possédant une résidence secondaire à Saorge, qui, alléché par les déclarations de certains habitants de la vallée et inquiet de voir disparaître une génération dotée d'une mémoire à la fois riche et/ou conflictuelle, me sonda afin de savoir si une enquête d'histoire orale dans une vallée cloisonnée ayant vécu des événements marquants durant la Deuxième guerre mondiale (« déportation » des habitants de Breil, Fontan et Saorge en Italie du Nord d'octobre à décembre 1944, destruction du réseau routier et ferroviaire par les unités allemandes en retraite en avril 1945) comme après celle-ci (occupation française de Tende et La Brigue jusqu'au 10 juillet 1945, tragi-comédie de la longue négociation du traité de paix de Paris du 10 février 1947, rattachement effectif de Tende, La Brigue, Piene et Libre le 16 septembre suivant, sanctionné par le plébiscite du 12 octobre) était viable et intéressait l'université de Nice par le biais du CMMC.

Je lui répondis qu'il faudrait aussi entrer en contact avec le laboratoire LAMIC et ses animateurs Joël Candau et Thierry Rosso d'une part, intégrer dans l'enquête le village de Moulinet (ayant subi le premier la « déportation » au Piémont) d'autre part. Après plusieurs contacts, il fut convenu que les cérémonies du 60^e anniversaire de la libération de Breil, le 24 avril 2005, offriraient l'occasion de proposer une conférence de sensibilisation au lancement de l'enquête, ce que j'acceptais de faire.

Une quarantaine de personnes, provenant de tous les villages de la Roya, y assistèrent et participèrent à un débat, enregistré par Francis Agostini, débat parfois confus mais nécessaire pour convaincre des gens modestes de sortir de leur mutisme et de communiquer non seulement leur vécu, mais aussi leur perception des événements s'étant déroulés de 1944 à 1947, un appel à témoins étant lancé ce soir-là, relayé par plusieurs élus de la vallée⁴⁶ ainsi que par la revue *Le Haut-Pays*, afin de recueillir, de la part de personnes âgées souvent surprises que l'on s'intéresse à elles, une contribution mémorielle permettant, sinon d'infirmer, du moins de confronter les résultats de l'enquête orale au contenu des archives préfectorales, diplomatiques ou militaires françaises relatives à la « déportation » de l'automne 1944 comme au rattachement de l'automne 1947.

Par la suite, le projet, à l'origine limité à une brève période et au seul champ historique, voire ethnologique, prit une plus grande ampleur sur le plan de la durée (étendue à l'immédiat avant-guerre et à toute la guerre) comme sur celui des angles d'attaque, les sciences du langage, l'ethnomusicologie et la musicologie renforçant l'équipe de recherche après acceptation du projet par le Conseil général des Alpes-Maritimes.

L'approche historique

Afin de broser le tableau de l'approche historique de cette opération pilotée par la MSH de Nice, je m'appuierai, pour l'essentiel, sur les éléments du rapport fourni par mon ancien doctorant Pierre-Emmanuel Klingbeil en novembre 2006⁴⁷ comme sur les fiches d'entretien remises par mes anciens étudiants Morgan Verwoort et Julien Foucou, les deux enquêteurs de la seconde campagne de collecte de témoignages effectuée durant l'été 2007.

⁴⁶ Les maires de Breil et de Saorge, le conseiller général du canton de Breil sur Roya.

⁴⁷ *Compte rendu et rapport d'activité du programme HORoya. Section Histoire. 3 mai – 3 novembre 2006*, 106 p.

Les trois enquêteurs ont bénéficié du concours de Francis Agostini et des maires des villages concernés, qui leur ont fourni une liste de locuteurs à solliciter, mais ils ont au préalable consulté des documents conservés aux Archives départementales des Alpes-Maritimes et plusieurs références bibliographiques utiles, qu'il s'agisse de travaux universitaires⁴⁸ ou bien d'études parfois pointues publiées dans la revue *Le Haut-Pays*⁴⁹.

Le corpus exploité de personnes interrogées s'élève à 59 : 22 par les soins de Pierre-Emmanuel Klingbeil⁵⁰ soit 25 heures 23 minutes d'entretien, 7 par les soins de Francis Agostini⁵¹ avant le démarrage de l'enquête et décryptés par le chercheur du CMMC, représentant 7 heures et 39 minutes d'entretien, 15 par Morgan Verwoort⁵² soit 12 heures et 35 minutes d'entretien, 15 par Julien Foucou soit 9 heures et 35 minutes d'entretien⁵³.

Ce corpus comprend une structure par âges variée puisque les années de naissance s'échelonnent de 1905 à 1939 (quatre témoins ayant entre 91 et 100 ans, vingt entre 81 et 90 ans, vingt-neuf entre 71 et 80 ans et deux entre 61 et 70 ans) et une structure par sexes inégalitaire (21 femmes pour 38 hommes) ; ces personnes, à l'époque des faits étudiés, étaient pour la plupart sans profession ou cultivateurs. Je me suis intéressé à la profession de leurs parents afin de voir quel pouvait être leur niveau d'instruction et leur ouverture d'esprit (21 étaient cultivateurs, 7 ouvriers, 5 fonctionnaires, 3 employés de commerce, 1 négociant, commerçant, berger et cadre du secteur privé).

Le corpus présente également des imperfections dans la représentation des communes (15 Breillois dont 3 habitant Libre et Piene-Haute, 10 Brigasques, 9 Saorgiens et Tendasques, 7 Fontanais, 6 Sospellois et 2 Moulinois).

Les douze entrées abordées en histoire étaient : l'époque fasciste (pour le canton de Tende), la guerre franco-italienne et l'évacuation de juin 1940, l'occupation italienne (pour les cantons de Breil et de Sospel), l'occupation allemande, la Résistance et les maquis, les juifs, la « déportation » des habitants de quatre villages de la Bévéra et de la Roya, le passage des « lignes », l'offensive d'avril 1945 et la libération, le retour d'exil forcé via la Suisse, le rattachement de 1947 et ses conséquences (pour les communes de Tende et La Brigue ainsi que les hameaux breillois de Piene et Libre), l'après-guerre.

⁴⁸ Goulven Godon, *La « déportation » des populations civiles de la Bévéra et de la Roya en Italie du Nord (1944-1945)*, mémoire de Maîtrise d'Histoire préparé sous la direction de Jean-Louis Panicacci, UFR LASH de Nice, 2004, 176 p.

⁴⁹ Numéros spéciaux sur le Rattachement de 1947 (N° 11 d'août 1987 ; N° 39 d'octobre 1997), et sur les combats de L'Authion (N° 32 de juin 1995) ; Panicacci Jean-Louis, *L'activité des partisans « Giustizia e Libertà » sur le territoire tendasque (juillet 1944-mars 1945)*, N° 22 de juillet 1991, p. 3-4 et *Un épisode méconnu de l'histoire de Breil sous l'Occupation : le tribunal militaire de guerre de la 4^e armée italienne (13 juillet-3 septembre 1943)*, N° 30 de décembre 1994, p. 8 ; Castellano Philippe, *Le chasseur « P 47 » de Tende*, N° 23 de décembre 1991, p. 13-14 ; Botton Charles, *André Horb, un agent secret dans la vallée de la Roya*, N° 41 de juin 1998, p. 6-9 et *La fin tragique de quatre Saorgiens morts pour la France*, N° 50 d'avril 2001, p. 20-23 ; Michel Jean-Pierre, *L'adjutant de gendarmerie Jules Delaire*, N° 63 de juillet 2005, p. 3-5 ; Garacio Jean-Pierre, *Sospel à l'heure des bombardements*, N° 60 de juillet 2004, p. 5-18, les témoins interrogés étant : Michel Albin (1921), Ursule Berton (1923), Michel Boer (1934), Françoise Coluccini (1930), Célestine Daniel (1929), Francine Ferrier (1917), Pierrine Garacio (1923), Henri Gnech (1930), Louise Gnech (1932), Renée Kletke (1928), Marcel Marx (1929), Marie-Thérèse Orengo (1920), Pierre Pasta (1931), Louis Peglion (1925), Joseph Pellegrin (1925), Henri Raibaut (1926), Jean Raibaut (1931), Marie Raibaut (1898), Manilla Roumageon (1922), Emile Saramito (1933), Louis Saretta (1917), Antoine Truch (1923), le couple Gnech ayant également été interrogé par P.-E. Klingbeil ; Lucien Agnetti, *Souvenirs de guerre d'un Sospellois de Breil*, N° 6 de novembre 2004, p. 10-14 et N° 62 d'avril 2005, p. 17-23.

⁵⁰ Antoine Giaccobi (1926), Catherine Guglielmi (1928), Louis Ipert (1920), Michel Jourde (1924), Marie Mazzoni (1928), Catherine Molinari (1922) de Breil, Armand Gastaldi (1931) et Ange Rey (1927) de Libre, Laurent Toscan (1930) de Piene-Haute, Jean-Baptiste Trucchi (1933) de Moulinet, Pierre Blancardi (1930), Roger Peglion (1934), Louis Peglion (1930), Adolphe Guibert (1905), Roger Gnech (1930) et Louise Gnech (1932) de Sospel, Marguerite Baixin (1919), Pascal Martini (1934), Auguste Saladini (1921) et Marie Parmigiani (1925) de Tende.

⁵¹ Charles Botton (1922), François Cavallo (1933), Bernard Duval (1937), Paul Icard (1930) Angèle Liprandi (1920), Pierre Osenda (1928), Charles Salvini (1916) et Emmanuel Weber (1908) de Saorge.

⁵² Micheline Rosi (1933), Rosine Tourrel (1929), Marguerite Minotto (1932), Joséphine Sassi (1920) et Charles Mascarello (1928) de Breil, Germain Minotto (1929), Marie Guisto (1926), Paul Deila et François Franca (1931) de Tende, Jeannine Schiavolini (1927), Anne-Line Ardissou (1929), Amédée Dellepiane (1930) et Baptistine Mosconi (1921) de La Brigue, Antoine Zulian (1930) et Mme Laine (1939) de Fontan.

⁵³ Victor Pastorelli, Attilio Benedetto, Jules Claudio, Honorine Gastaud (1931), Marcel et Maguy Magagnosc (1926) de la Brigue, Mme Bu... (1915) de Tende, M. Pellegrini de Moulinet, Pierre Sassi (1924) de Breil, Albert Rosso (1918), femme anonyme, homme anonyme (1927), femme anonyme (1924), homme anonyme de Fontan, femme anonyme (1931) de Saorge.

Il n'empêche que, les entretiens étant très libres, des locuteurs ont pu évoquer le rattachement de 1860 raconté par leurs grands-parents, la Grande guerre (conflit auquel avaient participé leurs pères et dont ils entendirent souvent parler durant leur enfance ou leur adolescence), la construction de la voie ferrée Nice-Coni dans les années vingt mais aussi, pour les hommes, la participation aux guerres de décolonisation de 1947 à 1962.

Néanmoins, c'est bien la Deuxième guerre mondiale qui a, sans surprise, cristallisé leurs souvenirs, qui s'avèrent plus précis que ceux relatifs à l'après-guerre, période souvent évoquée pour les changements durables des modes de vie.

Avant de proposer une analyse personnelle des résultats obtenus, je fais part de deux observations de Pierre-Emmanuel Klingbeil : plus la personne interrogée est proche du cercle du pouvoir local, plus le discours est convenu et maîtrisé, même chez ceux qui ont reçu une instruction limitée ; par ailleurs, des interviews réalisées en Tendasque, de concert avec deux enquêteurs provenant du laboratoire BCL, ont démontré qu'on ne répond pas forcément la même chose en Français et dans la langue vernaculaire, quelques « réflexions involontaires » étant ainsi relevées, grâce à une plus forte connivence du locuteur avec le questionneur, qui permet de contourner le filtre de protection de la mémoire.

Analyse des réponses

Sur les 37 témoignages concernant des communes françaises en 1939, 19 évoquent l'évacuation de juin 1940, 15 la « déportation » dans les casernes de Cuneo et de Turin, 14 les bombardements alliés de l'automne 1944, 12 le pillage des stocks italiens au moment de la capitulation transalpine, 11 le pillage des habitations au printemps 1945, 9 la Résistance, 7 le passage des lignes durant l'occupation allemande comme le rattachement de Tende et La Brigue, 5 le pillage des habitations en juin-juillet 1940, 4 le refuge dans les bois sous l'occupation allemande, 3 la présence de juifs et la pratique du marché noir avec des soldats transalpins sous l'occupation italienne, 2 le crash de l'avion américain en septembre 1944, 1 l'activité du tribunal militaire italien à Breil, l'évacuation des Sospellois à l'automne 1944 et l'exécution de l'agent de la DGER André Horb.

Sur les 22 témoignages concernant les communes italiennes en 1939, 20 évoquent le rattachement à la France, 6 la Résistance et les maquis comme la pratique de la contrebande de 1945 à 1947, 4 l'évacuation au Piémont en juin 1940 et les bombardements alliés de l'automne 1944, 3 les destructions allemandes du printemps 1945, 2 la présence du canon italien de 420 mm à Tende et le rassemblement par les Allemands d'une partie de la population brigasque dans l'église du village à des fins exterminatrices, 1 l'attentat à la grenade contre le bal organisé à La Brigue le 7 septembre 1947.

Quelles réflexions peut-on tirer de l'analyse de ces témoignages oraux collectés durant les étés 2006 et 2007 ?

Tout d'abord, pour le premier corpus, une sous-représentation des entrées relatives à l'évacuation préventive de juin 1940 (51%) et à la « déportation » au Piémont (40%), même si elles occupent les première et deuxième places des thèmes renseignés. Les bombardements alliés, qui ont surtout concerné Breil dans la vallée de la Roya, sont presque autant représentés (37%) qu'un phénomène d'exode massif auquel a succédé une période d'internement d'un semestre !

Quant à un épisode non dramatique, celui du pillage des denrées abandonnées par les troupes d'occupation italiennes, il émerge en quatrième position (32%) peut-être parce que, dans la mémoire collective, il a correspondu à un moment, fut-il bref, au cours duquel les habitants ont pu manger à leur faim, voire se gaver dans une période surtout marquée par la disette.

La Résistance, avec 24% des entrées, semble avoir regagné une certaine clandestinité. Le rattachement de la Haute-Roya est quand même représenté par 18% des entrées : il est vrai que, pour les Fontanais, il a représenté le début du déclin avec la disparition des brigades des Douanes et de la Gendarmerie.

Ensuite, pour le deuxième corpus, le Rattachement est bien omniprésent avec 95% des réponses, ce qui conforte l'hypothèse de départ d'un temps fort, voire d'une date-charnière, dans l'histoire des communes concernées comme dans la mémoire de leurs habitants qui ont changé de nationalité, de monnaie, de culture politique et de pratique scolaire. Le fait que les évacuations de juin 1940, qui ont concerné la totalité des territoires de collecte, et celles de l'hiver 1944-1945, qui n'ont concerné que Piene et Libre, soient si peu représentées (19%) peut s'expliquer par leur caractère non traumatisant. En revanche, il est surprenant de ne constater que 13% d'allusions aux destructions allemandes du printemps 1945, voire qu'aucun des Tendasques et des Brigasques interrogés n'ait évoqué la disparition en Russie d'une quarantaine de jeunes gens des deux villages enrégimentés dans la division alpine *Cuneense* anéantie au cours de la retraite du Don⁵⁴.

Enfin, lorsque l'on analyse en détail les réponses fournies par les témoins appartenant aux deux corpus, on ne peut que se réjouir de trouver des éléments globalement pertinents, rejoignant des témoignages recueillis par la presse « à chaud » à l'époque des faits étudiés, voire par la revue *Le Haut-Pays* depuis une vingtaine d'années⁵⁵, qu'il s'agisse des conditions délicates de l'évacuation des Breillois, des Fontanais et des Saorgiens au cours de la nuit du 10 juin 1940, de l'émerveillement suscité par leur séjour dans des palaces cannois, du froid et de la faim subis dans les casernes de Cuneo et de Turin, de la découverte des exploitations agricoles modernes de la plaine du Pô qui leur fit prendre conscience de la condamnation à court terme de l'agriculture de subsistance montagnarde de leurs villages, du désespoir manifesté, à leur retour d'exil forcé, par la constatation de l'ampleur des dégâts provoqués à leurs habitations comme aux réseaux routier et ferroviaire, de la confusion psychologique, voire familiale, dans laquelle les populations soumises au plébiscite du 12 octobre 1947 ont été amenées à voter pour la France ou pour l'Italie.

Certes, les informations développées portent le plus souvent sur des observations personnelles (notamment sur la santé, le travail et l'alimentation) et des situations familiales qui ne révolutionnent pas nos connaissances, mais n'oublions pas que la genèse de l'enquête n'ambitionnait pas de « faire » ou de « réécrire » l'histoire – ce qui n'aurait pas été raisonnable ou se serait fait sans ma participation –, mais d'apporter une contribution complétant les archives écrites et orales déjà exploitées.

Un élément politiquement incorrect a été relevé, celui du pillage par des soldats français de fermes ou de maisons en juin 1940 (trois signalements) comme en avril 1945 (deux signalements aux côtés de onze allusions à des pillages accomplis par les Allemands) mais il n'est pas spécifique à la Roya, puisque des articles de *L'Éclaireur de Nice* publiés fin juin-début juillet 1940 aussi bien que des rapports de gendarmerie conservés aux archives départementales⁵⁶, voire des témoignages recueillis par mes soins il y a une trentaine d'années l'ont déjà attesté dans les vallées de la Tinée et de la Vésubie.

Plusieurs témoignages recueillis sont fort intéressants par la description minutieuse des conditions de vie (ou de survie) dans les casernes piémontaises ou dans les bois après la

⁵⁴ Il existe pourtant à Tende une rue « des disparus en Russie » dans le vieux village. José Banaudo a recensé 21 disparus tendasques et 23 brigasques (15 du village et 8 des hameaux demeurés italiens) dans son article « Les victimes de la Seconde guerre mondiale à Tende et à La Brigue », *Le Haut-Pays*, N° 54 d'août 2002, p. 3-15.

⁵⁵ Rey André, *La déportation des Breillois à Turin*, N° 3 d'avril 1985, p. 5-6 ; Lanteri-Minet Eugène, *Les anciens combattants de La Brigue*, N° 17 de décembre 1989, p. 6-7 et *La Brigue, Tende, Fontan : faits marquants en 1944*, N° 20 de décembre 1990, p. 3-6.

⁵⁶ 30 W 6935 et 6936.

« déportation » de la majorité des habitants de la Roya, des tractations avec les maquisards ligures ou piémontais, des réquisitions ou exactions allemandes dont on sent bien combien elles les ont marqués, mais aussi de l'organisation du plébiscite du 12 octobre 1947 et des éléments de détermination du vote qui sont avancés (rejet du régime fasciste, présence de parents sur le littoral azuréen, attraction économique exercée par la Riviera française proposant des salaires deux à trois fois plus élevés que dans la péninsule, perméabilité aux arguments des émissaires du Comité de Rattachement, volonté de rester sur place puisque les partisans de l'Italie devaient à terme quitter la Haute-Roya, inclination vers le camp des « vainqueurs », prestige de la France, fait accompli du 16 septembre 1947).

On ne peut pas, cependant, tirer de conclusions générales car l'échantillon est trop limité mais aussi parce que beaucoup de locuteurs se sont plus attardés sur des questions de détail que sur les grands problèmes qui auraient pu ou dû les interpeller. Les témoignages sont donc parfois extrêmement utiles par l'intensité du vécu mais ne nous permettent pas de fournir une analyse fine du type « x % des habitants du village de ... pensent ceci » ou « x % de Tendasques ont voté pour la France pour telle raison ». Mais les organisateurs de cette enquête tardive et partielle n'attendaient pas qu'elle apportât des éclairages définitifs et absolument convaincants.

Je n'ai trouvé que neuf assertions fantaisistes ou erronées sur un peu plus de 350 entrées dépouillées : une allusion à des tirs italiens sur la colonne de Saorgiens gravissant le col de Brouis dans la nuit du 10 juin 1940⁵⁷ ; une explication du crash du *Liberator* américain le 12 septembre 1944 sur la montagne dominant Fontan par l'allumage d'un feu par un berger sur le plateau de La Ceva⁵⁸ ; un Tendasque prétendant que ce fut à cause du canon de 420 mm que les Alliés bombardèrent à plusieurs reprises la Haute-Roya⁵⁹ ; un Saorgien évoquant huit partisans italiens tués au pont d'Ambo par les Allemands⁶⁰ ; la confusion d'un « déporté » au Piémont entre la « légion Darlan » et les Miliciens de Darnand opérant contre les formations de partisans au printemps 1945 ; les confusions commises par deux Brigasques décrivant la libération de leur village : le premier affirmant qu'il a été libéré par des Marocains portant un béret rouge⁶¹, le second indiquant le 28 avril 1945 comme date de la libération alors que Tende et La Brigue ont été libérés le 26 avril ; un Tendasque évoquant le changement de souveraineté le 8 septembre 1947 au lieu du 16⁶² ; l'allusion insistante d'un Tendasque à la présence massive de déserteurs lors du plébiscite du 12 octobre 1947⁶³.

Une proportion aussi faible (2,5%) de réponses fantaisistes ou erronées est plutôt encourageante quand on compare aux résultats effarants d'une collecte récente de témoignages dans la vallée de

⁵⁷ Les premiers tirs italiens ont été enregistrés à L'Authion le 14 juin. Le lendemain, la division *Ravenna* commença d'occuper le saillant de Saorge avec des accrochages autour de la cime de Campbell. Le témoin saorgien n'a-t-il pas intégré dans sa mémoire l'épisode des « déportés » moulinois mitraillés au col de Brouis en septembre 1944, dont on a ensuite tellement parlé ?

⁵⁸ L'avion s'est écrasé sur la cime de la Nauca à la suite d'une erreur de navigation en se dirigeant vers la région de Turin où il devait parachuter des containers d'armes et de munitions. Son équipage ne fut en aucune façon induit en erreur par un hypothétique feu allumé sur le plateau de La Ceva, distant d'une centaine de kilomètres de son objectif.

⁵⁹ Ce canon sur voie ferrée ne fut utilisé qu'une fois en juin 1940 à l'occasion de la visite du prince de Piémont et ramené dans la plaine du Pô après l'armistice franco-italien. Sous l'occupation allemande, un canon automoteur de la 34^e division se cachait effectivement dans un tunnel de Tende avant de tirer en direction des Alliés mais ce n'était pas un gros calibre.

⁶⁰ Le tribunal militaire de la 34^e division, siégeant à Saorge, condamna à mort, le 24 octobre 1944, six partisans italiens (Domenico Addo, Giuseppe Alberti, Guido Caselli, Michele Conte, Giovanni Gribaldi, Cesare Pagliari) appartenant à un détachement *Garibaldi* et capturés à La Brigue, qui furent exécutés sur la rive gauche du pont d'Ambo, où figure une plaque apposée en 1946 par l'ANPI ; cf. Panicacci Jean-Louis, *Les lieux de mémoire de la Deuxième guerre mondiale dans les Alpes-Maritimes*, Nice, Serre éditeur, 1997, p. 23 et 50.

⁶¹ Il s'agissait de tirailleurs algériens du 29^e RTA portant la chéchia rouge. On retrouve encore cette erreur chez les anciens de Limone évoquant leur occupation par des « marocchini ».

⁶² L'ancien ressortissant italien a dû télescoper la date du 8 septembre 1943 (capitulation transalpine) avec celle du passage sous la souveraineté française quatre ans plus tard.

⁶³ Habituellement, les opposants au Rattachement utilisent comme argument la présence d'électeurs nés dans la commune ou descendants de natifs, résidant à Nice mais demeurés propriétaires sur place, qui auraient faussé le résultat mais là, on ne se situe plus dans la conjoncture du 29 avril 1945 où un plébiscite « spontané » avait eu lieu à l'initiative de deux cents Tendasques et Brigasques venus de la Côte, mais lors d'un scrutin préparé et contrôlé par des observateurs internationaux. En quoi des déserteurs de l'armée italienne auraient-ils pu fausser le résultat puisque n'ont pu voter que des natifs et des descendants propriétaires ? A moins que l'acceptation « déserteurs » ne concerne des Tendasques « émigrés » qui n'ont pas voulu vivre sous le régime fasciste avant de faire « le mauvais choix » en faveur de la France ?

la Vésubie, ayant débouché sur la publication d'un ouvrage contestable⁶⁴, que j'ai soumis à une critique minutieuse dans la revue des Archives départementales⁶⁵.

Il n'est pas surprenant de relever des éléments erronés ou fantaisistes dans une collecte entreprise plus de soixante ans après les faits⁶⁶, en raison des phénomènes naturels d'érosion mémorielle, de télescopage des souvenirs et de reconstruction, mais l'exploitation scientifique de l'enquête orale menée dans la vallée de la Roya-Bévéra (Horoya, puis HOF) ne débouche pas sur les mêmes dérives qu'à Saint-Martin-Vésubie dans la mesure où le contenu des réponses a été passé sérieusement au crible de l'esprit critique⁶⁷ et confronté aux connaissances acquises avant d'être validé. Ces résultats n'apportent pas de « scoop » ou d'effet d'annonce mais, comme le souhaitait Francis Agostini, de la crédibilité qui n'est pas incompatible avec l'humilité.

⁶⁴ Baudot-Laksine Danielle, *La pierre des Juifs*, Châteauneuf de Grasse, les Editions de Bergier, tome 1 2003, tome 2 2005.

⁶⁵ « A propos de Saint-Martin-Vésubie sous l'Occupation », *Recherches régionales*, N° 182, 2006, p. 100-102.

⁶⁶ Cf. Peschanski Denis, « Les effets pervers » in Voldman Danièle (dir.), *La bouche de la vérité ? La recherche historique et les sources orales*, Les Cahiers de l'IHTP, N° 21, novembre 1992, p. 45-53. Les principaux effets pervers constatés sont la reconstruction, l'extrapolation, la rehiérarchisation et l'immédiateté.

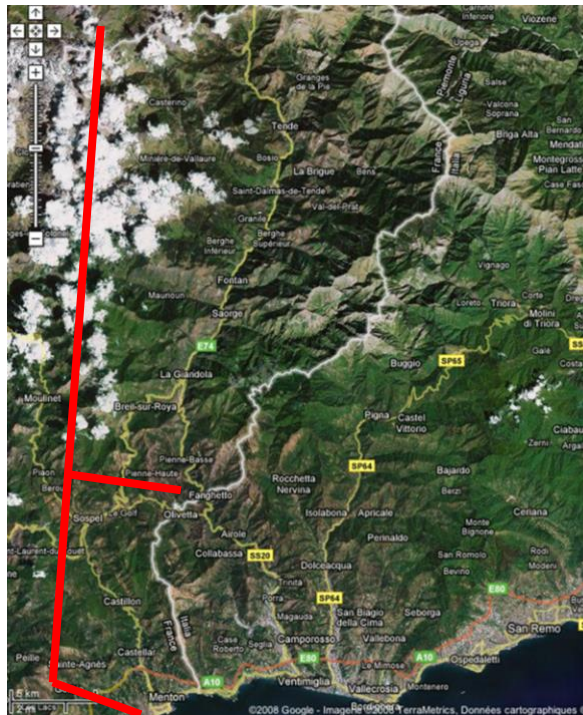
⁶⁷ Cf. Joutard Philippe, « Pour une lecture critique du document oral » in Rémond René – Rioux Jean-Pierre (dir.), *Problèmes de méthode en histoire orale*, IHTP-CNRS, 1981, p. 28-33.

*Michèle Oliviéri : Frontières linguistiques **

La question semble triviale : y a-t-il des frontières linguistiques ? Bien sûr, on peut isoler des langues voisines différentes, et les dialectologues savent tracer des isoglosses, mais cependant les "frontières" ainsi marquées ne sont pas aussi nettes qu'il apparaît lorsqu'on ne considère que les langues standards. En se penchant sur les frontières entre les dialectes, ce que l'on voit surtout, c'est le continuum qui caractérise ces parlers.

Dans les parlers de l'est des Alpes-Maritimes, il est cependant une aire, la zone royasque, qui se distingue nettement des autres parlers du département. Cette limite a été bien montrée, notamment par Forner (1985-86) ou Dalbera (1994, 1995). Voici le faisceau d'isoglosses tracées par ce dernier sur des critères à la fois morphologiques, phonologiques et lexicaux.

(1) La vallée de la Roya



Nous sommes ici dans la zone de transition entre les parlers occitans (qui continuent vers l'ouest) et les parlers liguriens (qui continuent en Italie). Bien que la frontière linguistique semble ici nette, sachant qu'il n'y a que des continuums, dans le temps comme dans l'espace, on doit s'attendre à une certaine variation dans cette aire. C'est de ce point de vue que nous avons entrepris de (ré) examiner les faits linguistiques de cette région frontalière, à la limite est de l'occitan, dans une perspective morphosyntaxique.

Les résultats obtenus dans cette nouvelle enquête nous ont ainsi conduits à les comparer avec les phénomènes observés à la frontière nord de l'Occitanie, afin de déterminer si les mécanismes y sont semblables ou différents. Il s'agit notamment de mettre le modèle génératif à l'épreuve des faits dialectaux, i.e. de tenter de rendre compte de cette variation en termes de Principes et de Paramètres.

Le paramètre du sujet nul

Une des caractéristiques bien connue des parlers occitans est qu'ils n'ont en principe pas de pronom clitique sujet. Ainsi, selon le "paramètre du Sujet Nul"⁶⁸ qui partitionne les langues selon une valeur [\pm clitique sujet]⁶⁹, les dialectes occitans sont des langues dites "à sujet nul" ou *pro-drop*. Or, dans les parlers de la Roya, il existe des pronoms sujets, mais pas à toutes les personnes, comme cela a été également observé dans les dialectes italiens voisins (Cf. notamment Savoia & Manzini (2005)).

Ce paramètre du Sujet Nul est extrêmement étudié et discuté⁷⁰. Tout d'abord, la terminologie utilisée apparaît comme impropre; en effet, le sujet n'est pas *nul*, il n'y a pas d'*absence* de sujet syntaxique, mais seulement *non-présence* d'un élément préverbal. Ce paramètre présuppose donc que ce qui est "normal", c'est la présence d'un pronom sujet, ce qui semble étrange lorsqu'on se place aussi dans une perspective diachronique.

D'autre part, il a été conçu, développé et théorisé selon un point de vue qui présente trois particularités : c'est un paramètre binaire, syntaxique et établi dans une optique typologique.

Or, le caractère binaire de ce paramètre ne peut être maintenu puisqu'on sait qu'il existe de nombreux systèmes "mixtes"⁷¹. De plus, il a souvent été mis en avant qu'il s'agit plutôt d'un problème morphologique que syntaxique⁷², puisque cela concerne la marque de la catégorie de la personne.

Ces deux points ne sont cependant pas très importants, il suffit d'assouplir un peu le cadre. Mais la perspective purement typologique, même si elle est justifiée par des préoccupations légitimes sur la faculté de langage, nous paraît insuffisante.

En effet, on sait depuis longtemps que la comparaison des langues peut permettre davantage, puisque c'est la méthode utilisée pour faire de la reconstruction; c'est bien ainsi que l'on a pu reconstruire l'indo-européen.

Malheureusement, d'une part les recherches en syntaxe sont rarement menées dans une perspective diachronique et d'autre part, la grammaire générative ne s'occupe guère de diachronie; cependant nous pensons que le paramétrage des mécanismes peut aussi permettre d'expliquer l'évolution des langues en termes de modification paramétrique.

Le principe directeur de nos recherches est que la variation diatopique illustre différents stades du changement⁷³.

Chaque dialecte représente ainsi un état de langue dans l'évolution. Si cela est vrai dans d'autres domaines, peut-on transposer la méthode en syntaxe et parvenir de la sorte à faire de la *reconstruction syntaxique* ?

Ainsi, pour ce qui est des clitiques sujets, entre un stade 0 où il n'y a aucun élément préverbal (le latin ou le nissart) et un stade n avec des pronoms à toutes les personnes (le français ou les parlers d'oil), y a-t-il une progression régulière ?

⁶⁸ Cf. notamment Chomsky (1981, 1982), Rizzi (1982, 1986).

⁶⁹ Notons que ce terme de *clitique sujet* est lui aussi problématique. Le terme de *clitique* indique une propriété phonologique tandis que le *sujet* est une fonction syntaxique. Le fait d'associer les deux termes montre bien que le statut de cet élément est difficile à déterminer, entre phonologie, morphologie et syntaxe.

⁷⁰ Cf. entre autres Brandi & Cordin (1989), Cabredo Hofherr (2004), Costa (2004), Heap (2000), Jaeggli & Safir (1989), Kaiser & Hinzelin (à paraître), Savoia & Manzini (1997).

⁷¹ Cf. par exemple Costa (2004).

⁷² Entre autres, Auger (1995), Heap (2000), Cabredo Hofherr (2004), Olivieri (2006).

⁷³ Ce principe, développé et appliqué par Dalbera (2006) dans le cadre de la reconstruction sémantique du lexique, est également mis en œuvre en phonologie.

Les parlers de la Roya

Dans la vallée de la Roya, on observe différents cas de figure, comme le montrent les tableaux (2-4) ci-dessous⁷⁴. En (2), on voit le contraste entre les parlers occitans et les parlers liguriens. Les parlers de Menton et de Sospel représentent donc le stade 0 des dialectes occitans, où il n'y a pas de clitique sujet⁷⁵, même si à Menton les désinences de Pe2 et Pe3 ne sont pas distinctives à l'indicatif présent. Cette situation contraste avec celle de Breil et de Piène, distants de quelques kilomètres à peine de Sospel, où apparaissent des marqueurs pour Pe2 et Pe3.

(2) Occitan vs Ligurien

	MENTON	SOSPEL	BREIL	PIENE
<i>IndPrst</i>	<i>partir</i>	<i>chanter</i>	<i>partir</i>	
Pe1	p' aRtu	k' antu	p' aRti	f' ymi
Pe2	p' aRte	k' antas	ti p' aRte	ti dZ' eki
Pe3	p' aRte	k' anta	aR p' aart	e/a f' yma
Pe4	paRt' ema	kant' àu	paRt' imà	mên' am
Pe5	paRt' e	kant' as	paRt' i	dZyg' aj
Pe6	p' aRtaù	k' antaù	p' aRtu	m' andu
il pleut	pj' Ou	pj' Ou	tS' Ou	tS' ou

Lorsqu'on monte dans la vallée, cette tendance s'accroît (tableau 3). Ainsi, aux marqueurs de Pe2 et Pe3 s'ajoutent ceux de Pe6 à Tende et à La Brigue – ainsi que l'explétif météorologique à Tende et à Saorge. En effet, comme le signale Dalbera (1994), l'apparition de Pe3 introduit dans le système les catégories de Genre et de Nombre, ce qui induit Pe6.

De plus, le parler de Saorge a généralisé le paradigme en le complétant avec un élément non-distinctif (la voyelle neutre [e]) et le parler de La Brigue connaît aussi cette tendance, bien que le processus ne soit pas achevé. Enfin, à Tende, apparaît également un marqueur de Pe1, mais de manière encore sporadique.

⁷⁴ En rouge figurent les éléments distinctifs et en vert ceux qui sont non-distinctifs.

⁷⁵ La situation du parler de Menton est cependant légèrement différente, puisqu'un pronom apparaît dans les subordonnées au subjonctif (comme en italien standard d'ailleurs), pour Pe2 et parfois pour Pe1, comme le montre Dalbera (1994) avec les exemples suivants :

- (a) se ty vwa®e pu®'ema... "si tu voulais, nous pourrions..."
- (b) ka®e®'ia ke ty u sabese "il faudrait que tu le saches"
- (c) se mi f' use vj'ej ... "si j'étais vieux..."
- (d) vw' a®e ke (mi) tu d'ige "tu veux que je te le dise"

(3) Haute-Roya

	TENDE	SAORGE	LA BRIGUE
IndPrst	chanter	comprendre	partir
Pe1	(mi) k'antu	e kap'isê	(e) p'aaRt
Pe2	ti k'anta	ti kap'isê	ti p'aRtu
Pe3	a@/a k'anta	ê/a kap'isê	êR p'aaRt
Pe4	kant'amu	e kapis'emê	(e) paRt'em
Pe5	kant'ai	e kapis'ei	(e) paRt'i
Pe6	li/le	e kap'isuù	li p'aRtu
il pleut	a@ tS'ou	ê tS'Ou	tS'Ou

Les faits relevés du côté italien ne sont guère différents. Le tableau (4) reprend les paradigmes recueillis par Savoia & Manzini (2005); à Olivetta San Michele, on trouve le même système qu'à Breil ou Piène. Le parler d'Airole ressemble à celui de La Brigue et le parler de Rochetta Nervina est comparable à celui de Tende – mis à part l'explétif. Pigna se situe entre Saorge et La Brigue, avec Pe6 et la généralisation d'un préfixe à l'ensemble du paradigme.

(4) Versant italien de la Roya

	OLIVETTA SAN MICHELE	AIROLE	ROCHETTA NERVINA	PIGNA
IndPrst	dormir	dormir	dormir	dormir
Pe1	d'Ermi	d'Ormu	d'Ormu	e d'o@mu
Pe2	ti d'Ermi	ti d'Ormi	ti d'Ormi	ti d'o@me
Pe3	e/a d'Erm	a d'Orme	u/a	u/a d'o@me
Pe4				e do@m'emu
Pe5	dym'e			e do@m'ei
Pe6	d'Ermu	in d'Orme	i d'Orme	i d'o@me
il pleut	tS'Ou		tS'È:ve	u tS'e:ve

Dalbera (1994) a bien expliqué l'évolution observée dans les dialectes de la Roya qui se caractérise schématiquement par trois mécanismes : (a) perte de la distinction Pe2/Pe3 due à la fragilité du continuateur de –S final; (b) perte progressive de la désinence de Pe6 due à l'amuissement du –N final; (c) perte des désinences de Pe1 aux autres temps-modes que l'Indicatif présent et le futur.

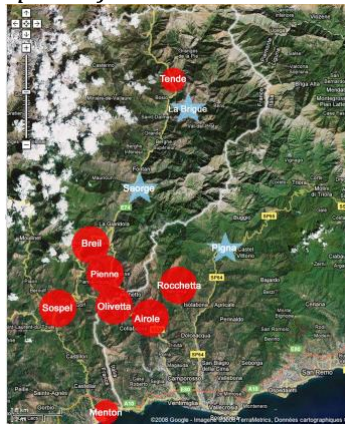
Comme cela est souvent avancé, il semble donc que l'apparition de ces éléments soit provoquée par la disparition des désinences verbales. Notons cependant que cela n'est pas la seule raison. A l'ouest des Alpes-Maritimes⁷⁶ et dans le reste de l'Occitanie, les désinences ont également disparu, mais elles ont ensuite été refaites. C'est ainsi que la désinence de Pe1 à Nice est –i, tandis que c'est –u à Grasse. Les différents parlers ont adopté des stratégies diverses, ce dont la théorie devrait rendre compte. De plus, bien entendu, la possibilité d'exprimer la personne (pour lever une ambiguïté ou pour insister) a toujours existé et ces éléments ne sont pas apparus seulement parce qu'on a perdu les désinences. On sait qu'en ancien français⁷⁷, les deux usages (avec ou sans *pro*) ont coexisté longtemps, et ce n'est donc qu'une des options possibles qu'offre la langue. De fait, il est des cas où les deux marques (préfixes et désinences) coexistent – Pe2 à Breil, Rochetta Nervina, Airole – et d'autres où certaines formes restent indifférenciées – Pe2 et Pe3 à Menton, Pe1 et Pe5 à Breil.

⁷⁶ Cf. Dalbera (1994).

⁷⁷ C'est également le cas en ancien occitan, comme le montre Sauzet (2007).

Afin de visualiser cette variation diatopique, projetons les faits sur les cartes en (5) indiquant la présence (en bleu⁷⁸) et l'absence (en rouge) de ces éléments :

(5) Les clittiques sujets dans la vallée de la Roya par personne



Pe1



Pe2



Pe3



Pe4&5



Pe6



il pleut

En superposant toutes ces cartes et en intégrant les données fournies par Heap (2000) sur Fontan, on obtient une idée de la distance dialectale, comme le montre la carte (6) et son dégradé du rouge au bleu.

⁷⁸ L'étoile indique la présence d'un préfixe sans valeur distinctive.

(6) Les clitiques sujets dans la vallée de la Roya : synthèse



Un premier groupe de parlers (Sospel – Menton) n'a aucun marqueur de personne (ou presque). Une seconde aire comprenant Breil, Piègne et Olivetta présente des clitiques pour Pe2 et Pe3. Puis, dans un troisième groupe de parlers (Airole – Rocchetta Nervina – Tende), Pe6 vient s'ajouter à Pe2 et Pe3. Enfin, le paradigme est complété dans un quatrième groupe composé par La Brigue, Saorge et Pigna.

Il ressort donc de cette étude que le paramètre *pro-drop* pourrait être en fait un paramétrage flexionnel, donc morphologique, avec "remplacement" de la désinence verbale par un affixe et ce, progressivement. Le tableau (7) illustre l'évolution que l'on peut supposer à partir des données dialectales de la Roya :

(7) Paramètre flexionnel

degré 0	∅	<input type="checkbox"/> Sospel
degré 1	Pe2	<input type="checkbox"/> Menton
degré 2	Pe3	<input type="checkbox"/> Breil
degré 3	Pe6	<input type="checkbox"/> La Brigue
degré 4	Pe1	<input type="checkbox"/> (Tende)
degré 5	Pe4 et Pe5	<input type="checkbox"/> (Saorge)

Cette tentative de paramétrage appelle cependant quelques remarques et tout n'est pas aussi net qu'il apparaît. Tout d'abord, le degré 1 illustre la première apparition d'un clitique pour la Pe2, ce qui est le cas dans les subordonnées au subjonctif à Menton⁷⁹.

Mais, outre que cela se produit de la même manière en italien standard (langue "à sujet nul" par excellence), apparaît quelquefois aussi un marqueur de Pe1 dans ce même contexte, ce qui est contradictoire avec le stade 4. D'autre part, d'autres chercheurs ont fait d'autres propositions, qui

⁷⁹ Cf. note p. 3.

ne coïncident pas toujours avec nos observations. C'est le cas notamment de Renzi & Vanelli (1983)⁸⁰, Heap (2000)⁸¹ ou Cabredo Hofherr (2004)⁸².

Enfin, se pose la question de la place de l'explétif. On pourrait envisager qu'il apparaisse en dernier, n'étant porteur d'aucune charge sémantique, illustrant ainsi la situation que nous connaissons en français. Mais l'explétif météorologique est présent aussi bien à Olivetta San Michele, qui est du type Breil (degré 2), qu'à Tende (degré 4). Il est à noter que la forme de cet élément n'est pas différente de celle de la Pe3, et donc son apparition pourrait être plutôt subordonnée à celle du marqueur de Pe3.

De plus, si ce paramétrage est juste, on devrait le retrouver ailleurs. Les clitiques sujets sont normalement absent des dialectes occitans, mais aux frontières de l'aire occitane, on trouve des systèmes "mixtes". Après avoir exploré la frontière est de la zone, examinons une autre aire qui offre une grande variation, les parlers de l'Auvergne et du Limousin, à la limite nord de l'Occitanie.

Les parlers de l'Auvergne et du Limousin

Les données dont nous disposons pour cette aire proviennent des atlas et figurent donc dans la base de données *Thesoc*. Ainsi, nous avons pu comparer les données de l'ALF⁸³ que Heap (2000) avait déjà étudiées et celles – plus nombreuses et plus précises – de l'ALAL⁸⁴ extraites du *Thesoc*. De plus, elles ont fait l'objet d'un traitement statistique et les cartes que nous avons établies⁸⁵ en (8) prennent donc en compte la fréquence d'utilisation des clitiques sujets (indiquée par la taille des cercles et l'intensité de la teinte). Les deux premières cartes montrent la différence de réseau entre les deux atlas – et qui expliquent donc les divergences d'analyse selon les données prises en compte⁸⁶ –, les suivantes cumulent toutes les données.

⁸⁰ Pe2 > Pe3 > Pe6 > Pe5 > Pe4 > Pe1

⁸¹ Pe2 > Pe6 > Pe3 > Pe5 > Pe4 > Pe1

⁸² Pe2 > Pe3 > Pe6 > Pe1 > Pe4/5

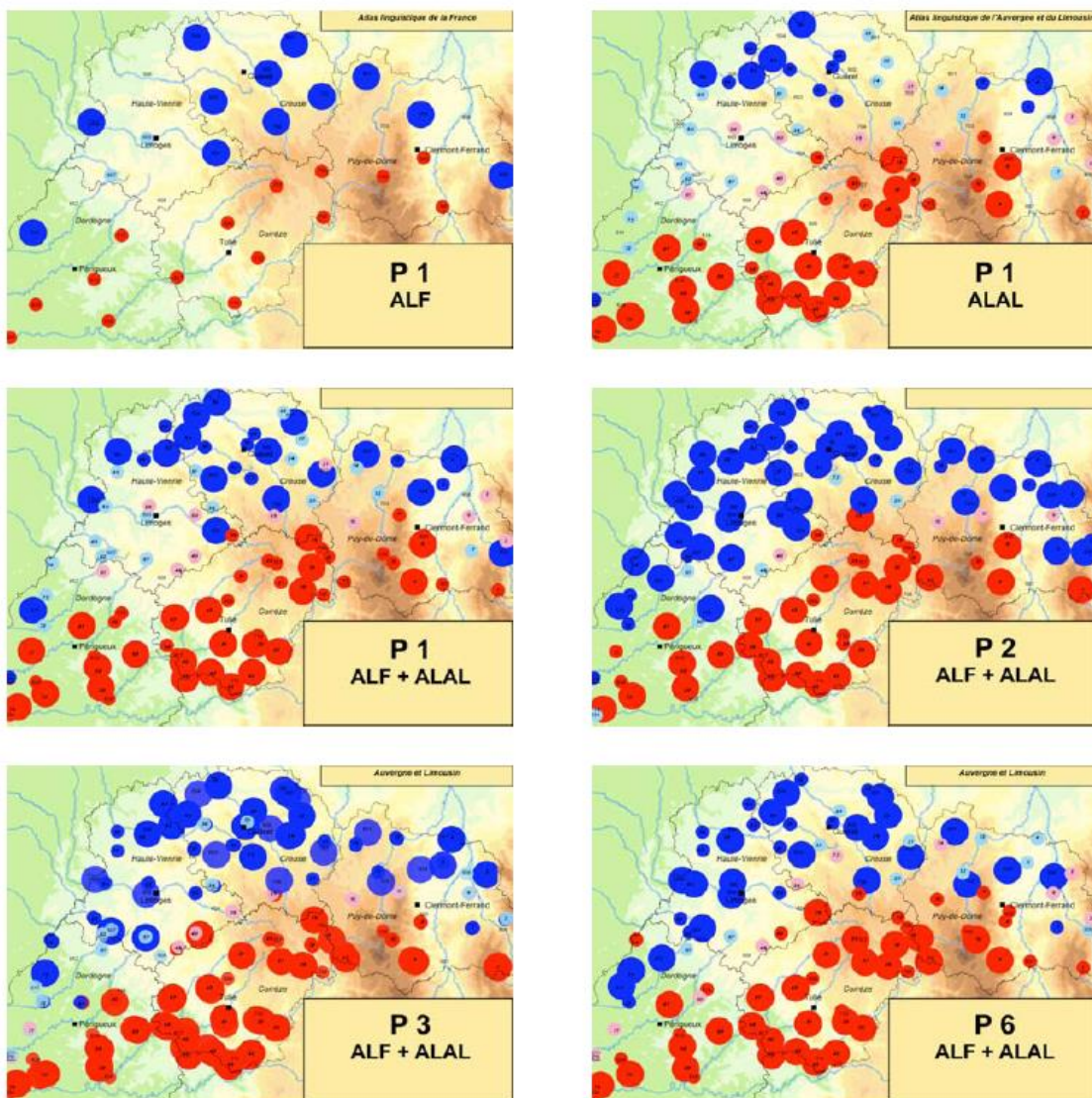
⁸³ Gilliéron & Edmont (1902-10).

⁸⁴ Potte (1975-92).

⁸⁵ Que Guylaine Brun-Trigaud soit ici remerciée pour son aide précieuse.

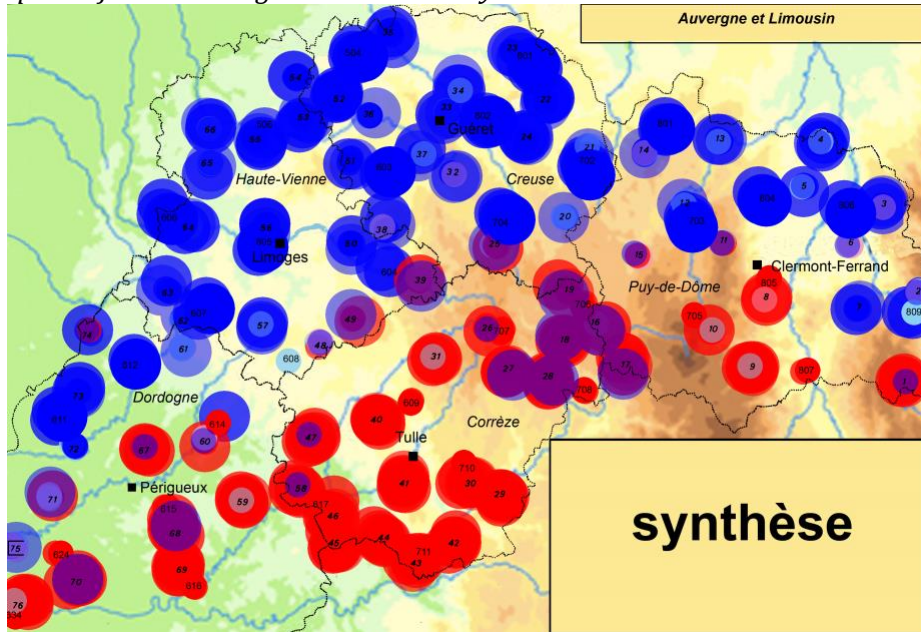
⁸⁶ Le réseau de l'ALF étant plus lâche, la frontière entre les deux aires semble beaucoup plus nette qu'elle ne l'est en réalité, ce que montre bien la carte de l'ALAL.

(8) Les clitiques sujets en Auvergne et Limousin



La synthèse de ces cartes en (9) montre une grande diversité, avec toutes les teintes de rose et de violet.

(9) Les clitiques sujets en Auvergne et Limousin : synthèse



Du point de vue géographique, il s'agit donc d'une zone de turbulences, de transition, ce qui n'est pas surprenant puisqu'il n'y a que des continuums. Du point de vue diachronique, en revanche, cette cartographie ne nous renseigne pas sur la façon dont les systèmes évoluent, sur la dynamique interne à l'œuvre ici. Examinons donc les formes relevées. Le tableau (10) est un échantillon représentatif des données de l'ALAL : nous avons sélectionné 8 localités sur les 75 du réseau de cet atlas, qui illustrent les différentes situations possibles⁸⁷.

(10) Les clitiques sujets dans quelques localités de l'ALAL

	4	10	8	25	15	48	9	50
Pe1	i	-	-	(jo)	(jœ)	(jO)	-	(jo)
Pe2	tœ	-	-	-	(tœ)	(ty)	-	tœ
Pe3 masc	u	(e)	(E)	(u)	(œ)	(O)	-	(o)
Pe3 fém	la	(e)	(E)	(la)	(la)	(ela)	-	(la)
Pe6 masc	(i)	-	(E)	(o)	(i)	(i)	-	i
Pe6 fém (1carte)	la	-		-	-	-	-	la
Explétif	-	-	-	-	-	(ko)	(i)	ko

Ces données "brutes" appellent quelques remarques.

D'abord, les données restent lacunaires, les auteurs des atlas n'ayant pas eu pour objectif de recueillir ces éléments. Ainsi, nous ne disposons pas de renseignements pour Pe4 et Pe5, et une seule carte traite de Pe6 féminin. Malgré ce manque de données pour considérer des paradigmes complets, il apparaît ici qu'il ne semble pas y avoir de régularité, tout paraît possible.

⁸⁷ Les parenthèses indiquent que l'élément n'est pas toujours utilisé par les locuteurs.

En particulier, les localités 10, 8 et 25 montrent que Pe2 n'apparaît pas forcément en premier lieu et dans la localité 9, seul l'explétif apparaît (quoique sporadiquement).

Question de paramètres

Il ressort de l'examen des faits recueillis aux limites de l'Occitanie d'une part qu'un paramètre *pro-drop* binaire ne permet pas de rendre compte de la réalité. Mais, d'autre part, le paramètre graduel que nous avons envisagé à partir de l'étude des parlers de la Roya ne fonctionne pas sur les dialectes du nord de l'aire. Si une généralisation est possible, c'est à un autre niveau qu'elle opère, niveau qui reste à déterminer.

Il s'agit en effet ici d'un problème fonctionnel où la phonétique et la morphologie influent sur la syntaxe. Un changement phonétique (apocope) induit une réfection morphologique (utilisation de pronoms) qui provoque à son tour une configuration syntaxique nouvelle (position sujet non vide). L'élément déclencheur est donc que la perte des désinences verbales entraîne des confusions de personne, mais il faut souligner que ces confusions varient selon les dialectes. Dans tous les cas, l'enjeu est de préserver l'équilibre du système, de garantir les distinctions pertinentes, mais chaque système réagit selon une stratégie qui lui est propre, en fonction des options offertes par la langue. Ces options représentent donc exactement les paramètres responsables de la diversité des systèmes.

Dans l'état actuel de nos recherches⁸⁸, le paramètre du sujet nul semble devoir être reformulé, dans une perspective morphologique, comme une option entre suffixe et préfixe. C'est ainsi que certains dialectes ont choisi de reconstruire des désinences distinctives (suffixes), tandis que d'autres ont préféré utiliser des pronoms personnels, placés alors avant le verbe (préfixes).

La question se pose alors du statut de cet élément préverbal, question qui a été souvent débattue dans la littérature. S'agit-il réellement d'un affixe du verbe ou bien d'un argument représentant un DP sujet ? Il est à noter que ces *clitiques* relèvent à la fois du système verbal et du système nominal. Ils partagent avec le verbe les traits de Personne et avec le nom les traits de Genre et de Nombre. Cette caractéristique est peut-être à l'origine de la confusion qui entoure le statut de ces éléments. Du point de vue de la diachronie, il semble que ce statut varie selon leur degré d'intégration dans le système.

Là encore, une idée développée par Dalbera (2006) peut être transposée de la sémantique à la morphosyntaxe. Dalbera (2006) a montré comment le lexique évolue selon un *cycle motivationnel*. Un mot est d'abord motivé à sa création, puis il entre dans le domaine du conventionnel; lorsqu'il devient ensuite arbitraire et qu'on ne perçoit plus la motivation première, il est alors remotivé et ce cycle est infini. L'exemple le plus frappant est celui du mot "aujourd'hui"⁸⁹ : HOC DIE (motivation) > HODIE (convention) > HUI (arbitraire) > AU JOUR D'HUI (remotivation) > AUJOURD'HUI (convention, puis arbitraire) > AU JOUR D'AUJOURD'HUI (remotivation)...

En ce qui concerne les pronoms, le stade de la motivation est représenté par le besoin de distinguer les personnes, d'où le choix d'un pronom tonique déjà existant. A ce stade, il s'agit bien d'un argument, qui a une autonomie prosodique et lexicale (par exemple EGO).

Puis vient le stade de la convention, lorsque le procédé s'étend aux autres personnes, avec une double marque possible. Là, cet élément est un affixe du verbe, comme en témoigne son statut phonologique en français, il n'est pas accentué et peut s'amalgamer avec le verbe : [Zê], [SW'i]. La généralisation d'un élément préverbal à tout le paradigme, alors même que cela n'est pas nécessaire (les désinences de Pe4 et Pe5 étant accentuées ne se sont pas amuïes, cf. *nous chantons, vous chantez* en français), illustre alors le stade de l'arbitraire. Cet élément peut alors redevenir un argument, isolable et accentuable : [Z'Ê]. On peut ainsi légitimement supposer que si on le perd à nouveau⁹⁰, un nouveau cycle recommencera...

⁸⁸ Pour une discussion plus approfondie, cf. Oliviéri (à paraître).

⁸⁹ Pour une présentation plus détaillée, cf. Dalbera (2006), p. 41-42.

⁹⁰ Il existe en effet des indices de la perte des marques de Personne dans le français oral, comme l'utilisation de *il* pour *elles*.

Références

- ALAL : Potte, Jean-Claude (1975-92), *Atlas Linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin*, Paris, CNRS.
- ALF : Gilliéron, J. & E. Edmont (1902-10), *Atlas Linguistique de la France*, Paris, Champion.
- Auger, Julie (1995), "Les clitiques pronominaux en français parlé informel : une approche morphologique", *Revue Québécoise de Linguistique*, vol. 24, 13-60.
- Brandi, Luciana & Patrizia Cordin (1989), "Two Italian dialects and the null subject parameter" In *The Null Subject Parameter*, Osvaldo Jaeggli & Ken Safir (éds.), Dordrecht, Kluwer.
- Cabredo Hofherr, Patricia (2004), "Les clitiques sujets du français et le paramètre du sujet nul", *Langue Française*, 99-109.
- Chomsky, Noam (1981), *Théorie du Gouvernement et du Liage: les Conférences de Pise*, Paris, Seuil.
- Chomsky, Noam (1982), *La Nouvelle syntaxe (Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding)*, Paris, Seuil.
- Costa, João (2004), *Subjects positions and Interfaces: The Case of European Portuguese*, Berlin & New-York, Mouton de Gruyter.
- Dalbera, Jean-Philippe (1994), *Les parlers des Alpes-Maritimes. Etude comparative. Essai de reconstruction*, Londres, AIEO.
- Dalbera, Jean-Philippe (1995), "Polymorphisme et innovation dans l'aire occitane alpine. Le parler de Ste Agnès (A-Mmes)", *Travaux du Cercle Linguistique de Nice*, 3-36.
- Dalbera, Jean-Philippe (2006), *Des dialectes au langage : Une archéologie du sens*, Paris, Champion.
- Fornier, Werner (1985-86), "A propos du ligurien intémélien. La côte, l'arrière-pays", *Travaux du Cercle Linguistique de Nice*, 29-62.
- Heap, David (2000), *La variation grammaticale en géolinguistique: les pronoms sujets en roman central*, Muenchen, Lincom Europa.
- Jaeggli, Osvaldo & Kenneth J. Safir (éds.) (1989), *The Null Subject Parameter*, Dordrecht, Kluwer.
- Kaiser, Georg A. & Marc-Olivier Hinzelin (à paraître), "Le paramètre du sujet nul dans les variétés dialectales de l'occitan et du francoprovençal" In *GalRom07*, Tobias Scheer (éd.), Paris, Presses Universitaires de Vincennes.
- Oliviéri, Michèle (2006), "La micro-variation en syntaxe dialectale", Actes du colloque *La dialectologie hier et aujourd'hui (1906-2006)*, Lyon 7-8-9 décembre 2006.
- Oliviéri, Michèle (à paraître), "Syntactic Parameters and Reconstruction", *Workshop on Null-Subjects, Expletives and Locatives in Romance. 27-29 mars 2008*.
- Rizzi, Luigi (1982), *Issues in Italian Syntax*, Dordrecht, Foris.
- Rizzi, Luigi (1986), "On the status of subjects clitics in Romance" In *Studies in Romance Linguistics*, Osvaldo Jaeggli & C. Silva-Corvalan (éds.), Dordrecht, Foris.
- Sauzet, Patrick (2007), "L'emplec dels pronoms subjèctes e la lengua d'Augièr Galhard", *Lengas*, 77-114.
- Savoia, Leonardo M. & M. Rita Manzini (1997), "Null subjects without *pro*", *UCL Working Papers in Linguistics*, 301-313.
- Savoia, Leonardo M. & M. Rita Manzini (2005), *I dialetti italiani e romanci : morfosintassi generativa*, 3 vol., Torino (Italy), Edizioni dell'Orso.

Cyril Isnart : Chanter malgré la frontière Apprentissage, affect et localité dans les pratiques vocales du col de Tende

Chanter malgré la frontière Apprentissage, affect et localité dans les pratiques vocales du col de Tende

Contribution pour le bilan de l'enquête collective Histoire Orale de la Roya et Histoire Orale de la Frontière (Maison des Sciences de l'Homme de Nice, 2006-2008)
Non publié à ce jour – Document confidentiel

Cyril Isnart
CIDEHUS - Universidade de Evora
isnart@gmail.com

Chanter

A la fin des années 1960, Bernard Lortat-Jacob a débuté une enquête de terrain ethnomusicologique dans la vallée de la Roya. A peine vingt ans après le rattachement de Tende et La Brigue au territoire français, le Musée des Arts et Traditions Populaires de Paris avait investi cette nouvelle région périphérique du territoire national en se saisissant de la cavalcade organisée pour la fête de la Saint-Eloi⁹¹ et en envoyant un jeune ethnomusicologue réaliser des enregistrements et débiter une thèse de doctorat. Les archives de ces enquêtes constituent aujourd'hui un témoignage historique unique des pratiques musicales et festives de cette région⁹², comme d'autres fonds déposés dans les archives de l'ancien Musée des Arts et Traditions Populaires. Mais le contexte politique et culturel de la fin des années 1960 n'a pas permis à l'enquête de se prolonger au-delà de 1968⁹³. Seul un film, *Vievola. Chœurs et danses du col de Tende*⁹⁴, tourné en quelques jours d'un côté et de l'autre du col de Tende, fin novembre de la même année, par Jean-Dominique Lajoux accompagné de Lortat-Jacob, constitue les résultats des deux séjours estivaux de l'enquêteur, de plusieurs dizaines d'entretiens enregistrés et de plusieurs heures de prise de son directe pendant les fêtes de la vallée.

Ironiquement, le film s'ouvre sur un ensemble d'accordéons chromatiques exécutant un tango, qualifié par un carton, de l'« une des musiques typiques de la France rurale contemporaine ». Le sujet du film ne sera donc pas la diffusion d'un répertoire international, mais une description visuelle, accompagnée du témoignage d'un chanteur, Pascal Martini, d'une « autre musique plus ancienne, plus traditionnelle aussi », mentionne l'intertitre suivant, musique qui semble au moins survivre en même temps que la diffusion du tango.

Une longue séquence suit qui constitue une sorte d'introduction à un premier témoignage de Pascal Martini, montrant les paysages de cette montagne alpine, quelques gestes techniques agricoles et l'intérieur d'une habitation rurale qui servent à dresser le contexte géographique et culturel de cette musique. Puis, les images rendent compte de la pratique musicale dont il sera question, en présentant un groupe de 5 ou 6 hommes entre 25 et 70 ans, debout dans une salle de

⁹¹ *Les coursiers de la Saint-Eloi. Une fête en Provence*, Exposition du 22 septembre 2000-21 février 2001, Paris, Musée des Arts et Traditions Populaires. Voir aussi pour la Provence mistralienne, Marie-France Gueusquin, *La Provence arlésienne. Traditions et avatars*, Arles, Actes Sud, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 2000.

⁹² Voir les références ci-dessus et l'édition des archives sonores que nous avons réalisée avec Jean-François Trubert : *Musique du col de Tende. Les archives de B. Lortat-Jacob 1967-1968*, livre-Cd, Nice, Adem06, 2007.

⁹³ Voir la référence précédente pour le contexte de cette enquête, l'entretien de Bernard Lortat-Jacob et les commentaires sur le contenu des archives elles-mêmes.

⁹⁴ *Vievola. Chœurs et danses du col de Tende*, 16 mm, noir et blanc, 31 mn. Réalisé par J. D Lajoux et B. Lortat-Jacob, CNRS Audiovisuel, 1974.

restaurant, en demi cercle, qui interprètent l'une des chansons les plus connues et les plus partagées du répertoire, *Una notte che pioveva*, que Pascal Martini avait débuté dans son interview :

*Era una notte che pioveva
e che tirava un forte vento;
immaginatevi che grande tormento
per un alpino che sta a vegliar...*
C'était une nuit où il pleuvait
Et où le vent soufflait fortement ;
Imaginez vous le grand désarroi
D'un Alpino qui est là à veiller...⁹⁵

Les cinq premières minutes du film *Vievola* sont une très belle illustration – évidemment de la manière dont on faisait de l'ethnomusicologie visuelle à la fin des années 1960 dans le contexte rural européen – mais aussi de ce que Bernard Lortat-Jacob nomme, bien des années plus tard, et après des expériences ethnographiques en Afrique, en Sardaigne et en Albanie, le « chant de compagnie ». Il en livre les principales caractéristiques dans un texte en ligne qui synthétise sa réflexion au sujet de cette façon de chanter singulière :

« Je vais donc parler du « chant de compagnie » tel qu'il se pratique encore dans les petites sociétés méditerranéennes, en me référant en tout premier lieu à des pratiques musicales auxquelles s'adonnent des « amateurs de chant », qui de longue date maîtrisent les ressources de l'oralité en même temps que des techniques polyphoniques. Au chant qui les réunit en diverses occasions, dans les bars entre amis, lors de petites fêtes patronales ou chez eux en famille autour d'une table avec du vin, de la bière ou du raki, selon les cas. »⁹⁶

Aujourd'hui, plus de quarante ans après le passage de Bernard Lortat-Jacob, le chant de compagnie est toujours la règle. Les chanteurs actuels, qui se retrouvent au bar, au restaurant ou au comptoir des bals pendant les multiples occasions qu'offre le calendrier des fêtes collectives locales, affirment le caractère convivial et amical de leur pratique vocale. Lors d'un entretien⁹⁷, Nicolas Verde nous confiait : « Mais je vais vous dire la vérité, c'est que j'aime ça [chanter]. Si je me trouve la compagnie, chanter, manger, boire, chanter, c'est convivial quoi. »⁹⁸ Luc Patris raconte quant à lui les virées, qui se déroulaient pendant sa jeunesse, dans les années 1980 : « Nous, on était une bande à Tende qu'on adorait vraiment chanter. Ça nous faisait rien à passer des heures là à chanter. »⁹⁹ Caroline Polenza, l'une des informatrices de Lortat-Jacob que nous

⁹⁵ Il s'agit d'une chanson faisant partie de ces pièces apprises au service militaire, parmi les chansons de soldats et de guerre, qui décrit l'attente d'un soldat pendant son quart et ses pensées entièrement tournées vers sa fiancée. Ma traduction.

⁹⁶ Lortat-Jacob B. sd, « Le chant de compagnie » in Lortatjablog, En ligne :

http://lortatjablog.free.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=85&Itemid=41. Consulté le 24 avril 2008.

⁹⁷ Les entretiens utilisés ici ont été réalisés entre avril et juillet 2007 avec Jean-François Trubert auprès des principaux acteurs du chant dans le village de Tende, dans lequel nous avons travaillé pour la revisite de l'enquête de Bernard Lortat-Jacob en 2006 et 2007. Tous les patronymes ont été modifiés. Le travail d'immersion de type ethnographique que nous y avons mené ne nous a pas permis d'étendre le terrain en-deçà de Tende, dernier village avant la frontière, mais il nous a semblé plus judicieux d'effectuer une enquête comparative en Italie, dans les villages de Pigna et de Vernante en août 2008. Dans les citations d'entretiens, les initiales désignent alternativement le chanteur, Jean-François Trubert (JFT) ou Cyril Isnart (CI). L'ensemble des transcriptions des entretiens semi-directifs est disponible dans le rapport *Musiques et chanteurs du Col de Tende*, Programme Histoire Orale de la Frontière, Volet Ethnomusicologique, Rapport présenté à la Maison des Sciences de l'Homme de Nice, 2008, 118 p.

⁹⁸ Entretien avec Nicolas Verde, 11 avril 2007.

⁹⁹ Entretien avec Luc Patris, 11 avril 2007.

avons pu interviewer en 2007 raconte aussi comment, dans les années 1950, son mari la faisait participer à la compagnie :

« [Mon mari], quand on faisait un peu la *baronna*, la fête quoi, il envoyait un petit, il m'appelait, « Tu vas à la maison, tu dis à ma femme qu'elle descende qu'il y a la compagnie ». Alors là on descendait dans la cave, on faisait les *macaroni* ou les *suggelis*¹⁰⁰. »¹⁰¹

Le chant de compagnie est ainsi lié à une intimité villageoise et amicale, mais la famille n'en est jamais très loin, comme le souligne Luc Patris :

« LP : Après les jours de fêtes, là c'était obligé de chanter !

CI : C'était dans la famille ces fêtes, ou plutôt avec les amis?

LP : C'était plutôt avec les amis. Mais nous on est une grande famille alors le jour de Noël ou le jour de l'an, on chantait déjà beaucoup en famille, puis après on sortait et qui d'un côté qui de l'autre. Le jour de la Saint-Eloi, c'était tous ensemble, mais comme on est une grande famille, on se retrouve toujours trois ou quatre de la même famille à chanter dehors. »¹⁰²

Les réunions familiales et amicales régulières participent de l'entretien du répertoire et de la pratique musicale collective, si bien que les fêtes les plus réussies sont celles durant lesquelles on a pu chanter ensemble. Et les fêtes sans session de chant apparaissent, par contraste, mornes et presque tristes :

« Sandra Vinocchio : Quand j'étais jeune jeune, il n'y avait pas une fête où l'on ne chantait pas. Par exemple, là le dimanche de Pâques, j'ai trouvé que c'était triste, parce que justement, d'habitude dans tous les bars ils chantaient. Ben là dimanche j'ai trouvé personne. [...] J'ai travaillé dimanche matin, mais je suis sortie dimanche après-midi en me disant : « Bon il y aura bien quelqu'un qui... » Mais du coup il y avait personne. Mais par contre on a chanté lundi, on était 3 ou 4, oh pas beaucoup, il y avait le papa de Luc Patris qui a bien chanté, c'était magnifique. »¹⁰³

Apprentissage

Les occasions festives réunissent membres de la famille, amis et connaissance du village, dans une certaine intimité locale, qui est propice à l'apprentissage collectif du chant. Mais il existe une fraction discrète dans le dispositif d'apprentissage, puisque les enfants semblent être des spectateurs attentifs qui n'ont jamais vraiment droit à chanter avec le reste de la compagnie. L'un des plus anciens chanteurs de Tende, Stéphane Monaco, né en 1938, évoque cette période :

¹⁰⁰ Pâte alimentaire de fabrication domestique (farine et eau), que l'on cuisine aujourd'hui seulement pour les occasions festives et familiales. Je renvoie à l'étude de Danielle Musset, *Les plantes alimentaires de la vallée de la Roya*, Ministère de la Culture, Direction du patrimoine ethnologique, Parc National du Mercantour, Ateliers méditerranéens expérimentaux, 1983, fiche 32.

¹⁰¹ Entretien avec Caroline Polenza, 13 avril 2007.

¹⁰² Entretien avec Luc Patris, 11 avril 2007.

¹⁰³ Entretien avec Sandra Vinocchio, 12 avril 2007.

« SM : Ben, nous les jeunes, ceux que ça nous plaisait le chant, on écoutait, on allait écouter des vieux là qui chantaient, et puis, bon on écoutait puis on essayait déjà de chantonner un peu.

CI : Ils vous permettaient de chanter ?

SM : Oui, ben, il fallait pas trop faire des notes fausses parce que des fois, s'ils nous regardaient de travers, comme ça, alors on comprenait de suite. Il fallait se taire. Mais au fur et à mesure, bon, ça venait. »¹⁰⁴

Mais les manières de faire peuvent varier d'une famille à l'autre, puisque dans la famille de Luc Patris, « au contraire les vieux nous incitaient à chanter. Des fois ils étaient un peu fatigués, et les jeunes ils ont toujours des voix plus claires, plus aigus. »¹⁰⁵. Le cas de Nicolas Verde évoque par ailleurs une culture émotionnelle de la voix tout à fait différente, fortement marquée dans l'esprit et dans le corps du jeune garçon qu'il a été :

« JFT : Comment avez-vous appris à chanter?

NV : Sur le tas et encore on oublie pas mal. Mais dans le feu de l'action ça revient. J'ai appris comme ça sans partition, comme tout le monde ici à Tende.

CI : Votre père chantait ?

NV : Oui, oui. Je vais vous dire la vérité, quand j'étais petit quand mon père chantait, je pleurais. Je ne voulais pas que mon père chante. Je ne pourrais pas vous expliquer ça. Jusqu'à l'âge de 10-12 ans, je pleurais. Bon maintenant, c'est passé. Un soir, je me souviendrais toujours, à l'époque quand il y avait le cinéma, ma mère m'avait accompagné au cinéma. Je ne savais que mon père il était là au bar et qu'il chantait. Je me suis mis à pleurer. Et ma mère elle me fait : « Pourquoi tu pleures? » : « Papa il chante ». Les autres ça me faisait rien, mais mon père ça me faisait pleurer. Ça me donnait une angoisse et je pleurais. »¹⁰⁶

Les affects que le chant du père provoque sur son fils, s'ils sont exceptionnels, n'en sont pas moins révélateurs de la profondeur culturelle et du rôle structurant du chant chez les individus qui prennent régulièrement place dans une « compagnie ». D'une part, le corpus des chants joue souvent sur les sentiments amoureux, sur la solitude, sur les rejets et les marginalisations sociales. Et les paroles sont ainsi souvent aussi importantes dans l'appréciation d'une « belle chanson » que la mélodie ou l'exécution vocale. D'autre part, l'idée même de chant de compagnie implique un sentiment réciproque d'amitié, qui peut se confondre avec l'affinité parfois. Enfin, il n'est pas rare également d'entendre les chanteurs parler de la beauté et des effets d'une chanson sur le cœur et le corps des participants. Luc Patris n'hésite pas à évaluer la qualité du chant à ses effets corporels et affectifs :

« Quand quelqu'un chantait bien, normalement il vous vient la chair de poule.

Parce que la chanson est belle et les gens chantent bien. Si vous n'avez pas la

¹⁰⁴ Entretien avec Stéphane Monaco, 12 avril 2007.

¹⁰⁵ Entretien avec Luc Patris, 11 avril 2007.

¹⁰⁶ Entretien avec Nicolas Verde, 11 avril 2007.

chair de poule, c'est parce qu'il y a quelque chose qui cloche, enfin moi ça me fait ça.

CI : Ça vous arrive d'avoir la chair de poule quand vous chantez avec d'autres ?

LP : Non si on chante, ça ne m'est jamais arrivé, mais d'entendre chanter, souvent souvent. Et qu'on chante d'une manière ou d'une autre d'ailleurs, du moment qu'on chante bien et même parfois à la télévision quand j'entends certains chœurs chanter ça me donne des frissons. Quand c'est beau quoi ! Avant dans les bars, les anciens avaient des tas de chansons sur la guerre qui touchaient beaucoup, les paroles et le cœur aussi. »¹⁰⁷

L'apprentissage du chant à Tende est donc à la fois l'apprentissage d'un répertoire et d'une manière de chanter¹⁰⁸, mais également d'une façon culturellement déterminée de ressentir des émotions et de savoir les provoquer. Si longtemps l'ethnomusicologie s'est entêtée à recueillir, transcrire et classer des répertoires, c'est en occultant les affects, d'ailleurs comme la plupart des entreprises ethnographiques, puisqu'ils étaient compris comme frein à la compréhension et non comme un des moteurs les plus puissants de l'action humaine.¹⁰⁹ Le cas des chanteurs de Tende est de ce point de vue exemplaire, car si le répertoire garde son importance, il n'en demeure pas moins qu'il apparaît à l'analyse comme stéréotypé. Sans originalité profonde et partagé par l'ensemble des communautés italianophones contemporaines, ce répertoire a été uniformisé par le service militaire et l'édition phonographique¹¹⁰. Mais le chantier qui s'ouvre devant l'importance accordée par les acteurs eux-mêmes aux sentiments que la performance musicale provoque, au-delà du répertoire, doit nous permettre de questionner d'autres formes d'affects, tout aussi explicites que l'émotion esthétique du chant : le respect des anciens et la nostalgie.

Les anciens

Il apparaît très clairement, aussi bien dans les entretiens que dans la pratique du chant elle-même, qu'une catégorie de personnes est valorisée par les chanteurs actuels, qu'ils désignent souvent par le terme « anciens ». Cet ensemble comprend les personnes âgées de plus de soixante-dix ans, encore vivantes, participant de manière irrégulière aux sessions de chant de compagnie et possédant une solide réputation de chanteurs. Les personnes décédées, dont on garde le souvenir, font également partie des « anciens », autant au titre de bon chanteur que de témoins du temps passé, remontant généralement au milieu du XX^{ème} siècle. Un ancien est généralement caractérisé par sa qualité vocale (tenant telle ou telle voix particulière ou produisant un volume sonore important, notamment pour les voix de basse) et par le nombre des pièces du répertoire qu'il maîtrise. Par ailleurs, la qualité du répertoire d'un ancien se juge également par l'estimation de l'âge des chansons qu'il connaît, selon une règle qui voudrait que plus une chanson est ancienne, plus elle possède une grande valeur esthétique et émotionnelle. Se dessine donc une sorte de portrait de spécialiste du chant, marqué par l'avancée en âge, le degré de connaissance et la qualité vocale, qui incite au respect et à l'admiration de la part des chanteurs actuels, en une sorte de modestie face à l'aïnesse et de reconnaissance du savoir musical. On retrouve, sous une forme

¹⁰⁷ Entretien avec Luc Patris, 11 avril 2007.

¹⁰⁸ Sur ce point précis, je renvoie à un passage de mon texte « Le chant des origines. Musique et frontière dans les Alpes » intitulé « Façon de chanter » (*Ethnologie française*, 3, 2009, 486-487).

¹⁰⁹ Voir Jeanne Favret-Saada, « Etre affecté », *Gradhiva*, 8, 1990, 3-10.

¹¹⁰ Je renvoie à ma contribution parue dans la réédition des archives de Bernard Lortat-Jacob, « Au-delà du répertoire » in Isnart et Trubert, *op. cit.*

non institutionnalisée et euphémisée ici, les rapports que les maîtres et les élèves instituent dans tout processus de transmission sous la forme d'une relation de parenté à respect et qui se donne parfois à voir dans le monde des joueurs d'instruments de musique sous la forme de transmission de formes stylistiques.¹¹¹

Par ailleurs, l'effet de hiérarchisation des chanteurs sur un modèle générationnel induit en fait un report des valeurs morales issues du domaine de la parenté sur les relations qui se nouent au sein du groupe des chanteurs. Ce phénomène est d'ailleurs soutenu par le fait même que plusieurs chanteurs sont effectivement apparentés et il arrive souvent que des fils et des pères chantent ensemble. De plus, les liens généalogiques entre chanteurs de la génération actuelle et de celle des anciens sont mis en avant systématiquement. Par exemple, lorsqu'un chanteur évoque l'un de ses amis qu'il considère comme un bon chanteur, c'est souvent le souvenir du père qui survient. Cette double évocation a le pouvoir de légitimer à la fois le statut d'aîné du père et celui de bon chanteur de l'ami. Nicolas Verde donne deux exemples enchâssés du statut de l'aînesse et des rapports que les jeunes générations entretiennent avec les anciens, en évoquant dans une même séquence de l'entretien un ancien vivant et le souvenir d'un ancien décédé :

« JFT : Ceux avec qui vous entendez le mieux c'est qui ?

NV : Luc, Baptiste, Daniel. Ben une nuit, chez Baptiste Chiuso, moi, lui et Luc on a chanté toute la nuit chez lui. On est entré chez lui pour boire un coup on est sorti il faisait jour. On a chanté toute la nuit à tous les trois. C'est vrai que Baptiste il en sait, il pourrait en faire un livre. Mais quand il était jeune, ils ont beaucoup chanté avec les anciens, il a 72 ans. Il a connu la bonne génération, il a pu apprendre sur le tas.

CI : Il chante différemment de vous, de votre génération?

NV : Non, il chante comme nous, à peu près, il chante un peu à la mode de Tende [...]. Mais je reviens sur son papa [de l'un des clients du bar où l'entretien est réalisé], il connaissait des chansons qu'on avait jamais entendues, on savait pas d'où elles sortent. Alors on fredonne un peu dessus, on reste en sourdine. »

La citation des anciens est également l'enjeu du passage suivant de l'entretien avec Luc Patris, qui condense plusieurs des dimensions que nous venons d'évoquer, notamment le statut du répertoire, de la qualité vocale des aînés et les rapports de parenté qui s'y greffent :

« JFT : Est-ce qu'il y a une différence entre les chansons à refrain et les chansons plutôt longues ?

LP : Les chansons longues et qui ont une histoire c'est plus dur, mais elles ont un bel air qu'on peut apprendre facilement. Mais des fois des chansons courtes, qui sont entraînantes, elles sont difficiles à apprendre parce que, déjà, nous, on chante en piémontais et, des fois, on arrive pas bien à comprendre le sens des mots, et elles sont plus dures que des chansons anciennes, qui étaient longues mais qui racontaient vraiment une histoire vraie, de A à Z.

¹¹¹ Par exemple, le cas des joueurs de cornemuse de l'Aspromonte en Calabre (Cravero Chiara, *Zampogne in Aspromonte. Parentele di suoni in una comunità di musicisti*, Roma, Squilibri, 2006 + CD).

JFT : Et là, il y en a un qui chante les couplets et les autres le suivent au refrain.

LP : Ben oui, souvent comme nous on est jeunes, souvent c'était les anciens qui chantaient un morceau et après on chantait tous ensemble parce que, bien souvent, on ne connaissait que le refrain. Et puis à force, on en apprenait un peu, mais...

CI : Vous connaissez celle qui s'appelle *La grand' storia di Pierin'*, une chanson longue comme ça ?

LP : Un peu, mais j'ai jamais pu l'apprendre en entier, mon collègue Daniel il la connaît en entier. Son pauvre père, il la chantait. Le père à Daniel, c'était un type que quand il chantait, il faisait venir la chair de poule. Il avait une voix claire. A Tende, il y avait des sacrés chanteurs. Il y avait un gars de Vievola, il s'appelait Olivio, il avait 50-55 ans, on aurait dit un jeune de 14-15 ans. On aurait dit un soprano. »¹¹²

Derrière la frontière, la nostalgie

Ce qui se joue donc autour de l'évocation des figures des anciens, c'est à la fois un modèle de conduite musicale et un étalon de référence pour évaluer son propre savoir. Mais, comme un rite d'institution¹¹³, cette évocation marque une limite entre deux groupes socialement distingués, les anciens et les chanteurs actuels qui ne sont pas seulement distingués seulement par l'effet de génération. Les chanteurs actuels semblent en effet approfondir leurs différences avec les anciens en soulignant systématiquement que les conditions de la pratique du chant, le répertoire et la manière de chanter ont beaucoup changé depuis la période de leur propre jeunesse. D'une certaine façon, « l'autrefois » que les chanteurs actuels construisent à travers l'évocation des anciens est un pays musical et festif perdu, dans lequel le répertoire était riche, la fête plus authentique et les chanteurs plus nombreux et meilleurs. Roberto Molino, un ancien instituteur du village, décrit les fêtes qu'il a connu dans les années 1950 et 1960, avec ses parents :

« CI : Quand vous étiez enfant, vous chantiez déjà?

RM : Oui, je chantais avec eux [ses parents], quand il y avait les festins à Granille par exemple, ils descendaient et ils allaient de maison en maison pour chanter. [...]

CI : Vous disiez que l'on passait de maison en maison. Comment ça se passe ?

RM : Ben, pour la Sainte-Anne par exemple, mes parents, mon oncle, ils chantaient à 4-5 voix c'était fabuleux, ils venaient, ils faisaient la fête, et dans chaque maison, on leur offrait à boire, ils animaient chaque maison. Et à

¹¹² Entretien avec Luc Patris, 11 avril 2007.

¹¹³ Bourdieu Pierre, « Les rites d'institution », in *Langage & pouvoir symbolique*, Seuil, Collection Points-Essais, 2001, repris de J. Haynard et R. Kaher (éds), *Naître, vivre et mourir — actualité de Van Gennep*, Neuchâtel, Musée d'ethnographie, 1981.

Castérino, l'été, dans la vieille auberge Massa, ils descendaient presque tous les dimanches. »¹¹⁴

Mais cet autrefois valorisé, les chanteurs, comme les simples participants aux fêtes locales, semblent le retrouver et le voir survivre ailleurs, dans les villages de la vallée Vermenagna, située de l'autre côté du col de Tende. Sandra Vinocchio, qui a longtemps fréquenté les fêtes piémontaises comparent ici les fêtes de Tende et celles du village piémontais de Vernante, en insistant sur le caractère plus authentique des fêtes italiennes :

« SV : Au fur et à mesure, les personnes âgées, elles connaissaient d'autres chansons, ça se perd petit à petit. C'est dommage, mais c'est comme ça. Dans les jeunes vraiment, il y en a plus beaucoup qui chantent. Des gens de mon âge, il y en a pas beaucoup. Pour moi, c'est vraiment une passion, toutes les fêtes, si je sais que quelqu'un chante quelque part, je vais me mettre au milieu mais parce que j'aime ça. Après il n'y a pas beaucoup de gens qui sont comme ça.

JFT : Et à Vernante, c'est le même phénomène ?

SV : Oui c'est un peu le même style, mais ils font encore plus la fête. Parce qu'il y a encore beaucoup de festins où ils jouent encore de l'accordéon. Ici quand il y a la fête, ici il vient des orchestres plus modernes quoi disons, à part le festin du vieux Tende. Là-bas c'est vraiment des festins comme avant quoi. Les jeunes ont gardé plus de traditions. Souvent ils se mélangent les jeunes et les vieux quand il y a un truc comme ça. Il y a encore des personnes âgées quand même qui chantent et puis les jeunes y chantent avec et puis c'est sympa comme ambiance. »¹¹⁵

Stéphane Monaco constate aussi que la dynamique du chant et de la fête en général est plus importante à Vernante qu'à Tende :

« CI : Est-ce que vous avez déjà chanté avec des Vernantins à Vernante ?

SM: Oui c'est arrivé, mais eux il faut les laisser plutôt chanter entre eux, parce qu'ils ont sa voix, ils se connaissent bien. Alors après quand ils en ont chanté une, deux, trois, qu'on essaye, alors après on peut se mélanger et chanter avec eux. Mais d'abord il faut bien écouter, il ne faut pas de suite s'envoyer à chanter.

JFT : Parce que là-bas c'est particulier quand même?

SM: Parce que là-bas ils chantent bien, vraiment, encore plus que nous.

CI : Et qu'est-ce que c'est qui est différent alors ?

SM : Là-bas des fausses notes, vous n'en entendez pas beaucoup...

¹¹⁴ Entretien avec Roberto Montanero, 15 juillet 2007.

¹¹⁵ Entretien avec Sandra Vinocchio, 12 avril 2007.

Madame M : Là-bas y a beaucoup de jeunes. »¹¹⁶

Albert Montano, qui avait été enregistré par Lortat-Jacob alors qu'il avait une dizaine d'années en 1968, est un bon connaisseur du chant et des danses de Tende. Il estime, comme beaucoup d'autres, la situation actuelle en la comparant avec « l'autre côté » :

« Mais à l'époque, quand j'étais jeune, tous les dimanches, que ce soit un bar d'un côté ou de l'autre, ça chantait, maintenant ça c'est fini. Il faut vraiment qu'il y ait une fête, quelque chose de particulier, de... pour qu'il y ait plus d'animation. Par contre, si vous allez de l'autre côté, vers Vernante et tout ça, le Piémont, ça a pas bougé, ça a pas changé. Les jeunes qui sont là, ils font la fête, ils chantent. En Italie, c'est fabuleux, il y a des groupes de 10 accordéonistes. Il y a, je sais pas moi, 300 ou 400 personnes qui viennent pour la fête. »¹¹⁷

Et pour une grande part des participants aux fêtes tendasques, la nostalgie de l'autrefois et les pratiques piémontaises voisines se confondent ainsi. Elles constituent un discours partagé qui renvoie autant à un modèle nostalgique qu'à un récit de légitimation des manières actuelles de faire la fête à Tende. Et ce d'autant plus que le chant n'est pas le seul objet culturel que les Tendasques semblent envier à leurs voisins piémontais. Le couple de danses *courente e ballet*, qui sont depuis une trentaine d'années les danses typiques des fêtes de Tende, proviennent elles aussi de l'autre côté du col et ont été intégrées récemment dans le corpus des actes festifs. Les plus jeunes de nos interlocuteurs semblent avoir toujours connu les *courente e ballet*, comme nous le signale Sandra Vinocchio :

« JFT : On n'a pas parlé des danses, *courente e ballet*.

SV : Ben c'est pareil que dans le Piémont. Ça vient un peu de Vernante, ici les gens ne dansent pas trop de la même façon, mais il n'y en a pas beaucoup qui dansent bien. Il y a des pas particuliers à faire, et ce n'est pas parce qu'on va tous dans le même sens et qu'on fait tous plus ou moins que la personne elle danse vraiment bien.

CI : A Tende on a toujours dansé la *courente e ballet*?

SV : Moi depuis que je suis là oui, et puis je vois qu'il y a des gens qui ont un certain âge qui le dansaient déjà. Mais plus ou moins, mon père il était de Vernante, et je vois que tous les gens qui dansent bien, ils étaient tous de Vernante, enfin d'origine. Il y a pas mal de gens de Tende qui sont d'origine de Vernante. »¹¹⁸

En écoutant les témoignages des personnes plus âgées, on s'aperçoit cependant que si le chant est bien attesté avant les années 1960, les pratiques chorégraphiques semblent au contraire avoir été importées récemment dans le contexte festif contemporain. Bernard et Antoinette Chiuso, d'origine tendasque et piémontaise, témoignent que ces danses n'étaient pas très courantes, voir qu'il s'agissait d'une pratique stigmatisée :

¹¹⁶ Entretien avec Stéphane Monaco, 12 avril 2007.

¹¹⁷ Entretien avec Albert Montano, 13 avril 2007.

¹¹⁸ Entretien avec Sandra Vinocchio, 11 avril 2007.

« AC : Ils faisaient le bal sur la place. Devant la mairie, il y avait un bal. Et dans la sciure ils dansaient. Et alors comme cirage, pour qu'on glisse bien il y avait un type avec un arrosoir pour la poussière, vous savez autrement la poussière. On en parlait, je ne sais plus avec qui y a 2, 3 jours avec Emma hier. C'est une dame, la belle mère de ma fille qui est fatiguée et on parlait de ça, parce qu'elle, elle dansait. On disait y faisait de ces concours de valse et vous savez, on voyait les traînées là dedans, vous savez. Mais vous savez, ça dépassait pas d'un centimètre.

CI : Et c'était la valse, c'était pas la *courente e ballet* ?

AC : Ah, non, non.

BC : Non, ça existait pas ça. Oup popo, ah, non.

AC : Les gens rigolaient quand on dansaient le *courente e ballet*. Ma mère, elle était de Limone et il y avait quelques bars là [...] Mais on avait presque honte.

CI : Pourquoi ?

AC : Eh, parce que maintenant si tu danses pas le *ballet*, c'est pas la fête.

BC : Oui.

CI : Alors, avant c'était pas bien vu de danser le *courente e ballet* ?

BC : Pas bien vu, mais c'était pas chez nous.

AC : De Tende il n'y en avaient pas qui dansaient ça.

CI : Alors, ils dansaient la valse ?

AC : La valse, le *liscio* en italien [danse de salon].

BC : Polka.

AC : Tango, mazurka, paso doble. Ah, non, non, on dansait que ça dans les bars. »¹¹⁹

Alors que le *liscio* était le type ordinaire de danses et les *courente et ballet* restaient marquées par une désapprobation collective, le chant comme les danses sont aujourd'hui les emblèmes festifs du village. C'est en partie pour cette raison que la participation des Piémontais actuels aux fêtes de Tende est bien accueillie et que plusieurs Tendasques vont chanter, danser et apprendre auprès des Piémontais pendant les fêtes italiennes des villages voisins.

Mais si le chant et les danses du Piémont sont valorisés comme un modèle, ce n'est pas simplement parce qu'ils seraient mieux conservés à Vernante ou à Limone – ce qui est partiellement vrai d'après ce que nous avons pu en voir lors de la fête de l'Assomption et la fêtes des classes les 15 et 16 août 2008. C'est également qu'il ne s'agit vraisemblablement pas de pratiques partagées par une communauté villageoise française avec ses voisines piémontaises, mais plutôt d'une continuité culturelle entre les deux versants du col de Tende basée sur des réseaux généalogiques issus des micro-mouvements migratoires du début du XX^{ème} siècle auxquels s'est superposé le nouveau découpage administratif de la région en 1947¹²⁰. La

¹¹⁹ Entretien avec Bernard et Antoinette Chiuso, 13 avril 2007.

¹²⁰ Je renvoie à mon texte « Le chant des origines », *op. cit.*, qui analyse précisément cette articulation.

transmission des répertoires, des façons de chanter et de danser se calque donc sur des pratiques festives et familiales partagées de part et d'autres de l'actuelle frontière. Une des illustrations de ce phénomène nous est apparu au cours de l'été 2008. Plusieurs habitants de Tende, qui y sont nés, mais dont les ascendants sont originaires de Vernante, ont participé à la fête des classes du village italien de leurs parents et grands-parents, retrouvant ainsi leurs cousins, oncles et tantes italiens. Luc Patris explique, dans le même sens, comment il fréquente des Piémontais, qui sont en partie ses parents :

« Parfois on se mettait à chanter et il arrivait des gens du Piémont qui s'arrêtaient.

CI : Il y a donc des piémontais qui chantent avec vous ?

LP : Oui, avant, on finissait de chanter à Tende on prenait la voiture et on partait chanter à Vernante.

CI : Ce sont des gens que vous connaissiez comment ?

LP : Moi j'ai beaucoup de parents en Italie et j'en ai connu beaucoup dans les fêtes, parce que quand il n'y avait pas le festin à Tende, on allait à Vernante. Après eux ils venaient ici, quand il y a la fête à Granille. On se retrouvait toujours et on a créé des liens quoi. »¹²¹

Esprit musical du lieu ?

Les témoignages des chanteurs actuels du chant à Tende montrent que, si l'on doit toujours croire à l'efficacité des frontières administratives et des entraves qu'elles impliquent, chanter à Tende permet, par le seul fait de la pratique, de définir d'autres limites du groupe d'appartenance et de l'espace de référence. Le chant apparaît ainsi comme un moyen culturel, individuel et collectif, de reconfiguration du territoire de vie, de dépassement des contraintes institutionnelles et d'entretien de la mémoire généalogique, qui ne ménage cependant ni l'exigence musicale, ni les émotions, ni l'histoire. Chanter, donc, malgré la frontière.

Dès lors, le caractère identitaire de la musique des Tendasques apparaît bien plus complexe qu'un usage simpliste des symboles et des emblèmes dans un discours de propagande touristique qui vanterait l'authenticité d'une pratique festive. Le chant, comme la danse et la fête, sont moins des activités locales, typiques et identitaires que des pratiques localisées et requalifiées, dont le sens et la nature sont modifiés selon les impératifs du groupe en présence sur le terrain. En un mot, « chanter à Tende » ce n'est pas « chanter Tende » encore moins « chanter un chant de Tende ». Il n'y a aucune possibilité de réduire la musique tendasque à un « esprit du lieu ». Au contraire, c'est plutôt la performance musicale - et non les chants ou les mélodies - qui contribue à faire de Tende, pour les chanteurs, ce village individualisé, dans lequel s'inscrivent leurs parcours de vie avec leur profondeur historique, mémorielle, généalogique et affective à chaque fois singulière. La localité¹²² de la musique tendasque réside ainsi dans les valeurs qui lui sont attribuées et n'a finalement qu'un lien infime avec le micro-territoire villageois. Le répertoire ne mentionne que rarement Tende, il n'existe que peu de chansons en dialecte, on ne connaît qu'une poignée de chants écrits par des gens du village. A Tende, tout se passe donc comme si la localité et le rapport à la mémoire et à la généalogie s'incarnait seulement dans les corps des hommes qui chantent.

¹²¹ Entretien avec Luc Patris, 11 avril 2007.

¹²² Dans la lignée de mon travail sur la construction des saints locaux dans le christianisme (*Saints légionnaires des Alpes du sud. Ethnologie d'une sainteté locale*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2008), j'entends par localité les caractéristiques qu'un groupe attribue à un objet pour être identifié comme un objet du lieu.

Alors, le dernier extrait d'entretien de Nicolas Verde, a priori trivial et obscur, devient compréhensible, lorsqu'il montre sa perplexité de Tendasque écoutant des Piémontais chanter dans un village du département du Var et se demande où il se trouve.

« CI : Vos deux frères chantent-ils aussi ?

NV : Oui. Mais ils montent pas souvent [à Tende], il y en a un qui fait l'agriculteur dans le Var, là-bas. Mais quand il vient, il s'assoit sur la chaise et s'en va plus !

CI : Et si vous allez les voir, ça vous arrive de chanter avec eux ?

NV : Ben, je vais vous dire. J'étais avec un collègue, on est passé chez mon frère à la maison et il y était pas. On est passé dans le vieux Puget, à Puget sur Argens, on est entré dans un bar tenu par un collègue de mon frère. A 11 heures, il n'y avait plus que des Piémontais là-dedans. C'est incroyable le nombre de Piémontais dans le Var. Et ben, on chantait. Et il y en a qui chantaient même très bien. J'en suis même resté estomaqué ! *J'ai dit à mon frère : « Mais où on est ici, on est au Piémont ? »* Mais c'est vrai, où il est à la campagne, tout le voisinage, ils sont de Vernante, de Bovès, de Roccavione, ils sont tous de là, Mondovi, tous de là. Je le croyais même pas ! »¹²³

¹²³ Entretien avec Nicolas Verde, 11 avril 2007. Je souligne.

Alain Bottaro : La complémentarité Archiviste / Historien pour la constitution des Corpus de témoignages oraux.

Le programme HORoya puise son originalité dans la combinaison de trois aspects : en premier lieu, la forte cohésion de l'aire géographique des vallées de la Roya et de la Bévéra. Ensuite, un but commun aux participants, la constitution d'un corpus de témoignages oraux.

Enfin, la transdisciplinarité de ce corpus, fruit d'une collaboration sur le terrain de chercheurs provenant de différentes disciplines des sciences sociales, chacun choisissant une méthodologie d'entretiens oraux et un axe de recherche qui lui est propre. Les Archives départementales se sont associées à ce projet initié par Francis Agostini, conservateur des bibliothèques à la BMVR de Nice et piloté par la Maison des Sciences de l'Homme de Nice.

Elles assurent la conservation définitive du corpus d'HORoya ainsi que sa communication au public en ligne sur leur site internet. Au sein de l'équipe, l'archiviste assure en aval de l'enquête les conditions nécessaires à une conservation pérenne du corpus sous la forme de fichiers son numériques en format wav.

Le couple archiviste/historien a une longue pratique de la pluridisciplinarité, il a trouvé naturellement sa place sur le terrain des enquêtes pour HORoya. La perception par les habitants du rattachement de la haute Roya italienne et des hameaux de Libre et de Piene à la France en 1947 a constitué à un thème de recherche privilégié.

POINT DE VUE DE L'ARCHIVISTE : L'ENTREE DE D'ORALITE DANS LES FONDS PATRIMONIAUX

L'écriture de l'histoire se fait à l'examen des sources écrites. L'école positiviste a érigé en maxime ce que l'esprit des Lumières avait commencé à suggérer¹²⁴. Les archives y puisent leur dimension patrimoniale. Elles résultent bien de l'accumulation des traces écrites des activités humaines et plus particulièrement celles des institutions politiques et administratives.

Mais leur constitution à l'origine découle d'un souci de bonne conservation de la mémoire à des fins qui demeurent administratives, juridiques ou politiques. Leur caractère culturel et patrimonial apparaît précisément au cours de ce XIXe siècle positiviste.

Cette conception des archives publiques n'a depuis cessé de s'affirmer¹²⁵.

Cependant, au fur et à mesure de l'élargissement du champ d'investigation des historiens et de l'affinement de leurs problématiques, le patrimoine écrit, tout en demeurant fondamental, révèle ses limites.

En effet, les archives n'échappent aux vicissitudes des sociétés, les exemples de destruction jalonnent leur histoire. Mais leur caractère partiel n'a pas que des causes accidentelles : parce qu'elles ressortissent massivement à une production administrative, elles contiennent rarement une pluralité de points de vue¹²⁶, ce qui rend bien souvent leur critique malaisée.

Pour surmonter de telles contraintes, les historiens renouvellent continuellement leurs méthodes et cherchent des sources nouvelles. L'écrit s'est alors vu adjoindre des sources d'autre nature, qualifiées de nouvelles archives en leur temps, tels les fonds iconographiques ou audiovisuels.

¹²⁴ On peut situer les prémisses de la lecture critique des sources écrites dans l'œuvre des Bollandistes. La réévaluation de l'Histoire sainte débarrassée de sa dimension hagiographique et légendaire s'est accompagnée d'une mise à l'écart des récits issus de la transmission orale.

¹²⁵ Les changements d'autorités de tutelle de 1897 à 1959 sur les archives publiques en France consacrent cette évolution : elles relèvent au XIXe siècle du ministère de l'Intérieur, puis de celui de l'Instruction publique, elles sont transférées enfin au ministère de la culture lors de sa création.

¹²⁶ C'est pourtant le cas par exemple des interrogatoires de polices ou des procédures contradictoires contenus dans les fonds judiciaires. La nature orale de ces sources écrites est abordée plus avant dans cet article.

Les archives orales font partie de ces nouvelles sources.

L'archiviste, homme de l'écrit par sa formation, conscient lui aussi de l'importance de cette ouverture sur l'oralité, souhaite jouer dans cette entreprise un rôle majeur¹²⁷.

Sa démarche se focalise alors sur une pratique professionnelle qui consiste à « provoquer¹²⁸ » le document ou la trace à conserver par des questions.

Il suscite un récit de vie de la part du témoin interviewé qui tire sa substance de l'évocation de souvenirs et de réflexions personnelles.

L'entretien enregistré est conservé dans son état brut pour être communiqué au titre de document d'archives.

De ce fait, la collecte de témoignages oraux est une aventure humaine passionnante. Il s'agit d'une expérience personnelle dans laquelle l'archiviste s'implique par ses questions. Mais le témoin y répondra ou n'y répondra pas, ce qui est une autre façon d'y répondre, dans tous les cas, il le fera avec son affect.

Nous touchons là, à la fois aux limites et à la richesse de la source orale¹²⁹.

Quels rapports entretiennent les sources orales avec celles écrites ?

Les archivistes et les historiens européens attribuent aux sources orales un statut de complémentarité par rapport à la source écrite. L'attachement à la source écrite fait partie de notre héritage culturel : l'écrit est de l'ordre de l'objectivité tandis que l'oralité reste attachée à l'affect et à la subjectivité.

D'autre part, la production de la source orale est le fait de l'individu, tout au plus du groupe réduit de personnes, dans ces conditions, rien de comparable quantitativement avec les producteurs des sources écrites.

Là se rencontrent les institutions et, d'une façon générale, les décideurs de la vie politique, économique et sociale.

Ce statut de source subsidiaire conféré à l'oralité se heurte cependant à deux arguments qui plaident en faveur de sa réévaluation : en premier lieu, il serait naïf d'imaginer que l'oralité apparaît avec l'enregistrement du son : en effet, un nombre important de sources écrites se sont constituées à partir de l'enregistrement, au sens littéral du terme, de la parole.

Il en va ainsi des interrogatoires contenus dans les procédures judiciaires, les archives des juridictions sont bruisantes d'oralité transcrite, ce qui explique d'ailleurs la place centrale qu'elles occupent de nos jours¹³⁰.

Arlette Farge décrit ainsi la parole captée dans les procès-verbaux des interrogatoires de police au XVIIIe siècle : « ces discours inachevés, contraints par le pouvoir à se dire, sont un des éléments de la société, un des points qui la caractérise. Qu'il faille se dire, s'avouer ou non, en fonction d'un pouvoir auquel on se heurte, contre lequel on se débat, pour n'être point mis en prison, est une occurrence qui marque les destins singuliers.

¹²⁷ La reconnaissance de la collecte des témoignages oraux au rang des missions des services d'archives publiques en France a fait l'objet en 1990 d'une saisine par le Premier ministre du Conseil économique et social. Cette saisine a donné lieu au rapport de Georgette ELGEY du 10 janvier 2001 : *Les « archives orales », rôle et statut*, Paris, Éd des Journaux officiels, 2001.

¹²⁸ Danièle VOLDMAN décrit cette notion « de sources provoquées » qui donne à la collecte, un sens bien particulier. VOLDMAN (D.) (dir.), « La Bouche de la vérité ? : la recherche historique et les sources orales », in *Cahiers de l'IHTP*, n°21, novembre 1992. Voir aussi DESCAMPS (F.), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone...op.cit.* p.378

¹²⁹ La conduite d'entretien a fait l'objet d'études spécifiques : BERTAUD (D.), *Les Récits de vie*, Paris, Nathan, 1997. BLANCHET (A.) et GOTMAN (A.), *L'Enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan - Université, 2000.

¹³⁰ BERCÉ (Y.-M.) et CASTAN (Y.) dir., *Les archives du délit empreinte de la société*, Toulouse, Éditions universitaires du Sud, 1990; CHAUVAUD (F.) et PETIT (J.-G.) dir., *L'histoire contemporaine et les usages des archives judiciaires : 1800-1939*, Paris, H. Champion, 1998; voir l'introduction de FARCY (J.-Cl.), *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires (1800-1958)*, dir. VIGIER (Ph.), Paris, C.N.R.S., Éditions, 1992; *Histoire et archives*, n° 1, 1997 et le n° 2 (hors série) publié en 1998; LACROIX (J.-B.), « La recherche dans les archives judiciaires : la procédure correctionnelle », *Recherches régionales*, n° 155, 2000, pp. 75-100; FARCY (J.-Cl.), *L'histoire de la justice française de la Révolution à nos jours*, Paris, P.U.F., 2001, pp. 22-40.

Dès lors, que le discours tenu soit embrouillé, mêlant la vérité au mensonge, la haine à la ruse, la soumission au défi, ne l'entache point dans « vérité ». L'archive ne dit peut-être pas la vérité, mais elle dit de la vérité, au sens où l'entendait Michel Foucault, c'est à dire dans cette façon unique qu'elle a d'exposer le Parler de l'autre... »¹³¹.

À y regarder de plus près, la frontière entre la source orale et la source écrite se révèle moins facile à saisir, dès lors que l'on fait abstraction de la nature de la trace ou de son support¹³².

En outre, l'examen critique des sources historiques, quelles qu'elles soient, suppose une pluralité des origines qui permette de les faire dialoguer.

En effet, une abondance documentaire univoque ne laisse pas d'embarrasser l'historien si elle ne peut être confrontée à d'autre corpus. Face à la prépondérance des fonds d'archives administratives dans les dépôts publics, les archives privées¹³³ offrent déjà aux chercheurs leur originalité qui vient éclairer, compléter ou parfois contredire les premières.

Ainsi, imaginerait-on une histoire économique sans l'apport des archives d'entreprises ? Participant de ce même constat, nombre de collectes de témoignages oraux ont été suscitées en France par les producteurs d'archives administratives eux-mêmes, conscients des limites de la « source papier » unique. L'imbrication des sources écrites et orales et leur dialogue fécond ont été au cœur de la démarche de Philippe Joutard dans l'étude du protestantisme cévenol du XVIIe au XXe siècles.

Les récits de la révolte des Camisards à travers l'enquête orale, les papiers de familles et les sources administratives, lui ont permis de mettre en évidence le fonctionnement de la mémoire collective et la place de l'imaginaire dans l'histoire¹³⁴.

La richesse de l'oralité que la technologie de l'ère numérique permet de capter, de conserver et de diffuser via l'Internet, est promise à constituer, aux côtés des sources écrites, une source archivistique à part entière, comme l'ont été en leur temps la photographie ou les documents audiovisuels.

Ce processus, largement entamé dans les années Trente aux États-Unis, connaît depuis les années 1990 une phase d'expansion mondiale, marquée par la fondation en 1996, lors de la IXe conférence internationale d'histoire orale à Göteborg, de l'Association Internationale d'Histoire Orale (I.O.H.A.), regroupant les historiens et les archivistes oraux afin de promouvoir des principes et des normes internationales de réalisation, de catalogage et de conservation des sources orales¹³⁵.

Le succès mais aussi la méfiance qu'inspirent encore ces matériaux proviennent bien souvent de l'affect qu'elles contiennent.

Au-delà de cette première impression liée à l'appréhension d'un nouveau support, les sources orales ont le mérite de poser de façon centrale la question du statut du témoin comme source de l'histoire et plus largement des sciences sociales.

Ces corpus de témoignages oraux, nouveaux par la démarche qu'elles induisent pour l'archiviste qui devient à son tour un *homo faber*, sont un des signes prometteurs de la prise en compte par la profession des convergences interdisciplinaires que vivent les sciences sociales.

¹³¹ FARGE (A.), *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989, p. 40.

¹³² Cette idée est développée dans un article coécrit par BELAID (H.), BENDANA (K.), « L'archive, la parole et le témoin », in Actes du colloque de Tunis des 10 et 11 mai 1996, *histoire orale et relations tuniso-françaises de 1945 à 1962*, Tunis, Publications de l'I.S.H.M.N., 1998, pp. 17-28.

¹³³ DE JOUX (Ch.) EVEN (P.) LACOUSSE (M.), *Les archives privées. Manuel pratique et juridique*, Paris, La Documentation française, 2008 ; ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS, *Archives privées, un patrimoine méconnu*, Paris, A.A.F., 2005.

¹³⁴ JOUTARD (Ph.), *La légende des Camisards. Une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977.

¹³⁵ Cf. le site officiel www.iohanet.org

L'ÉTUDE DES DERNIERS RATTACHEMENTS TERRITORIAUX À LA FRANCE EN 1947 : LE CAS PARTICULIER DU HAMEAU DE LIBRE

Le traité de Paix de Paris de 1947 apportant un règlement négocié du conflit entre l'Italie et les puissances alliées durant la seconde guerre mondiale a consacré la cession de territoires italiens au profit de la France dans la vallée de la Roya.

Ce transfert de souveraineté constitue l'ultime accroissement territorial français, ses implications politiques, diplomatiques et administratives pour les deux Etats ainsi que son impact durable sur la vie des habitants concernés en font la problématique centrale de la recherche sur l'évolution de la vallée au cours du XXe siècle.

L'espoir d'aller à la rencontre des témoins de la génération qui a vécu ces événements et d'aboutir au recueil d'un corpus de leurs récits de vie a puissamment motivé le lancement d'une enquête de terrain sous la forme d'une collecte de témoignages oraux.

Bien que dans la question du rattachement de 1947 la dimension historique soit dominante, elle ne pouvait pas demeurer de l'exclusive de l'historien ou de l'archiviste, tant son impact dans les différents aspects de la vie des habitants en Roya a été profond. Ainsi les entretiens menés par les ethnologues et les linguistes font partie intégrantes du corpus lui donnant un net caractère transdisciplinaire.

Les communes de Tende et de La Brigue, certes, représentent la plus grande partie de la cession du territoire italien à la France mais les communautés de différents hameaux de la basse Roya ont connu le même destin. En effet, Libre et Piene-Haute, formaient des quartiers ruraux de la commune italienne d'Olivetta San Michele.

Ils constituent depuis 1947 deux quartiers de la commune de Breil-sur-Roya. L'histoire de ces hameaux ligures diffère pourtant de celle de la haute Roya puisqu'ils n'ont jamais fait partie de l'ancien comté de Nice, c'est pourtant sur ce critère historique d'appartenance au comté que la diplomatie française a fait reposer ses revendications.

Pierre-Emmanuel Klingbeil, chercheur en histoire contemporaine au Centre de la Méditerranée Moderne et Contemporaine et Alain Bottaro, conservateur aux Archives départementales des Alpes-Maritimes, ont mené une enquête de terrain conjointe à Libre.

Il avait été convenu au préalable de faire un état des sources manuscrites sur le rattachement de 1947 conservées aux Archives départementales. En ce qui concerne Piene et Libre, les résultats se révèlent décevants quant aux sources à caractère politique.

Le règlement de la question des hameaux ligures semble être traité de façon secondaire par les autorités politiques et administratives, englobé pour ainsi dire dans les archives du rattachement de Tende et La Brigue. En revanche, les dossiers d'aménagement de l'espace rural postérieurs à 1947 fournissent une matière plus abondante :

Fonds du cabinet du préfet :

Dossier de la consultation populaire pour le rattachement de Tende, La Brigue, Mollières, Piene et Libre du 12 octobre 1947 : organisation du vote, listes électorales, dépouillement du scrutin, réactions immédiates (378w 3).

Dossier de restitution d'archives par l'Italie à la France ayant trait à Piene et Libre, 1947-1955 (378w 11).

Fonds de la préfecture, bureau des élections :

Dossier de création de sections électorales pour Libre et Piene, 1947-1953 (184w 3).

Fonds du commissariat de Menton, Renseignements généraux :

Liste des demandes d'acquisition de la nationalité française déposées auprès de la justice de paix de Breil-sur-Roya par les habitants de Libre, 1949-1952 (618w 189).

Direction départementales de l'agriculture :

Dossiers de construction et de réparation du chemin rural de Libre et de l'adduction en eau potable, 1962-1964 (38w 17, 492).

Fonds de la préfecture, bureau des affaires communales :

Dossiers de construction et de réparation du chemin rural de Libre et de l'adduction en eau potable, construction d'habitations, 1950-1975 (135w 75, 200w 20 et 22, 201w 47, 231w 41), installation du téléphone à Libre, 1974-1975 (291w 14)

Fonds de la direction départementale des Ponts-et-chaussées :

Dossier de construction de la route désenclavant Libre, 1949-1955 (717w 1070).

Reportage photographique de la reconstruction du hameau et de la construction de la route de Libre, 1948-1959 (598w 13 et 19).

Fonds des archives communales de Breil-sur-Roya :

Dossier de l'organisation du referendum 12 octobre 1947 relatif au rattachement de Libre et Piene à la France, 1947-1950 (E 69/97).

Dossier de construction et de réparation du monument aux morts et de plaque commémorative à Libre, 1925-1960 (E 69/117).

Dossier de construction et de réparation des écoles communales de Libre et de Piene, 1949-1958 (E 69/118).

Dossier de construction des routes de désenclavement de Libre et de Piene, 1950-1959 (E 69/130).

Dossier de construction du réseau d'adduction d'eau et d'électricité de Libre et Piene, 1947-1953 (E 69/131).

Fonds Joseph Levrot :

Il s'agit des archives privées de Joseph Levrot, directeur des bibliothèques de Nice, historien de l'art et de l'histoire du comté de Nice, président de la commission pour le rattachement :

Rapports, correspondance et mémoires présentés au ministre des Affaires étrangères par le Comité d'étude pour la rectification de la frontière franco-italienne dans les Alpes-Maritimes, articles, coupures de presse, notes et documents relatifs aux installations hydro-électriques de la Roya, aux établissements religieux, à l'usage des langues, organisation des consultations populaires, en particulier le referendum du 12 octobre 1947, 1944-1958 (6J 1-6).

Articles de presse Nice-Matin :

Rattachement de Tende, La Brigue, Libre et Piene à la France, 1944-1960 (89J 56).

A Libre, deux cousins, Marius et Armand Gastaldi, ont accordé deux entretiens en 2006, à Pierre-Emmanuel Klingbeil et à Alain Bottaro. En 2008, Armand Gastaldi a été à nouveau interviewé dans le cadre d'une enquête linguistique par Jean-Claude Ranucci et Michèle Olivieri, enseignants chercheurs en langue d'oc au Laboratoire Bases Corpus Langages de l'Université de Nice.

Marius Gastaldi est né à Libre en 1921. Réserviste de l'armée italienne, il est rappelé sous les drapeaux en 1941. Avec son régiment d'artillerie du Piémont, il prend part à l'occupation de la Grèce. En 1943, Marius Gastaldi est fait prisonnier et part en captivité en Allemagne de 1943 à 1945. A la fin du conflit, il revient à Libre et reprend ses activités agricoles (oléiculture et viticulture). Poussé par le peu de rendement de l'exploitation, il se décide à partir pour Antibes en 1948. Il revient définitivement à Libre en 1972. Marius Gastaldi garde peu de souvenirs des circonstances entourant le rattachement de Libre à la France en 1947. Cependant, avec son

cousin Armand Gastaldi, il décrit surtout la vie d'autrefois à Libre au travers des pratiques communautaires, les usages locaux, les fêtes du village, les voies de communication et la frontière. Armand et Marius Gastaldi utilisent entre eux le parler librasque plutôt que l'italien ou le français.

Le grand-père et le père d'Armand Gastaldi sont nés à Libre. Armand naît en 1931 à Arquata Scrivia (Italie, province d'Alessandria) où son père, officier des douanes, était affecté. En 1945, la famille revient à Libre et s'installe dans la maison du grand-père. Le rattachement de Libre à la France en 1947 a été mal vécu par le témoin (changement de langue, de monnaie, d'usages administratifs, Libre devient un hameau de Breil-sur-Roya, alors qu'il était rattaché à Olivetta San Michele...). Cependant, à l'âge de 18 ans il s'engage volontaire dans l'armée française au sein d'un corps de parachutistes coloniaux (14^{ème} RIPC) et devient le 1^{er} breveté parachutiste de la vallée de la Roya. A son retour de l'armée en 1959, il intègre le corps des policiers de Monaco, fonction qu'il occupera jusqu'à sa retraite.

La suite de l'entretien porte sur les usages locaux, l'organisation des fêtes et certaines anecdotes, notamment la contrebande dans cette zone frontalière et le souvenir du grand-père garibaldien, un des Mille qui est entré dans Naples en 1860.

Les deux entretiens ont été séquencés selon les repères chrono thématiques suivants :

-Entretien avec Marius Gastaldi :

La famille [01:42]

Le service militaire, la Campagne de Grèce, la captivité en Allemagne (1941-1945) [03:49]

La Libération, retour au travail des champs, les oliviers, la vigne [02:42]

Libre devient française en 1947 [02:44]

Les relations avec l'Italie, la contrebande, la frontière [04:40]

L'apprentissage de la langue française [02:29]

Le parler librasque, les relations avec les villages voisins [04:55]

Les pratiques communautaires, règlement des eaux et irrigation [06:45]

Les pratiques communautaires, règlement du four et traditions culinaires [03:20]

L'électrification et la nouvelle route [01:23]

-Entretien avec Armand Gastaldi :

Origine de la famille [15:37]

L'école [04:37]

Les moyens de transport [10:04]

Le travail des campagnes [02:47]

Le rattachement de 1947 [11:54]

L'origine du mot " Libre ", (Liberi) [04:28]

Les conséquences du rattachement de 1947 [14:50]

L'après guerre [06:59]

Le commerce, la période militaire, la vie quotidienne à Libre [10:50]

Les conséquences du rattachement (suite) [05:13]

La fabrication du pain [01:33]

Les fêtes [01:41]

Le commerce [01:53]

La vie religieuse [01:22]

La contrebande [02:59]

A propos du rattachement de Libre à la France, l'enquête orale diffère essentiellement des sources écrites non pas tant par le récit d'événements jusqu'ici méconnus mais par l'expression des perceptions et de la représentation que les habitants peuvent avoir de leur expérience du changement de souveraineté et de citoyenneté.

En premier lieu, les témoins soulignent la persistance de leur lien à l'histoire et à la langue italiennes : la présentation des ascendants commence par l'évocation de la participation de la famille à l'épopée garibaldienne, en particulier l'accueil réservé aux Piémontais par les Napolitains en 1860, représentation traditionnelle du clivage entre l'Italie du nord et le Mezzogiorno.

Se succèdent ensuite les souvenirs de la participation aux campagnes de guerre mussoliniennes dans les Balkans, les représailles allemandes lors du renversement des alliances opéré par le gouvernement Badoglio en septembre 1943, enfin la déportation en Allemagne.

Le changement de langue officielle, la coupure avec la langue maternelle et l'instruction reçue à l'école primaire apparaissent comme un des aspects importants de la perception du rattachement à la France dans les récits.

Au rang des représentations symboliques, le monument aux morts de la première guerre mondiale perpétue la présence de l'ancienne nationalité, tandis que le souvenir du lever des couleurs le 17 septembre 1947 sur la place de Libre constitue le souvenir fort du rattachement tout autant que le déplacement des postes-frontières.

Ensuite, la vie au voisinage de la frontière a développé une familiarité avec elle. Les récits sont émaillés d'anecdotes relatives à la contrebande ou aux passages clandestins. Apparaît aussi la place centrale qu'occupait de la gare de Piene-basse dans la vie de la vallée, véritable point de ralliement des habitants de Libre et de Piene-haute. Elle concentrait les services de douanes italiens et une caserne militaire jusqu'en 1947.

Pour les témoins interviewés, la perception positive du rattachement à la France s'incarne dans le désenclavement routier dans les années cinquante et la fin d'un isolement subi même s'il demeure une nostalgie des solidarités anciennes. Auparavant, les déplacements s'effectuaient à pied en basse Roya en direction de la côte.

Les sentiers empruntés conduisent soit à la gare de Piene-basse par le fonds de la vallée soit à Olivetta, Fanghetto, Airole et Vintimille sur les hauteurs de la rive gauche. Cette importance accordée aux travaux d'équipements menés lors de la première décennie française fait échos d'ailleurs à la place prépondérante qu'ils occupent au sein des sources écrites recensées.

Enfin, les récits mettent volontiers en exergue un particularisme librasque qui prend corps dans l'étymologie légendaire du toponyme, le village des hommes libres, dans le parler librasque, mais aussi dans l'existence de biens communautaires appartenant aux habitants du hameau, le four et les canaux d'irrigation¹³⁶.

La question fondamentale de l'adduction d'eau fait apparaître les relations complexes qu'a entretenues le hameau avec ses chefs-lieux, Olivetta San Michele puis Breil-sur-Roya. En effet, du fait de l'enclavement géographique antérieur à la construction de l'unique route de desserte, le système économique traditionnel a pu perdurer. Il était fondé sur une organisation communautaire des infrastructures de base, approvisionnement en eau et cuisson des aliments. Ces usages sont soit tombés en désuétude, soit entrés en concurrence avec l'administration communale, par delà le changement de souveraineté.

Parmi les matériaux à la disposition des historiens, les récits de vie des Gastaldi illustrent l'originalité intrinsèque de l'information délivrée par les corpus de récits de vie.

¹³⁶ On rencontre dans les états de sections des cadastres communaux de la vallée de la Vésubie des décennies 1860-1870 la mention de systèmes d'irrigation, canaux et réservoirs, non pas au titre des biens de la commune mais au titre des biens indivis des habitants des écarts. C'est le cas en particulier dans la section de l'Imberghet de la commune d'Utelle.

En effet, la source orale ne vient pas se substituer à la source écrite manquante ou fragmentaire, comme si elle devait combler les lacunes du papier. La complémentarité de deux sources se situe davantage dans le changement de registre qu'induit l'oralité : elle nous fait pénétrer plus directement que l'écrit dans le monde des représentations mentales et des perceptions, collectives ou individuelles, de processus sociétaux, économiques ou encore politiques comme l'objet de la présente étude.

Le souvenir est le fruit d'un travail de tri et de construction mené par la mémoire. La remémoration volontaire qui est demandée est empreinte d'affect, elle relève peu ou prou de cette notion qu'en histoire des religions on nomme l'anamnèse, car pour le témoin elle n'est pas un élément isolé de son passé, elle fait pleinement partie de son présent.

Charge à l'archiviste et à l'historien de savoir questionner une source qui oblige à redéfinir ce qu'est l'objectivité et ce qu'est un fait historique.

Sabine Chatelain : La question des voies de communication immatérielles en Roya Bévéra

« Des rois, des reines, des choses d'un autre monde » (B. Mai 2007 *La Brigade*)

Lorsqu'elle a été posée sur le terrain des vallées de la Roya et de la Bévéra, la question des voies de communication immatérielles a suscité de l'étonnement de la part des populations : « *Il y a tant d'autres choses à voir ! Et il est presque déjà trop tard.* » (L. Avril 2007, *La Brigade*)¹³⁷ En effet, la notion renvoie d'emblée aux télécommunications¹³⁸ et non au patrimoine naturel ou culturel généralement mis en valeur dans ces vallées. L'a priori qu'a pu susciter cette question ne passe pourtant pas le *cap* de l'enquête.

D'une part, la question des voies de communication immatérielles trouve une part de sa légitimité dans ses correspondances avec la notion de patrimoine immatériel¹³⁹.

D'autre part, elle offre la possibilité de poser les jalons de recherches à venir concernant l'impact social, économique et culturel de nouveaux moyens de communiquer au sein de territoires auxquels l'accès a été et est encore relativement problématique.

Dans cette optique, j'ai tenté de suivre trois objectifs¹⁴⁰ : recueillir, d'une part, des éléments de mémoire orale ; améliorer, d'autre part, la connaissance et la compréhension des habitants de ces vallées ; élaborer, enfin, des axes de recherche perméables à la collaboration entre chercheurs et disciplines.

La double thématique des voies de communication (matérielles et immatérielles) apparaît évidente dans un *Pays* dont la Route du Sel¹⁴¹ a fait antérieurement la richesse, autant en termes d'échanges matériels qu'immatériels entre des populations transfrontalières. Si les montagnes constituent une entrave aux déplacements humains, elles ont aussi rendu certains lieux de passage riches de la circulation des personnes, des biens, des idées et des usages. Les télécommunications constituent le prolongement de cette capacité de l'homme à s'engager dans un réseau d'interconnaissances et d'échanges avec ses semblables, ceci à différentes échelles.

¹³⁷ Dans le souci de leur anonymat, les citations de mes informateurs seront uniquement signifiées de l'initiale de leur prénom, de la période à laquelle elles ont été recueillies et de la localité d'appartenance.

¹³⁸ Les télécommunications se réfèrent à la transmission, à l'émission et à la réception à distance de signaux diffusant des informations. Elles véhiculent des messages immatériels.

¹³⁹ « Les réalités inhérentes des patrimoines immatériels sont d'une extrême diversité. (...) Depuis les modes de relation avec le territoire et la fabrication des paysages dans le contexte d'économies et de modes de vie eux-mêmes insérés à des échelles successivement englobantes et en changement, jusqu'aux mémoires qui s'organisent dans le registre de l'oralité créatrice et évocatrice d'un temps auquel on appartient, génératrice d'expériences esthétiques et affectives de l'identité des individus et des groupes. » (Pais de Brito 2004 : 159)

¹⁴⁰ Dans le cadre d'une mission d'ethnographie auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Nice. Cette étude a été réalisée grâce à un financement de quatre mois, réparti sur deux années, et mes enquêtes de terrain se sont étalées au printemps et à l'été des années 2007 et 2008. Aussi, je ne prétends pas à une couverture exhaustive du phénomène des voies de communication immatérielles mais à l'ouverture de pistes de recherche. Cette enquête s'est nourrie de recherches bibliographiques sur les vallées Roya et Bévéra, d'observations et d'entretiens plus particulièrement centrés sur les communes de Sospel (Bévéra), de La Brigade et de Tende (Roya) auprès d'habitants, de travailleurs et d'acteurs associatifs locaux, pour leur majorité résidant à l'année sur ces communes. Concernant les habitants, ils faisaient tous montre d'un attachement à ces lieux en lien avec une présence ancienne de leur famille (au minimum trois générations). Une vingtaine d'heures d'enregistrement audio ont été transmises aux Archives Départementales en tant que matériau diffusable. Un film ethnographique (*Les Coulisses de la Saint Eloi*) est en cours de montage qui traite des rapports sociaux qui se jouent lors des préparatifs et au cœur de la célébration annuelle dédiée aux familles de muletiers de la commune de Tende.

¹⁴¹ « Depuis les temps les plus anciens, les chaînes montagneuses ont constitué une entrave aux déplacements de l'homme et les lieux privilégiés où le transit devenait possible ont été le siège d'une intense circulation de personnes et de biens. (...) Depuis le haut moyen-âge jusqu'à la fin du XVIIIème siècle (lorsque le dernier tronçon de route carrossable a été réalisé sur le Col de Tende), le seul moyen utilisé pour le transport de marchandises par ce même col était les bêtes de somme : l'âne et plus particulièrement le mulet. (...)

Le sel provenant d'Hyères et de Toulon était transporté par bateaux vers les ports de la côte orientale de la Provence, d'où une importante quantité de ce produit était acheminée, par la route transalpine qui de Nice, par Sospel, Tende, Coni et Turin, permettait d'alimenter les régions piémontaises et lombardes. Cette denrée représentait à l'époque la plus considérable quantité de produits transportées des rivages maritimes vers l'intérieur des terres. Le sel avait alors une plus grande utilisation que de nos jours, qui s'étendait de l'alimentation domestique à l'élevage, à la conservation de nombreux aliments et aussi à certaines industries comme celle du cuir. (...) Parmi les autres marchandises exportées du Comté de Nice figuraient la laine, le bois, les laitages, l'huile, etc. Au retour du Piémont, les muletiers transportaient le froment, le vin, le chanvre et les autres produits provenant de la fertile plaine du Pô. Au trafic de marchandises venait s'ajouter le transport des voyageurs désireux de franchir le Col de Tende. » (*Le Haut Pays* 1996 : 25)

Elles ont un impact important sur les modes de vie des populations. Elles provoquent de profondes mutations dans les réseaux sociaux ainsi que dans les pratiques quotidiennes.

Afin d'engager cette réflexion, je présenterai dans un premier temps mes interrogations sur la notion de voies de communication immatérielles en ces vallées puis plus précisément sur l'implantation des télécommunications en termes d'espaces vécus par les informateurs.

Si, comme le perçoivent les historiens, les voies de communication jouent leur rôle dans la construction identitaire en parallèle des ruptures que constituent les événements marquants de l'histoire, les routes commerciales ont aussi été des réseaux de transmission immatériels (nouvelles, idées, usages...), en particulier du fait des nombreux déplacements faits à pied. La mémoire de la marche tient une place très importante dans le matériel oral recueilli :

« Celui qui avait un vélo, c'était déjà bien. C'était quelqu'un qui marchait pas à pied. (Rires) Au lieu les pauvres gens, tous à pied. On avait des gros souliers. » (B. Mai 2007, La Brigue)

« On allait à pied et à la campagne, on allait et venait à pied. Et le jeudi, c'était toujours en patronage. On marchait pendant trois-quatre heures et le curé nous emmenait dans tous les coins alentours. (...) Chaque année, y'avait le pèlerinage à Laghet. (...) Là, on descendait en train jusqu'à la pointe de Contes. Et puis on partait à pied jusqu'à Laghet. (...) En 1940, lorsque nous sommes retournés d'évacuation, les gens sont partis à pied de Sospel, par les sentiers de montagne, pour aller faire leur pèlerinage à Laghet. (...) De toute manière, toute la journée, tout le monde marchait. » (R. Mai 2008, Sospel)

Le sentiment d'abandon vécu depuis l'après-guerre avec le rattachement à la France et l'absence de réouverture de la voie ferrée avant 1979¹⁴² trouve son pendant contemporain dans la lenteur ressentie pour la réfection des réseaux routiers de même que pour celle de l'accès aux télécommunications.

« On allait en bus jusqu'à Breil et puis à Breil y'avait le train. » « Si les Italiens en avaient pas besoin, on l'aurait pas eu, ça, c'est sûr. » M. Mai 2007

La situation de double zone de montagne et de frontière ajoute aux difficultés d'accès matériels et immatériels et donc aux possibles frustrations des usagers. Comme le signale un témoin, il est paradoxal aujourd'hui de se remémorer les différences radicales de perception du temps et de l'espace, avec les facilités de déplacement gagnées en quelques dizaines d'années :

« Quand j'étais petit, Tende, pour moi, c'était très, très loin. D'abord, il fallait aller en train jusqu'à Nice. De Nice, Breil. Breil, prendre le car. (...) Mais c'était, c'était au bout du monde ! Et puis maintenant, je m'aperçois qu'on y va en une heure. Moi, je suis émerveillé de ça. Avant, on allait à Tende, c'était pour y rester trois mois ou pour rester quinze jours à Pâques ou quinze jours à Noël. Un weekend, c'était impensable. On n'allait pas passer un weekend à Tende. Maintenant, il m'arrive de monter le matin et de descendre l'après-midi. Enfin, c'est... c'est extraordinaire. Là, le temps, l'espace y s'est réduit. » (F. Avril 2008, Tende)

¹⁴² En avril 1945, l'armée allemande en fuite vers le Piémont fait sauter tous les ponts et viaducs au-dessus de la Roya. En 1947, la Haute-Roya est rattachée à la France. La France refuse de reconstruire la ligne et notamment le Viaduc de la Chapelle en aval de la gare de Vievola, même aux frais de l'OTAN qui la jugeait stratégique. La ligne ferroviaire est interrompue entre l'Italie et Tende durant trente-quatre ans. En 1963, la France approuve la reconstruction de la section de ligne Vintimille-Vievola. Une convention intergouvernementale est signée le 24 juin 1970 pour la reconstruction par l'Italie du tronçon en territoire français. 90% des frais sont pris en charge par la partie italienne au titre de dommages de guerre. La réouverture officielle se déroule en octobre 1979.

De même, grâce à des initiatives généralement locales, la *fracture numérique* est réduite, gagnant un peu sur le terrain de cette inégalité. Dans un temps court, les équipements, radio, télévision et téléphone s'implantent dans la première moitié du XXe siècle.

Puis la téléphonie mobile et l'Internet (avec plus récemment le haut-débit et l'amélioration des zones de réception pour le téléphone portable) continuent de révolutionner les voies de communication immatérielles. La notion de désenclavement tient ici une place importante. Elle met en question le renouvellement des rapports sociaux et la définition des identités des individus.

Cette définition est d'autant plus problématique en zone de frontière, thématique qui constituera le second temps de cette contribution. C'est plus particulièrement le cas pour la Vallée de la Roya, où la frontière, poreuse, n'est pas une. Entre ville et village, côte et montagne, entre langues employées et plus ou moins valorisées, plus ou moins considérées comme exemptes de *mélanges*, entre frontières historiques, entre France et Italie, entre communes, souvent entre quartiers et entre autres considérations telle celle d'appartenir *vraiment* à la catégorie des gens du pays, considérés comme étant d'ici et comme pouvant donc en discours de manière juste, on est dit ou l'on se dit *d'ici ou d'ailleurs*¹⁴³, d'ici ou « *d'avalé* ». Coexistent côte à côte des particularités linguistiques, notamment symptomatiques des zones de frontières et des contraintes géographiques et historiques (réappropriation, mixité).

La langue permet ainsi de se différencier. Elle permet également d'établir une divergence entre familles originaires de la localité et familles récemment introduites sur le territoire. Le fait de s'entretenir en dialecte dans les lieux publics permet de faire valoir cette différence, différenciation observable lors des fêtes communautaires où l'appartenance aux confréries et le rôle de prier ne sont accordés qu'en conséquence d'une filiation reconnue ou d'un réseau d'appartenances serré.

Dans quelle mesure la possibilité de communiquer plus ou moins aisément, voire instantanément, modifie-t-elle ces perceptions vis-à-vis de la formation des limites spatiales et idéelles entre individus ? Ceci est ouvert à la perspective d'un dialogue interdisciplinaire sur le renouvellement des usages, des idées, mais aussi des rapports sociaux et économiques grâce à la circulation des hommes dans leurs prolongements immatériels.

Transmission et renouvellement

Dans la seconde partie du XXe siècle, les Vallées de la Roya-Bévéra ont connu des moments forts de transition socioéconomique¹⁴⁴. Alors à prédominance agricole et forestière, leurs communes ont subi une désertification de ces mêmes activités destinées à la subsistance locale (abandon progressif de l'entretien des *campagnes*).

Le tourisme est devenu une activité primordiale. Alors que les générations qui se succèdent peinent à maintenir le patrimoine foncier et culturel des anciens, les rythmes de vie s'accroissent avec l'amélioration des moyens de communication matériels et immatériels. Les rapports sociaux se modifient, de même que la perception des espaces-temps. Les « jeunes » sont plus souvent occupés à leur vie sur la côte et s'investissent moins au village. Le temps ponctué du son des

¹⁴³ Salomé Berthon, Cyril Isnart et Jean-François Trubert, montrent notamment comment l'espace géographique, politique et social des populations des deux vallées est souvent précisément délimité par rapport au village d'à côté.

¹⁴⁴ Jusque dans les années cinquante, l'économie traditionnelle y était principalement basée sur l'agriculture et l'élevage (ovin, surtout), donnant lieu à des échanges commerciaux avec le littoral et la plaine du Pô. Le haut des Vallées étaient surtout dédié à l'exploitation animale ainsi qu'aux châtaigneraies. Chaque famille possédait également des terrains employés à la polyculture, majoritairement de subsistance (blé, olivier, légumes secs, lavandes, arbres fruitiers, potagers...).

cloches et rythmé par le travail des campagnes n'est aujourd'hui plus qu'un souvenir. Les cartes postales annonçant la venue des enfants, des cousins pour les vacances, ont laissé la place à l'usage du téléphone. L'arrivée de la radio, puis de la télévision, ont amoindri les rapports sociaux directs. En parallèle, à compter de la Seconde Guerre Mondiale, la motivation des Pénitents¹⁴⁵, dont les traditions rythmaient la vie sociale des communes, s'est essoufflée.

La manière de vivre qui caractérisait des populations attachées à leurs savoir-faire artisanaux, à une identité professionnelle transgénérationnelle (notamment pour les artisans ou les muletiers et les bergers), à une économie de subsistance basée sur des acquis fonciers et à un travail agricole quotidien et astreignant, enfin à des rythmes calendaires garants des rapports sociaux, cette manière de vivre, ces usages caractéristiques, se sont épuisés avec de nouvelles manières de circuler et de communiquer. Les difficultés à transmettre usages et valeurs sont d'autant plus accentuées que les résidents permanents s'amoindrissent peu à peu au profit des vacanciers.

Cette modernité est accompagnée de nouvelles façons de transmettre, tributaires de la volonté et de l'engagement de certains. Les individus en jeu dans le passage des traditions et des usages se réduisent. Néanmoins, les associations et les manifestations trouvent un poids grandissant dans leur renouvellement. Il n'est alors plus seulement question de valoriser son *pays* par son patrimoine historique, culturel ou naturel. C'est une manière d'y être, telle une manière d'être au monde que l'on met en avant : « *Nous, on a toujours l'esprit de ceux qui z'y étaient avant.* » (J. Juin 2007, *La Brigue*)

C'est aussi le sentiment d'offrir quelque chose en retour à ce pays et aux personnes, vivantes ou mortes, que de continuer à le faire vivre un peu en lui donnant de soi. C'est un sentiment de reconnaissance qui se forge ici, et se nourrit des particularités transmises ou acquises aussi de manière individuelle, par sa propre recherche de « racines » :

« On tient aux surnoms, aux racines, à l'histoire. (...) Moi, je suis blanc¹⁴⁶ parce que ma mère était blanc. Mes grands-parents étaient blancs, mes arrière-grands parents étaient blancs. (...) Ça me rapproche de ma grand-mère. (...) J'étais enfant de cœur à Tende, tous les enterrements, on était derrière les Pénitents, que ce soit les blancs ou les noirs et j'ai toujours été élevé dans ce respect. Ma grand-mère a été enterrée dans son habit de Pénitent. C'est, je sais pas, c'est les racines, c'est la famille. On explique pas ça, hein. C'est pas le côté religieux qui m'intéresse. C'est le côté « c'est logique de suivre ». J'espère qu'un jour ma fille... mais je suis pas de toute les cérémonies des Pénitents. (...) C'est l'impression d'avoir donné quelque chose aux Pénitents, en souvenir des miens. » (F. Avril 2008, Tende)

Telle est la démarche de nombreux descendants des Pénitents qui relancent cet attachement aux traditions et tentent de les faire perdurer. La vie sociale tournait anciennement autour des retrouvailles liées aux fêtes religieuses. Les discours des témoins mettent l'accent sur *le monde* qui y transitait et *l'ambiance* qu'instauraient ces rassemblements. Les Femmes parlent d'une « vie de chapelet » : « *Y'avait du monde* » ; « *y'avait de l'ambiance* » ; « *C'était vraiment des vies de prières* » ; « *On vivait au rythme des cloches qui sonnaient* » ; « *Parce que maintenant, elles sonnent plus* » :

¹⁴⁵ Les Confréries de Pénitents sont des associations de « pieux laïcs catholiques ». Ils tiennent une place importante dans l'expression commune de la foi par le relief qu'ils donnent au culte public. Les buts principalement et historiquement poursuivis par leurs membres sont de rassembler les catholiques afin de pratiquer et de développer la prière et de faire pénitence et charité : assistance aux malades, enterrement des indigents, ensevelissement des morts, en particulier en période de peste. Ils doivent remplir des exigences morales telles que l'entraide envers les malades, les pauvres et les défunts (pour l'enterrement). Pénitents rouges (Sainte Trinité/Saint Suaire) et bleus (Saint Sépulcre) ont été présents ou le sont encore sur certaines communes des vallées (relance, souvent). Les pénitents blancs (Sainte Croix) et noirs (Miséricorde) restent plus présents, plus nombreux.

¹⁴⁶ En parlant de la Confrérie des Pénitents Blancs de Tende.

« Toujours travailler, je veux dire travailler, travailler la campagne, hein. On faisait tellement une petite vie, au rythme du travail à la campagne. (...) On vivait, quand on était petit, de ce qu'on récoltait. Voilà. (...) Et voilà. On vivait au rythme de ce travail et au rythme des cloches, (...) au rythme des fonctions de l'Eglise. Y'avait toujours quelque chose à l'Eglise. Le mois de mai, c'était le chapelet (...). Et c'était bien parce que comme ça, on pouvait sortir le soir. Les journées étaient longues. On allait, on disait le chapelet et puis on avait la bénédiction et puis on sortait un peu, avec les copines. (...) Y'avait trois messes le dimanche. La première messe à sept heures, puis la messe à huit heures et demi que c'était les confréries. » (J. Juin 2007, La Brigue)

Les messes étaient l'occasion de sortir et de se retrouver :

« On allait à la messe le dimanche. Alors, ça commençait quand on arrivait sur la route. J'avais une copine qui était en face de nous. Alors, on était déjà trois. (...) Quand on arrivait donc un kilomètre après, y'avait l'autre groupe qui se recomposait. J'avais une autre copine, deux autres copines (...). Un peu plus bas, y'avait des garçons qui venaient aussi à la messe. Alors, on était toujours un groupe de dix-douze. On arrivait tous ensemble, on rigolait, on chantait. (...) L. : On s'attendait tous à la sortie pour se regrouper. On remontait en bande, parce qu'en bande on rigolait. On chantait, on faisait un potin ! (rires) Les gens, y se demandaient ce qui se passait.

R. : Lorsque j'étais jeune, enfin, après, jusqu'à 14/15 ans, C'était le quartier. Chaque quartier, ça formait une bande comme on appelait. Ça avait un groupe de garçons, d'un quartier. Et puis après, nous avions le patronage. Là, on se regroupait. Ça tournait tout autour de l'Eglise à l'époque. L'école, bien entendu. » (R. & L., Mai 2008, Sospel)

Les variations de sonneries des cloches sont un langage à elles seules, au point que les habitants se souviennent du temps tel que « chaque village avait le sien au son des cloches ». (F., Août 2007, Tende). Elles rythmaient les journées, annonçait les fêtes, renseignaient les habitants sur les événements en cours, sur un décès par exemple, mais aussi sur le sexe du mort ou encore son appartenance à une confrérie.

La transmission des valeurs et des temps singuliers de la collectivité trouve un certain prolongement contemporain grâce à une mémoire partagée de sensations et d'habitudes. Les rythmes, les sons, les odeurs et les goûts de l'enfance, s'ils ne se révèlent parfois que de manière anecdotique, continuent de faire le lien avec la mémoire des modes de vie passés :

« L'odeur de ces pâtes et la fraîcheur, l'eau, la source était très fraîche. J'arrivais avec ma bouteille au milieu du pré et la bouteille était pleine de buée. Et ça, je le sens. C'est vivant, hein. » (F. Août 2007, Tende)

« Mais c'est vrai que ma maison, à Tende, elle était pleine d'odeurs parce que c'était la vieille maison, donc, avec la cheminée, le petit fourneau, là. (...) Et quand y'avait la foire, pour la Saint Eloi, c'était jour de fête, alors, elle faisait la tourte. La tourte de Tende, la tourte de patates. Et là aussi, je vois encore l'odeur, l'odeur dans ce four, oui, l'odeur de cette tourte. » (F. Août 2007, Tende)

« Le foin, c'est vrai, l'odeur du foin... et du blé, aussi parce qu'on avait une campagne dans un endroit très sec où ils ne plantaient que du blé. Ça s'appelait Funtanassa. Et là, c'est pareil, ils partaient très tôt le matin pour couper le blé, à la faucille, hein et avec ma maman, on montait vers dix heures, toujours, avec le plat de macarouns. Et là, même moi, j'avais une toute petite faucille et je coupais. » (F. Août 2007, Tende)

La transmission s'avère plus visible lorsqu'il s'agit du temps des fêtes traditionnelles (comme celles des Confréries de pénitents, de bergers, de muletiers...) :

Les cloches tiennent alors tant bien que mal leur rôle...

« Lorsqu'il y a une fête, on sonne ce que l'on appelle la baudeta, c'est une sonnerie spéciale qui n'annonce pas l'office mais qui annonce la fête. Et c'était le fameux "Bichi" qui était ferronnier, c'est lui qui montait au clocher et qui sonnait d'une certaine façon. J'entends encore "Ta-tom-tom-tom—tom-tom-tom—Ta-tom-tom-tom—tom-tom-tom", et ma mère me disait "écoute, ils disent : Tende en fête, Tende en fête." C'était pas vrai. (...) Et pendant un quart d'heure/vingt minutes, il n'arrêtait pas. Et maintenant, on le refait un peu mais la personne qui veut faire ça, c'est pas l'air adéquat, mais, on entend quand même des cloches et c'est important. » (F. Août 2007, Tende)

La reconnaissance d'une appartenance à une collectivité ancrée dans l'histoire s'assoit avec le maintien de certaines traditions, la relance d'autres. Ainsi s'illustre la volonté des familles de faire perdurer les confréries de Pénitents dans les communes et d'en valoriser les biens telles les chapelles. Ainsi s'exprime aussi la forte implication des héritiers de certaines traditions telle la fête de la Saint Eloi à Tende, où une partie de la population, résidente à l'année ou pas, s'évertue à perpétuer avec fierté et émotion la qualité de muletiers de ses ancêtres.

L'enjeu est double puisqu'il est également question de faire vivre une commune à travers les relations sociales entre ses membres.

« Pour nous, c'est pas du folklore. C'est vraiment la tradition de nos ancêtres qu'on perpétue. J'aime dire qu'on est un peu les gardiens de la Route du sel. (...) C'est pas du folklore, hein, moi, j'ai pleuré quand on m'a nommé prier. Et là, le P. que je vous ai dit, son grand-père avait été prier, son arrière grand père avait été prier, y'a que son père qui a sauté. Mais c'était, c'est émouvant parce que c'est presque une reconnaissance. Je sais pas comment expliquer ça. (...) C'est une reconnaissance de la famille. (...) C'est un bonheur. » (F. Août 2007, Tende)

La transmission de la langue peut également être vu comme un moyen de maintenir une identité, une appartenance à la collectivité, à la famille, à un cercle de pairs, de montrer l'attachement à une histoire locale et à la fierté de son patrimoine.

A ce sujet naissent des débats, parfois des disputes quant à la « bonne » transmission de la langue...

« G. C'est un berger. Il mélange, il sait pas le vrai tendasque. C'est pas le vrai tendasque. (...) Il faudrait des vrais Tendasques, hein.

Ja. : Ha mais dit, maintenant, les vieux, ils s'en vont, ils sont partis, même. (...) C'est un vrai Tendasque, lui. Mais voila, parce que les bergers, ils allaient en transhumance en France et après, y'a beaucoup de choses qu'ils ont...

Ja. : Modifiées, modifiées, peut-être.

J. : Ouais.

G. : Et ils le prononcent aussi autrement.

Ja. : Mais même nous, hein. Même nous, disons, on le parle

G. : O, il tendascu, parlamo come l'ei.

Ja. : On le parle comme il est, c'est vrai. Moi, la langue que je parle le mieux, c'est le tendasque parce que je parle toujours tendasque. Mais on le parle pas le vrai qu'ils parlaient les, nos anciens. » (G., Ja et J. Mai 2008, Tende)

La perpétuation d'un dialecte qui passe parfois par des débats et des disputes sur son « intégrité » et ses mélanges se joint à la collecte et la mise en valeur de certains objets de famille dont la recherche et la discussion sur leur appellation en langue vernaculaire renvoie également à une appartenance et à des espaces-temps anciennement partagés que la génération de jeunes retraités d'aujourd'hui se remémore toujours, idéalise parfois.

Les représentations, sensations et valeurs véhiculées par le biais des discours et souvent sur le support de ces objets viennent illustrer la transmission transgénérationnelle des histoires familiales et collectives qui s'avèrent « tenaces » et chargées d'affects, à l'image des remémorations exprimées précédemment.

Sens et appartenance ne se transmettent pas qu'au travers de ces mémoires du temps passé ou bien du renouvellement des traditions. L'attachement au pays implique aussi sa survie économique. Celle-ci est douloureusement garantie par l'effectivité de voies de communication immatérielles contemporaines.

L'enclavement ressenti pour les télécommunications dans les deux Vallées ravive un sentiment résiduel d'abandon ou d'oubli par la Nation Française. Cette frustration n'est pas seulement celle d'une zone de montagne difficile d'accès pour les technologies modernes.

A la Brigue et à Tende, on observe chez les générations âgées de 50 ans et plus la permanence de sentiments forts à l'égard du *rattachement* à la France de 1947, dévoilant généralement deux points de vue convergents sur cet épisode de leur histoire proche : ceux que l'on qualifie usuellement et assez arbitrairement de *pro-italiens* dévoilent le sentiment d'un rattachement forcé et qui aurait procédé de multiples stratagèmes et irrégularités au moment du vote. Les *pro-français* évoquent, eux, un rattachement naturel du fait de la situation antérieure (avant 1860) et opéré dans les règles.

A l'inverse, selon les *pro-français*, les *pro-italiens* trouveraient dans l'évocation d'irrégularités le moyen de témoigner de leur frustration. L'une de nos informatrices évoque ainsi son sentiment à l'égard de ce clivage en décrivant « *les Brigasques du jour d'avant et ceux du jour d'après* » (J. mai 2007, *La Brigue*). Elle présente de cette manière des habitants qui, du jour au lendemain du rattachement, auraient cessé de parler brigasque pour s'en remettre au français, avec tout ce que cela symbolise pour elle en termes de perte d'identité et de reconnaissance.

Pour en revenir aux télécommunications, la qualité de zone de montagne réduit la rapidité et les possibilités usuelles d'installation numérique. Cette lenteur ressentie vient grossir les discours sur l'enclavement des communes dans les Vallées et sur le désengagement des pouvoirs publics jusqu'à l'idée que les dirigeants politiques français se représentent encore parfois les communes de la Brigue ou de Tende comme appartenant à l'Italie.

Les anecdotes à cet égard vont bon train, de la part notamment d'élus locaux évoquant leur passage à Paris dans des Cabinets ministériels à l'occasion de requêtes liées à l'avancement de travaux touchant justement la réfection des routes nationales et des tunnels. Restés parfois durant de longues semaines inexploitable, ils ont laissé les populations avec ce sentiment d'être livrées à elles-mêmes.

Cette évocation d'enclavement et d'abandon s'illustre très généralement dans les discours, comme cette informatrice décrivant Tende tel un îlot entre Roya et Italie : « *Les rochers, y vous viennent dessus. La rivière, y'a presque pas d'eau, on est là, sur ce bout de route et on n'en voit jamais la fin.* » (M. Mai 2007, *Tende*) Un autre tendasque qualifie son village d'origine de « *cul de la France* » :

« C'est simple, si vous regardez la France, la carte, le coin en haut de la Vallée de la Roya, il monte légèrement. C'est le plus à l'Est, on peut dire, on oublie l'Alsace... de là, en bas à droite. Et moi, j'aime dire que c'est le cul de la France. Et donc, ben le cul de la France, on s'en occupe pas, voilà, et c'est vrai : la voie ferrée, on en a eu l'exemple, le tunnel de Tende qui date de 1882, je crois... qui a été fait pour les diligences, y'a des poids lourds qui passent. (...) Le préfet reconnaît qu'il aurait dû être interdit. Si c'était pas une liaison internationale, le tunnel serait déjà coupé depuis longtemps. » (F., Août 2007, Tende)

La question de l'implantation des télécommunications y est un problème redondant. A ce titre, un Groupe d'Action Locale s'est constitué afin de financer les projets de professionnels des deux vallées grâce au programme « *Leader +* », alimenté par des fonds européens¹⁴⁷.

Si le télétravail suscite un intérêt de la part des élus locaux, celui-ci ne tend pas à se développer dans les vallées. Les entreprises se montrent généralement peu intéressées par un outil de travail surtout voué à améliorer la qualité de vie des salariés et l'impact des longs trajets automobiles sur l'environnement. La Communauté d'Agglomérations de la Riviera Française (C.A.R.F.) a toutefois pour projet la création d'un pôle de télétravail sur la Vallée de la Bévéra qui permettrait de créer une zone de dynamisme économique.

Ce type d'initiative est aujourd'hui rendu possible grâce au recul récent de la fracture numérique. Les deux vallées sont en effet mieux équipées depuis deux ans par l'ADSL et la commune de Casterino, qui restait encore isolée avec l'absence de haut débit et de réseau pour les portables, verra peu à peu sa situation s'améliorer. La fracture numérique a longtemps amené un manque à gagner pour les hôteliers et organisateurs de randonnées. L'une des applications les plus dynamiques pour cette économie a été la création d'une centrale de réservation virtuelle. Initialement financée par le projet « *Leader +* », elle est maintenue en fonctionnement par l'Association pour le Développement Touristique en Roya-Bévéra.

Enfin, c'est finalement auprès des agriculteurs que les télécommunications pourront peut-être gagner en valeur. L'agriculture dite *vieillissante* n'y trouve pas son compte mais les « *jeunes qui s'installent* » semblent bénéficier au quotidien de moyens de communication qui leur simplifient la tâche et leur permettent « *de vivre comme tout le monde* » (R. Juillet 2007).

La visibilité de l'Internet leur permet d'accentuer les visites sur l'exploitation, de valoriser leur production, voire en plus des marchés, de pratiquer une vente directe par Internet. En réalité, les achats sur Internet semblent être plutôt pratiqués par ces mêmes agriculteurs qui manquent de temps : achats alimentaires, biens d'équipement, alimentation animale et fournitures vétérinaires. Les frais encourus pour la livraison sont quasiment les mêmes que ceux des déplacements vers Menton, Nice ou Cuneo.

Si les installations informatiques sont souvent assez précaires, certains éleveurs suivent tout de même leur troupeau en temps réel (naissances, morts, maladies, etc.), gérant ces événements grâce à un logiciel professionnel. Ils répondent ainsi plus aisément aux exigences de la Direction des Services Vétérinaires en termes de visibilité et de traçabilité. L'utilisation du téléphone portable a également modifié les habitudes des bergers. Le fait de pouvoir être joint en montagne a sécurisé et simplifié leur tâche. Évidemment, la couverture réseau reste un problème.

¹⁴⁷ La télémédecine développée au CHU de Tende a notamment bénéficié de ces fonds. Cette technologie, dont la mise en place a été également soutenue par le Conseil Général, permet aux patients du Centre Hospitalier de consulter des médecins des Hôpitaux de Nice par le biais de la visioconférence.

Du télégramme au téléphone portable en passant par la radio, la télévision, le téléphone ou l'Internet, une mémoire de l'implantation des télécommunications existe en Roya-Bévéra. Elle témoigne de l'évolution des manières de communiquer et de transmettre.

D'autres voies ont précédé les télécommunications contemporaines.

Elles s'en sont accommodées, parfois se sont effacées. Ces voies de communication font circuler des pratiques, des idées et des usages. La notion d'immatérialité s'inscrit dans un mouvement de transmission plus général, dans une thématique qui englobe les objets de recherche que sont les veillées, la transmission des proverbes, des chants, de certaines expressions marquées dans les esprits après plusieurs générations, la transmission et la récupération aussi de certains objets et le maintien de leur existence par la remémoration des termes qui les qualifient en langue vernaculaire.

Les correspondances sont aussi une piste d'enquête intéressante en ce qu'elles constituaient jusqu'à l'implantation individuelle du téléphone un moyen de communication primordial pour maintenir un lien familial ou amical, et notamment pour annoncer une arrivée dans le Haut-Pays.

Souvenir d'écriture sur « *papier pelure* » ... Lettres d'amour à sa fiancée...

« Je parlais de tout, de la musique, de projets métaphysiques, je sais pas, je divaguais, là. C'était... » (F. Avril 2008, Tende)

Témoignage d'une époque, écrits de la guerre...

« J'ai retrouvé des lettres (...) de son grand-père et de son oncle. Y'a une lettre où il dit : "je vous écris parce que demain, on va avoir une grande offensive. C'est peut-être la dernière fois que je vous écris". Vous vous rendez compte quand ils recevaient des courriers comme ça. » (R. Mai 2008, Sospel)

Dans un contexte plus contemporain, l'arrivée des télécommunications nous renvoie à l'aspect économique et d'enclavement/désenclavement des populations comme des travailleurs.

La mobilité reste un facteur important pour des personnes habituées de temps historique à couvrir de vastes espaces pour le travail, le ravitaillement, les loisirs et les échanges sociaux.

Aujourd'hui, les télécommunications semblent autant ouvrir les habitants sur le monde qu'elle les coupe plus de la vie collective et du lien social proche.

En contrepartie, l'outil Internet est un moyen de visibilité politique locale.

Les affrontements locaux sont souvent d'autant plus abrupts du fait de l'interconnaissance des individus sur plusieurs générations. La mémoire de la Seconde Guerre Mondiale et du rattachement des communes de la Brigue et de Tende joue également son rôle dans la perception des populations à l'égard de frontières bien plus que montagneuses ou nationales.

Frontières et ruptures

La Roya-Bévéra est une zone de contrastes. C'est un pays de frontières, un carrefour historique, culturel et naturel ; un lieu d'échanges commerciaux, au passage de royaume en nations. Caractéristique des zones rurales et de montagnes, c'est aussi une zone historiquement marquée par une survie économique basée sur le travail saisonnier et régulier sur la côte (Menton, Nice et Monaco en particulier) : transhumances, hôtellerie, commerce, service public... Aujourd'hui, ces vallées constituent plus des zones de résidence secondaire pour les actifs, les possibilités d'emploi étant relativement faibles.

Ce sont également des frontières culturelles et identitaires qui les jalonnent, des frontières revendiquées entre communes voisines et que l'on peut entendre dans les discours au travers notamment d'une différenciation des valeurs. La Roya-Bévéra abrite des personnes ayant voyagé et parlant plusieurs langues qui sont venus prendre leur retraite dans leur commune d'origine ou bien d'adoption.

D'autres ne sont au contraire quasiment jamais sorties du périmètre de leur vallée, sinon à l'occasion du service militaire pour les hommes. Certains anciens (nés au début du XX^e siècle) étaient encore réputés, il y a peu, pour n'avoir jamais parlé que leur dialecte, ou encore n'avoir « *jamais vu la mer* » :

« Voyager, pour quoi faire ? (...) Ils vivaient là-haut, leur maison était là-haut. Leur vie est là-haut. On leur a pris un an ou deux ou même trois pendant la guerre pour faire l'armée dans les montagnes. Ils sont retournés là et puis de toute façon, ils ne pouvaient pas partir, y'a les vaches, y'a les bêtes. » (F. Avril 2008, Tende)

Le fait de n'avoir pas résidé à l'année sur une commune, de l'avoir quitté pour le travail, même si l'on y revenait régulièrement pour les congés et pour aider la famille aux campagnes, ce fait est revendiqué par ceux « qui sont restés » afin d'établir une différence entre les « vrais », « ceux qui savent », *ceux du pays* et ceux « d'avalé » (d'ailleurs) :

« Mais qu'est-ce que tu veux aller dire, que tu y étais pas, toi. On peut pas dire. Parce qu'alors, ils vous racontent des histoires. Alors vous autres, vous écrivez bien, vous enregistrez toutes ces balivernes qu'ils racontent, qu'elles sont pas vraies. (...) Y'en a beaucoup que l'hiver, ils partaient travailler ; (...) dans des familles, dans des hôtels. » (G. Avril 2008, Tende)

Cet ailleurs débute généralement à la fin des vallées mais selon les contextes, il peut aussi être le seul village d'à côté. De plus, cette différenciation entre les « vrais » villageois et ceux qui ont résidé sur la côte trouve un aplomb dans la perception du rattachement de 1947 par les informateurs de la Brigue et de Tende. L'évènement est alternativement conté comme une « annexion » ou au contraire comme un « retour » à la France (J.P. Mai 2007) qui divise encore les populations sur son acceptation :

De regrets du rattachement...

« Les Français, y sont venus le 16 septembre 1947. Jusqu'au 15, on a été italiens ; le 16, Français. (...) Mais ça a été une feinte, disons, pour moi, hein parce que c'était déjà fait entre les états, non ? Ceux qui perdent doivent payer, non ? Alors, il fallait qu'on paye. Et alors, c'était déjà tout préparé, tout combiné par les états. Et alors, ils nous ont montré qu'y fallait voter pour. Alors, ceux qui étaient en Italie, d'ici, qui venaient pour voter pour l'Italie, bien sûr, ils étaient de là-bas mais d'origine d'ici, ils les ont arrêtés à la frontière avec une excuse et ci et là, je sais pas qu'est-ce qui z'y ont dû, de façon qu'y sont pas venus, ils ont dû retourner en arrière. Ils les ont pas laissés passer. Au lieu, tous ceux de la Brigue qui étaient sur la côte, ils ont mis des cars et ils sont tous montés, venir voter pour la France. (...) Enfin voila. C'était décidé et puis on a été Français. » (B. Mai 2007, La Brigue)

« Et quand on est venu français, chez moi, on s'est jamais disputé dans la maison, on se disputait pas. Mais mon père, il était content quand arrivaient les Français. Et ma mère, elle, elle pleurait. Parce que, parce qu'elle, elle était italienne. Vous naissez. Quand vous naissez, vous naissez italien. Et ben, après, ça vous fait mal au cœur. » (G. Mai 2008, Tende)

En sentiment d'évidence...

« Même des Tendasques le savent pas qu'y avait des observateurs pour montrer que c'était pas truqué. Parce qu'y en a qui croient que le referendum était truqué. En fait, y'avait ces observateurs internationaux qui étaient là et puis pourquoi truquer ça ? (...) Mais de toute façon, c'était pas normal que Tende et la Brigue restent italiennes. Historiquement parlant, il fallait faire un retour à la mère patrie. » (F. août 2007)

« Les Italiens, ils devraient se considérer Italiens que depuis 1860. Mais avant, c'était pas l'Italie. C'était le royaume de Sardaigne, le royaume Sarde, le royaume du Piémont ou de Savoie. C'était pas l'Italie. Mais pour eux, ils apprennent ça dans les livres d'histoire. Donc pour eux, c'était déjà l'Italie. Donc ils croient tous que Nice était italienne. Or, Nice n'a jamais été italienne à ce qu'on sache. Menton n'a jamais été italien, sauf pendant l'occupation. » (F. mai 2008, Tende)

Les voies de communication sont très liées aux sentiments de ce *rattachement* et à l'enclavement économique qui a suivi pour certaines zones, telle La Brigue, dont certains hameaux ont été maintenus italiens (Carnino, Piaggia, Realdo et Upega sont ainsi situées au-delà de la ligne de crête et de la frontière). Des familles ont perdu l'usage de certaines terres, de certains biens, sans parler des difficultés, parfois, à maintenir des relations familiales.

Elles sont à ce titre des témoins vivants de la difficulté à trouver son ancrage identitaire alors qu'une même phratrie se trouve tiraillée par les obligations patriotiques de l'un et l'autre côté d'une frontière. Les deux oncles italiens d'un témoin se sont ainsi retrouvés l'un sur le front russe, l'autre yougoslave, alors que leur frère s'était engagé dans l'armée française en 1944 :

« Donc, mon père, quand il s'est marié à Monaco, il vivait à Monaco, il s'est engagé dans l'histoire de Tende et de la Brigue, pendant la guerre. En Italie, il avait deux frères. Et les autorités italiennes, quand elles ont su que ces deux frères avaient un frère de l'autre côté de la frontière, donc, un ennemi, on ne pouvait pas les mettre sur le front alors un s'est retrouvé en Russie et l'autre en Yougoslavie. Mais ils n'y en ont pas voulu. » (F., août 2007, Tende)

Les anecdotes vont bon train sur la confrontation d'amis, de cousins sur le front de la Seconde Guerre Mondiale et sur l'art d'entretenir des relations cordiales ensuite.

« Les cousins germains à mon père qui sont encore à Sospel, ont encore des connaissances avec la famille qui est restée en Italie. (...) Je sais que pendant la guerre de 1940, j'ai des cousins qui ont été déplacés du front d'ici, des Alpes et se sont retrouvés face à des parents de l'autre côté de la frontière. » (R. mai 2008, Sospel)

Il n'était pas seulement question de personnes issues de communes françaises comme Sospel qui se retrouvaient face à de la famille ou à des amis italiens mais aussi de personnes italiennes engagées dans l'armée française ou d'autres ayant acquis la nationalité française par leur mariage :

« Et le fait que mon père, avant, ait été Alpino, ... (rires) Mais finalement, maintenant, avec le recul, je trouve qu'il a été courageux. Il a été courageux parce qu'en fasse de lui, c'était son ancien régiment. Bon, y'a pas eu de coups de feu échangés, y'a pas eu de conflit armé mais le fait qu'il avait été à Vingt ans dans ce régiment alpini et qu'ensuite il ait été engagé du côté français et qu'en face y'avait ces anciens copains, je trouve ça, c'est extraordinaire. D'ailleurs, ça lui avait valu un grade d'officier

parce que non seulement il connaissait toutes les montagnes pour avoir fait l'armée dans ces montagnes mais en plus, il connaissait bien le régiment d'en face. » (F. Avril 2008, Tende)

Parfois, la notion même de nationalité restait incertaine tant les allers-retours de part et d'autre des frontières nationales étaient évidentes dans le cadre du travail, des relations sociales et familiales :

« Et j'ai trouvé un monsieur dans un petit bureau qui me dit : "mais si vous me parlez de Tende, y'a aucun problème, j'ai un registre". Alors, il a ouvert un vieux registre, un document exceptionnel où y'avait la liste de tous les gens qui se sont retrouvés français grâce au rattachement de Tende et la Brigue. Et là, il avait un registre spécial Tende et Brigue et ce gars-là me dit : "mais votre père, il avait pas besoin d'être naturalisé, il était français." (...)

— En fait, votre père a été français, d'abord par sa naissance, ensuite par sa naturalisation et enfin par le rattachement !

— Tout à fait. (Rires !) C'est extraordinaire alors que ces deux frères sont restés italiens. Ils ont des enfants, on se fréquente. Le fils de celui qui était en Yougoslavie, par exemple et qui a mon âge, on est comme deux frères. » (F. Avril 2008, Tende)

De même, la langue a posé un problème à de nombreux jeunes « rattachés », qui se sont vus interdire l'usage du dialecte ou de l'Italien au profit du français à l'école, perdant ainsi leurs repères :

« Du jour au lendemain, on s'est retrouvé français et il a fallu se débrouiller. Mais quand on est venu français, et bien les instituteurs qu'on avait à l'époque, comme on comprenait rien, nous, entre nous, on se parlait notre patois ou l'italien. Mais les instituteurs, il fallait pas qu'ils entendent que nous, entre nous, on se parlait ou tendasque ou italien. Il fallait pas. Et ils punissaient, même. Je me rappelle ça. Ça, oui, ils voulaient pas qu'on se parle entre nous parce qu'il fallait qu'on apprenne. Mais vous savez, ça n'a pas été facile, bein, parce qu'on ne comprenait pas ce qu'on nous disait. On ne comprenait rien. Moi, par exemple, la France, je savais même pas où elle était. Comme je vous dis, y'avait que finalement les enfants des bergers parce que quand ils parlaient, ils allaient en France et ils allaient à l'école en bas. Et ils faisaient même pas les écoles à Tende. Ils les faisaient en France. (...) Des méchancetés. Y'a eu du mal-vivre, à l'époque. C'est pas vrai que tout c'est passé bien. C'est pas vrai. (...) Ils vous le disent pas. » (G., Mai 2008, Tende)

La reconnaissance extérieure entretient les paradoxes :

« Nous, on a toujours été les sales Italiens pour les uns et puis i brutti francesi pour les autres. (Rires) (...) Les villages de frontières, c'est ça, bein. » (J. Avril 2007, La Brigue)

« Quand on va en Italie on nous dit qu'on est Français parce que l'accent, c'est pas ça. Par contre, quand on va en France, on nous dit ben "vous êtes Italiens". » (M. Mai 2007, Tende)

« Maintenant, on parle ni bien le français et ni bien, plus bien l'italien. Quand on va en Italie, on bafouille. Vous comprenez ? » (G. Mai 2008, Tende)

La frontière est enfin celle de la modernité, avec la difficulté d'accès ressentie à l'égard de la technologie. La démocratisation des télécommunications, en parallèle de celle de la voiture, a modifié les limites spatio-temporelles des vallées.

La notion de frontière entre les communautés s'est estompée autant que se sont mélangées les populations avec l'apport notamment de familles néo-rurales dans les années 70. Les populations locales redoutent généralement la qualité de l'intégration des nouveaux arrivants. De plus, de nombreux anciens témoignent de leurs difficultés à accepter les modifications liées aux télécommunications contemporaines.

Il en est ainsi pour les nouveaux rythmes de vie. Ils s'avouent alors dépassés : « *Quand y'a trop, y'a trop. Ça dépasse. Moi, ça me dépasse* » (B. Avril 2007). Certains moyens de communication sont à ce titre rejetés par les plus anciens tels que le téléphone mobile ou l'Internet. Le déclin du travail des campagnes et des rythmes calendaires (avec l'usage généralisé d'almanachs) a créé une rupture avec les modes de vie plus anciens. La désuétude des campagnes qui étaient précieusement mises à profit en est symptomatique.

Le foisonnement des temps et des modes de vie des habitants trouve pourtant certains points de convergence. L'entretien et la réinvention des traditions contribuent à la formation d'instantanés collectifs de grande émotion.

Derrière le folklore des fêtes de village ressort cette volonté de transmettre des valeurs et une fierté partagée. La relance de rassemblements de quartiers grâce à des repas entre voisins, notamment, ravive la vie communautaire. Cet attachement à l'histoire locale et à des modes de vie singuliers s'illustre par des usages entretenus par de petits groupes de personnes.

Ce peut être de manière hétérogène le maintien de l'existence d'objets par le sauvetage de leur nom en dialecte, la volonté de ne pas installer la télévision dans un café pour y voir perdurer les retrouvailles autour des parties de cartes, de dés et des conversations. Ce peut-être le partage des chants, de la danse, cela au-delà des frontières entre France et Italie, avec l'accueil de musiciens qui regroupent souvent des cousins de l'autre côté de la frontière, de même que la reconnaissance d'un répertoire partagé.

Ces pratiques viennent renforcer une transmission par des voies de communication en reconstruction alors que d'autres s'épuisent. L'implantation de la télévision semble avoir grandement modifié le lien social qui s'exprimait anciennement de manière plus active sur les placettes, lors des veillées et des échanges communautaires.

« Elle est belle, hein ? Ça, c'est la place où on a passé notre enfance, et notre jeunesse, et maintenant, on y passe notre vieillesse. (...) Parce que tous les vieux, par génération, enfin, du tour, hein, elle se trouvait là. Qui se portait une petite chaise, qui arrivait à s'asseoir sur les bancs. Alors, moi, je me rappelle, déjà, à l'époque de ma grand-mère, elle venait là et puis après y'avait ma mère et puis maintenant, on y est nous. On se retrouve avec ma cousine. (...) En ce moment qu'y fait bon comme hier soir, on y est resté jusqu'à sept heures de six heures. (...) Cinq heures et demi/six heures, on se trouve là. (...) On reconstitue un peu les familles, on parle, voilà, comme avec vous. (...) Et oui, sur cette place. (...) Et maintenant, seulement, on s'assoit, y'a personne qui passe. (...) Mais alors, sur cette place, qu'est-ce qu'on y était comme gosses, des parties de cache-cache, des trucs de balles, marelle, sauter à la corde, (...) C'était magnifique, voilà. » (J. Juin 2007, La Brigue)

A propos des veillées

« Chacun racontait la sienne, de chose vieille ou de chose du jour qui s'était passé. Ou alors, y racontaient des fables. Oui. (...) Des rois, des reines, des choses d'un autre monde » (B. Mai 2007, La Brigue)

Mes informateurs ont exprimé leur difficulté à transmettre ne serait-ce que la mémoire de traditions et de rythmes passés, comme les dialectes, ainsi que leur inquiétude devant leur peine à rallier les jeunes générations dans le maintien des fêtes communautaires. En revanche, avec la disparition des frontières au sein de la communauté européenne, les trajets professionnels comme personnels ont été simplifiés, ainsi que les retrouvailles familiales entre phratries décomposées par le rattachement de 1947 :

« Ça a toujours été folklorique, les gens de la côte, il devaient passer quatre frontières pour arriver à Tende qui était française. » (M. Mai 2007, Tende)

La mise en place des télécommunications a continué de bouleverser la notion de frontière. Le temps où l'époux de l'une de nos informatrices montait sur son toit de la Brigue pour compter les antennes de télévision est révolu : *« C'était le progrès qui était arrivé chez nous ! (Rires) »* (B. Mai 2007, La Brigue). Les limites de temps et d'espace sont à reconsidérer en relation avec les enjeux et les possibilités contemporaines de circulation des hommes et des idées. Il existe chez nos informateurs une mémoire de l'implantation des télécommunications : l'appel téléphonique auquel un télégramme vous a précédemment convié à la poste de la commune, les premiers appels reçus par l'intermédiaire des voisins plus fortunés ou bien des commerçants sont souvent des événements ancrés dans la mémoire car rappelant à des épisodes douloureux comme la mort d'un proche :

« On communiquait pas comme maintenant. Quand on avait un télégramme, c'est parce qu'on avait une mauvaise nouvelle. (...) Nous, on peut pas dire qu'on a connu cent téléphones. » (J. Juin 2007, La Brigue).

La présence d'un poste de radio était aussi l'occasion de se retrouver entre voisins ou membres d'une famille, au foyer ou sur une placette, lors d'événements plus ou moins importants. C'est ainsi au travers de ces rassemblements que nos informateurs se remémorent certaines ruptures telle la déclaration de Guerre de 1939 :

« Alors, ça, c'était quelque chose qui était réservé aux gens qui avaient les moyens. Dans le quartier, pas tout le monde avait la radio. Y'en avait un ou deux qui avait une vieille radio. Elles étaient assez hautes, arrondies, souvent. Lorsqu'il y avait la déclaration de guerre, (...) on allait tous les soirs écouter les communiqués. (...) Alors, à l'époque, c'était Mussolini. Il avait des discours assez tonitruants, hein. Ce jour-là, lorsqu'il y a eu la déclaration de guerre, on était tous rassemblés, les gens du quartier, autour du poste, de celui qui avait le poste, là et on a entendu son fameux discours et bon, on a dit, maintenant, c'est fini. La guerre est déclarée. » (R. Mai 2008, Sospel)

De même, les premières images vues à la télévision sont souvent ancrées dans les mémoires, telles celles de la destruction du barrage de Malpasset (Fréjus), le 2 décembre 1959, visionnées au travers des vitres du vendeur de biens d'équipement de l'époque. Les anecdotes et impressions des plus anciens exposent des éléments frappants de paradoxe, avec par exemple le discours d'un homme *« plus instruit »* évoquant la création de la télévision : *« Vous savez, en Amérique, ils ont inventé qu'on parle dans un endroit et qu'on peut le voir dans un autre ! (...) On parle d'ici, on peut le voir à Rome. »* (Rires) (B. Avril 2007, La Brigue). Ou encore d'un grand-père fasciné et amusé par la radio de son petit-fils :

« Vous savez, mes grands-parents, ils étaient loin de tout modernisme. Je me souviens, un jour, à Noël, mes parents m'avaient offert un petit transistor et mon grand-père, il n'en revenait pas. Un jour, il me dit en tendasque : "mais fais les un peu sortir ces bonhommes qui parlent, là !" Il n'en revenait pas de voir un truc comme ça qui parle, qui fasse de la musique. C'était un autre monde. » (F. Avril 2007, Tende)

« On est d'ici avant tout »

L'exposition de ces pistes de recherche est loin d'avoir épuisé les possibilités et enjeux transdisciplinaires. Cet article est le reflet d'un terrain bien sûr tributaire des implications de temps et des moyens dédiés à cette enquête.

Les hommes et femmes de la Roya-Bévéra sont à la fois les héritiers et les rénovateurs de traditions et de manières d'être qui font d'eux les garants d'un pays imbriqué au croisement de différentes frontières : nationales, culturelles, géographiques, historiques, linguistiques mais aussi numériques, elles participent de la définition des identités en ces vallées.

Au-delà des difficultés à se positionner dans un espace où frontières et ruptures engagent de nombreux contrastes, ils ont montré tout l'attachement qu'ils portent à ces lieux, à leur histoire et à la sauvegarde de leur patrimoine. « *On est d'ici avant tout* » (J. Avril 2007, La Brigue)

Cette affirmation ressort de tous les entretiens que j'ai eu l'opportunité de recueillir. Elle conclut les débats relatifs aux affrontements entre préférence française ou italienne. Elle est aussi le début d'une nouvelle histoire à recueillir et à transmettre. A ce titre, une approche pluridisciplinaire sur la construction des représentations entre les populations transfrontalières (françaises et italiennes) après la Seconde Guerre Mondiale et prenant en compte les ruptures d'ordre social et émotionnel vécues par les individus seraient d'un grand intérêt pour des investigations à venir dans un programme à envisager en partenariat avec des chercheurs de l'autre côté de la frontière.

Bibliographie

Ciarcia, Gaetano. 2006. *La perte durable. Rapport d'étude sur la notion de « patrimoine immatériel »*, Carnet du Lahic n°1, Lahic/Mission à l'ethnologie (Dapa, Ministère de la Culture et de la communication).

http://www.lahic.cnrs.fr/IMG/pdf/Ciarcia_perte_durable-2.pdf

Collectif. 2004. *Le patrimoine culturel immatériel. Les enjeux, les problématiques, les pratiques*. Internationale de l'imaginaire, n°17, Babel, Maison des Cultures du Monde, Nouvelle Série.

Dossier « Haut Débit pour Tous », 2004, *CNES Magazine*, n°22, 16-43.

http://www.cnes-multimedia.fr/cnes_fr/cnesmag/cnesmag22_FR_dossier.pdf

Le Haut-Pays. Journal de la Roya-Bévéra. 1996. n°35, Tende : *La fête de la Saint Eloi*, Numéro spécial.

J.C. Ranucci : Toponymie et Micro-Toponymes de la Roya

S'il est généralement perçu comme ce qui se voit, une portion d'espace que le regard embrasse et qui vit indépendamment de l'usager ou de l'observateur, dans son acception moderne, le paysage n'est pas que cela. Il est surtout une lecture, une représentation créée par les hommes qui évolue en fonction de leurs regroupements, des époques, de leurs intérêts, de leurs activités, de leurs croyances. Un même lieu peut être lu différemment, chargé d'émotions et de significations diverses. La Vallée des Merveilles du chercheur, du randonneur n'est pas celle du berger, du géographe ou du militaire.

Le relevé des formes écrites anciennes et récentes, le recueil de formes orales auprès des bergers et des usagers du lieu ont conduit à constituer un corpus conséquent permettant de mettre en relief ces différentes représentations de l'espace. La prise en compte du point de vue des acteurs de la désignation que sont les locuteurs a permis de mieux saisir les glissements sémantiques et les remotivations à travers le discours toponymique oral et écrit qui légitime la désignation et assure la pérennité du système.

La Vallée des Merveilles offre un espace où le réel et le merveilleux se sont côtoyés, voire confondus au fil des temps pour donner naissance au paysage tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Th. Rosso : Approches pluridisciplinaires en Sciences Humaines de la constitution de Corpus Oraux.

Résumé :

Au delà des approches théoriques spécifiques aux différentes disciplines des Sciences Humaines et Sociales, la posture scientifique des chercheurs impliqués dans le programme « Histoire Orale de la Frontière » a été déclinée à partir du concept de « terrain », ceci dans un souci de consensus.

Le contact avec les populations, les communautés et les individus a été privilégié et c'est dans cette dynamique de coopération qu'a été constitué ce corpus interdisciplinaire.

Dans les enquêtes par les techniques de recueil de témoignages, il a été parfois difficile de circonscrire les recherches au seul thème de l'Histoire Orale de la Frontière.

Le corpus biographique et lexical ainsi collecté n'en est que plus riche sémiotiquement dans ses dimensions diachronique et synchronique.

Une partie des témoins, loin d'être des spectateurs passifs de leur passé, ont, à de nombreuses reprises sollicité les enquêteurs. Ces locuteurs se sont voulus acteurs de leur mémoire, non seulement dans un souci de transmission intergénérationnelle, mais aussi dans une dynamique d'une nouvelle construction des sources et des données de la recherche.

Les technologies numériques, leur diffusion médiatisée et la représentation en termes de « progrès technologique » ont fortement induit un comportement positif dans l'action de « Don de parole ».

Ces témoins ont eu l'amabilité d'accueillir les chercheurs, et la gentillesse de leur confier leurs paroles et leurs discours afin de donner à entendre un mode de vie, une langue, une manière d'habiter dans ces vallées si particulières que sont la Bévéra et la Roya.

De l'anecdote à l'affect, organisés en systèmes autonomes de signifiants, chaque contribution peut s'articuler et entrer en corrélation suivant un raisonnement analogique ou logique propre aux différents champs disciplinaires et à leurs inter-séquences. Cela a été rendu possible par la mise en place de fiches de liaisons entre les chercheurs qui ont ainsi alimenté un fonds commun de données brutes à la disposition de tous.

L'inter pénétrabilité des champs et ressources disciplinaires a évolué au sein, mais aussi à la marge, d'un système culturel défini de manière arbitraire, dans un temps donné, celui de l'entretien en tant que partage de références communes, par les chercheurs et les témoins.

Cet « accord », cette « harmonique », (pour reprendre le vocabulaire utilisé dans les contributions des ethnomusicologues), constitue l'essence même de la matière orale qui a pour principale caractéristique d'être immatérielle et fugace.

En incarnant de manière physique cette contradiction sémantique, la collecte et les documents sonores qui en sont issus, bien qu'ils ne permettent pas d'en dégager du sens ex nihilo, sont une sorte de mnémotique car ils produisent des effets analogues aux souvenirs du locuteur.

La construction d'image mentale, la reconstruction de souvenirs par rapport à un point temporel déterminé, présentent deux points de vue bien distincts : celui de la reconstruction et celui de la locution. La mesure de cette distance, totalement arbitraire est décidée par le locuteur.

Bien des fois au cours des enquêtes, il nous est arrivé d'être interpellé par des témoins qui avaient, entre deux entretiens, reconstruit leurs souvenirs et leurs discours.

Nous avons opté dans quelques uns de ces cas pour une approche disciplinaire croisée.

La reconstruction du souvenir, l'action de se souvenir, car c'est bien de cela dont il s'agit, fait appel consciemment par l'induction des paramètres qui les composent à une introspection qui pourrait être décomposée en plusieurs strates associées dans un ensemble : une strate sociale, une strate personnelle incluses toutes deux dans une histoire personnelle, autobiographique, régie par des normes communautairement partagées localement et temporellement.

Loin de schématiser cette approche transdisciplinaire d'une « matière orale », notre contribution, en analysant les apports de chacun dans le cadre de la construction de ce corpus, permettra d'évaluer les « promesses et les limites de nos pratiques en nous confrontant notamment à la question de concilier l'ancrage disciplinaire et l'ouverture transdisciplinaire. Ces deux attitudes qui nous paraissent complémentaires pour une approche raisonnée des terrains »¹⁴⁸.

La construction et la diffusion d'une nouvelle base de données sonores ont elles aussi inspiré notre démarche collective. Dans un souci de renouvellement des sources, notre pratique de la recherche nous a confirmé dans la conviction que l'éclairage scientifique actuel disciplinaire ou transdisciplinaire est par ce fait même ancré dans le présent, est susceptible de bénéficier de nouveaux éclairages dans le futur.

Par la technique de collecte de documents sonores et la mise en réseaux de données brutes de terrain, notre ambition est ainsi de coopérer à la constitution d'une bibliothèque sonore où chaque témoignage et chaque pratique disciplinaire pourront contribuer à développer de nouvelles approches scientifiques.

¹⁴⁸ Pratiquer la transdisciplinarité dans la discipline, les sciences sociales au prisme des usages numériques, Paris, programme séminaire 2009-2010 ; Centre Edgar-Morin (IIAC UMR8177 CNRS/EHESS)

VI . Que devient le Corpus ?

Autorisation d'Enregistrement et de Diffusion.

Afin de protéger la vie privée des personnes interviewées, de rendre le corpus exploitable nous avons élaboré un outil juridique de type contractuel en collaboration avec les services des Archives Départementales et les services juridiques du Conseil Général des Alpes-Maritimes .

C'est ce que nous avons appelés dans ce rapport contrat d'Autorisation d'Enregistrement et de Diffusion.

En voici le contenu :

AUTORISATION D'ENREGISTREMENT ET DE DIFFUSION DES TEMOIGNAGES ORAUX COLLECTES DANS LES VALLEES DE LA ROYA ET DE LA BEVERA DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RECHERCHE PLURIDISCIPLINAIRE HOROYA

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME DE NICE

UNIVERSITE DE NICE-AD ALPES-MARITIMES

Monsieur (Madame, Mademoiselle)
Monsieur (Madame)

a accordé un entretien enregistré à
, enseignant chercheur (chercheur) de l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

Les Archives départementales des Alpes-Maritimes assureront la conservation définitive des enregistrements et leur duplication par les moyens techniques actuels et à venir les plus appropriés.

Les enregistrements entrent dans le programme de recherche du laboratoire

de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, affilié à la Maison des Sciences de l'Homme de Nice. Ils ont pour but la connaissance, la collecte, la conservation et la diffusion du patrimoine que constitue la mémoire orale des habitants des vallées de la Roya et de la Bévéra.

Le laboratoire et la MSHN assurent l'exploitation scientifique des entretiens ainsi que leur valorisation et leur diffusion auprès du public conjointement avec les Archives départementales des Alpes-Maritimes.

Monsieur (Madame, Mademoiselle)

autorise :

1-L'enregistrement de l'entretien.

OUI NON

Dans l'affirmative il (elle) recevra au frais des Archives départementales la copie de l'entretien. Il aura la faculté à tout moment de demander à ce que tout ou partie de l'enregistrement soit effacé ou corrigé au moyen d'un entretien complémentaire.

2-La divulgation de son identité.

OUI NON

En cas de refus son anonymat sera garanti.

3-La diffusion de l'entretien, y compris sur internet par la base de données sonores des Archives départementales des Alpes-Maritimes et par tout autre procédé futur de plus large diffusion.

OUI NON

4-La diffusion de l'entretien immédiatement.

OUI NON

En cas de refus, l'entretien sera diffusé dans un délai de ans.

Monsieur (Madame, Mademoiselle)

accorde l'autorisation de le (la) photographier ou de le (la) filmer ainsi que la diffusion de son image par le biais de la photographie ou de la vidéo conjointement à la diffusion de l'entretien.

OUI NON

Monsieur (Madame, Mademoiselle) cède l'intégralité de ses droits d'auteur (d'interprète) sur cet enregistrement pour la seule exploitation non commerciale.

Commune de

, le

L'informateur
M (Mme, Mlle)

Le collecteur
M (Mme, Mlle)

Le directeur des Archives des Alpes-Maritimes

- **Traitement des données numériques.**

Le traitement des données numériques a été réalisé dans un premier temps par les chercheurs. La pratique technique définie collectivement a été la production de fichiers audio au format .WAVE .

C'est la norme qualitative minimale afin de pouvoir conserver des documents sonores, de plus l'amplitude spectrale sonore reste assez grande ce qui n'est pas le cas avec des formats plus compressés.

Retour aux témoins, validation.

Nous avons demandé aux chercheurs de systématiquement procéder à un retour des enregistrements pour validation aux informateurs.

Comme indiqué précédemment (Cf. p. 22)

La collecte de ces autorisations a tout d'abord nécessité de retrouver chacun des témoins. Un inventaire de leurs coordonnées était déjà en cours.

Celui-ci a été finalisé pour 109 témoins ou groupes d'informateurs. Si certains chercheurs ont relevé, au cours de leurs enquêtes, les noms, prénoms et coordonnées de leurs témoins, ceci n'a pas été systématique. Souvent, le hasard du terrain nous a fait sillonner un territoire, des communes, seuls ou accompagnés d'autres témoins, passant de personne en personne sans pouvoir toujours recueillir l'ensemble de ces informations.

Il arrive aussi que les adresses recueillies correspondent à des lieux-dits et non à des adresses postales, que l'on ne réussisse pas à retrouver leurs coordonnées téléphoniques. Souvent, les épouses se présentent sous le nom de jeune fille et non d'épouse. Parfois, les témoins sont décédés et il est alors nécessaire de retrouver leurs ayant droit et de leur expliquer notre démarche ainsi que la participation de leur proche (après l'écoute de l'enregistrement du défunt, notamment).

Grâce à des investigations sur le terrain et à distance (recherches par téléphone et par courrier), par recoupement, parfois par un heureux hasard, on retrouve enfin ces personnes et leurs enfants. Il est alors temps de retourner sur le terrain, accompagné d'un ou plusieurs enregistrements à faire écouter aux personnes avant de leur proposer la signature de l'autorisation d'enregistrement de diffusion.

Il a été nécessaire de leur expliquer ou de leur rappeler notre démarche, d'en légitimer l'utilité, aussi, par la présentation de résultats, l'écoute de l'entretien...

Cette dernière leur permet parfois de réclamer des découpes, des exclusions¹⁴⁹ (nominatives surtout), et des compléments, en particulier lorsqu'il s'agit du récit de faits de guerre.

¹⁴⁹ Ces découpes sont généralement réalisées d'emblée par les chercheurs et/ou par les agents des Archives Départementales 06 (impératif éthique) mais cette double écoute est toujours la bienvenue.

- **Dépôt au Service Audiovisuel des Archives Départementales du Conseil Général des Alpes-Maritimes.**

Les enregistrements ont ensuite été rassemblés au LASMIC avant d'être transférés au Service des Archives audiovisuelles des Alpes-Maritimes. Ce service après écoute a édité à destination des témoins et pour archivage dans une collection appelée « Récits de Vies » des CD-ROM audio à partir des données fournies par les chercheurs du programme de recherche

- **Dépôt et exploitation : indexation et analyse documentaire au service de la phonothèque de la MMSH d'Aix en Provence.**

Par ailleurs l'ensemble du Corpus a été déposé au service de la phonothèque de la MMSH d'Aix en Provence.

Les travaux qui y seront effectués sont l'indexation et l'analyse de documents sonores (témoignages oraux) afin d'en assurer un rendu professionnel auprès des collectivités territoriales. Ce travail d'indexation électronique nous permettra également de préparer la mise en ligne de l'ensemble du corpus de cette recherche, pour une diffusion et une valorisation auprès d'un large public.

Un contrat de dépôt du fonds est en cours de signature d'élaboration pour la signature. En voici un modèle proposé par la MMSH d'Aix en Provence.

Dépôt, numérisation et valorisation des archives sonores

CONTRAT DE DEPOT
ET
D'AUTORISATION D'UTILISATION

Entre : la Phonothèque de la
MAISON MEDITERRANENNE DES SCIENCES DE L'HOMME
dont le siège est situé 5, rue du Château de l'Horloge, 13094 Aix-en-Provence cedex 2,
représenté par le Président de l'Université de Provence, M. Yves Matthieu,
dénommé ci-après "Phonothèque de la Mmsh",
d'une part,

et

M.

Demeurant _____

Né le _____ à _____

dénommée ci-après *le collecteur*

d'autre part,

Etant préalablement rappelé que dans un but de clarté et de synthèse de toutes les autorisations déjà établies et à venir, le présent contrat regroupe l'ensemble des autorisations données par le collecteur concernant l'exploitation de ses enregistrements,

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AUTORISATION –

Le collecteur déclare déposer à la *Phonothèque de la Mmsh* les enregistrements suivants (ainsi que tous les documents d'accompagnement) réalisés par lui ou au titre de la personne morale qu'il représente :

Dans les conditions ci-dessous énoncées, le collecteur autorise la *Phonothèque de la Mmsh* à utiliser, à titre gracieux, ses enregistrements.

ARTICLE 2 – AUTORISATION DE L'INFORMATEUR –

Veuillez cocher l'option qui s'applique :

O le collecteur garantit à l'organisme dépositaire qu'il a obtenu de l'informateur (toute personne qui intervient sur les enregistrements sonores) une cession de ses droits ou une autorisation d'utilisation qui couvre **au minimum** toutes les utilisations choisies par le collecteur dans les articles 3 et suivants, et pour une même durée. C'est ainsi qu'il cède à l'organisme dépositaire, par le présent contrat, les droits de l'informateur à titre non-exclusif, pour toute utilisation non commerciale des enregistrements (utilisations uniquement à vocation culturelle ou scientifique).

Cette cession par le collecteur engage ses héritiers, ayants-droit et représentants. Elle s'applique en tout lieu et pour toute la durée des droits de propriété littéraire et artistique prévue par les législations tant françaises qu'étrangères et les conventions internationales actuelles ou futures sur la propriété intellectuelle, soit :

- 70 ans à compter du décès du dernier auteur si l'informateur est auteur
- 50 ans à compter de la première fixation de l'enregistrement s'il est artiste interprète

O le collecteur reconnaît ne pas avoir négocié les droits de l'informateur avec lui, mais inscrit ci-dessous tout renseignement utile qui permettra à la *Phonothèque de la Mmsh* de retrouver l'informateur :

ARTICLE 3 – NATURE DE L'AUTORISATION –

Article 3.a. Droit de reproduction et droit de représentation

Le collecteur est titulaire d'un droit d'auteur sur ces enregistrements, car ils constituent, par des choix tant scientifiques, qu'esthétiques ou techniques dans la prise de son, une œuvre à part entière.

Ainsi, en vertu de la loi du 11 mars 1957, le collecteur jouit sur son œuvre d'un droit de propriété intellectuelle, constitué de deux attributs : un attribut moral (qui lui confère un droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre), et un attribut patrimonial, qui lui permet d'autoriser la reproduction et la représentation de son œuvre.

S'il est responsable de la première fixation de la séquence de son, le collecteur peut également être titulaire d'un droit voisin du droit d'auteur, en tant que « producteur de phonogramme » tel que le décrit la loi du 3 juillet 1985 sur les droits voisins.

La présente autorisation concerne donc deux droits du collecteur : le droit d'auteur (article L 111-1 du Code de la propriété intellectuelle) et le droit de producteur de phonogramme (article L 213-1).

En l'espèce, et sous réserve de la titularité des droits à son employeur, le collecteur autorise :

- La **reproduction non-exclusive de ses enregistrements** ; pour les besoins de l'activité de numérisation des fonds et aux fins des strictes représentations ci-après définies ; en tout ou partie, par mémoire informatique stockée sous format numérique, sur des supports électroniques, amovibles ou non amovibles, actuels ou futurs (exemples : de type magnétique, magnéto-optique, optique, etc.)
- La **représentation non-exclusive de ses enregistrements** par voie de communication au public par les différents vecteurs ci-après définis par le collecteur.

Article 3.b. Description des utilisations (nature de la représentation)

Information : Le collecteur définit les utilisations qu'il entend donner à ses enregistrements. Sachant que d'autres ayants-droit (comme l'informateur) entrent en compte dans la gestion de ces enregistrements, il ne sera retenu que les utilisations respectant l'ensemble des ayants-droit.

Article 3.b.a : Utilisation dans les locaux du depositaire des fonds sonores

Le collecteur décide que les enregistrements seront accessibles de la manière suivante.

Utilisations	Oui	Non
la conservation, et l'intégration des enregistrements au fonds d'archives sonores et de la base de données de la <i>Phonothèque de la Mmsh</i>		
la consultation publique des enregistrements en salle de consultation de la MMSH		
la diffusion publique des enregistrements dans l'enceinte de la MMSH (par exemple : lors d'expositions ou de conférences)		
la diffusion publique des enregistrements lors de manifestations culturelles ou scientifiques organisées sous la responsabilité directe de la MMSH (expositions, cours, ou conférences)		

Article 3.b.b. : Utilisation sur le réseau « Internet »

Accès des archives sonores sur le site internet de la *Phonothèque de la Mmsh* :

- consultation en ligne interdite, et copie interdite
- consultation en ligne libre, et copie interdite
- consultation en ligne libre, et copie libre

Article 3.c. Autres utilisations

Toute autre utilisation non visée au présent article est exclue du domaine de cette autorisation et doit être autorisée préalablement par tous les titulaires de droits. Ainsi, il ne sera fait aucune exploitation commerciale des enregistrements par la *Phonothèque de la Mmsh*, dans le cadre du site portail ou du site pilote. La *Phonothèque de la Mmsh* s'engage à respecter et faire figurer les mentions légales obligatoires pour chaque utilisation des enregistrements respect du droit de paternité).

ARTICLE 4 – ETENDUE ET DUREE DE L'AUTORISATION –

Cette autorisation par le collecteur engage ses héritiers, ayants-droit et représentants. Elle s'applique en tout lieu et pour toute la durée des droits de propriété littéraire et artistique prévue par les législations tant françaises qu'étrangères et les conventions internationales actuelles ou futures sur la propriété intellectuelle, soit 70 ans à compter du décès du dernier auteur.

ARTICLE 5 – EXCLUSIVITE –

Le collecteur garantit à la *Phonothèque de la Mmsh* ne pas faire l'objet d'un contrat d'exclusivité interdisant la présente autorisation.

ARTICLE 6 – LITIGE –

Toute contestation qui résulterait de ce contrat fera l'objet dans un premier temps d'une conciliation menée par une personne choisie par les deux parties.

En cas de non résolution du litige par une conciliation, celui-ci sera porté devant les tribunaux de Paris, compétents pour le présent contrat.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

en deux exemplaires originaux.

Le collecteur

La responsable de la Phonothèque de la MMSH

- Mise en ligne sur internet.

S'effectuera à partir de plusieurs bases de données : celle des archives départementales des Alpes-Maritimes et celle de la phonothèque de la Maison Méditerranéenne des Science de l'Homme

VII. Conclusion.

La richesse et la diversité des recherches menées durant cette période nous ont permis d'approcher dans un temps et un espace définis, la notion de frontière non seulement dans les travaux de terrain mais aussi à un niveau théorique à l'occasion des échanges entre les disciplines des Sciences Humaines mises à contribution lors de ce travail collectif.

En effet, la notion même de « corpus interdisciplinaires », objectif de départ de ce travail, nous a d'emblée renvoyé à nos propres pratiques de terrains issues du balisage épistémologique des champs disciplinaires concernés.

C'est là une première contradiction entre les modèles théoriques et la pratique du terrain.

Bien que sur le terrain des approches interdisciplinaires dans la collecte des données aient été réalisés avec succès, la démarche d'analyse de ces matériaux s'est essentiellement déroulée dans un processus théorique propre à chaque discipline.

Un des apports, et non le moindre, est d'avoir pu démontrer que des chercheurs, animés par une volonté partagée de collaborer avec des collègues issus de disciplines connexes, est à l'origine d'apports scientifiques non négligeables.

Les principaux freins à ce type de coopération sont en premier lieu d'ordre individuel. La pratique au quotidien d'un champ disciplinaire entretient une tendance à considérer comme un « pré carré » l'objet même de l'étude et où l'approche la plus pertinente serait issue de la réflexion en accord avec les canons académiques disciplinaires.

L'approche théorique impliquant des concepts opératoires disciplinaires est parfois mise à mal par l'épreuve du terrain obligeant les chercheurs à grappiller des pratiques et interprétations dans d'autres disciplines.

Cette approche, souvent transversale, donne un « prêt à penser » interdisciplinaire s'apparentant à une boîte à outils que le chercheur mobilise à l'avenant lorsqu'il se trouve dans la situation où son propre cadre disciplinaire ne peut apporter de réponses, et de solutions.

Ce « bricolage » propre à chaque chercheur et à sa pratique, n'est pas systématiquement réintégré dans l'analyse des données.

Le résultat de cette analyse en général, se veut disciplinaire et académique.

« Cette transdisciplinarité à l'intérieur de chaque discipline met en défaut les modèles théoriques actuels et l'omniprésence des usages numériques actuels, autant sur le plan des pratiques que sur celui de la structuration des savoirs, nous confronte notamment à la question de concilier l'ancrage disciplinaire et l'ouverture transdisciplinaire. Ces deux attitudes sont complémentaires pour une approche raisonnée des terrains. Savoir les harmoniser semble aussi un facteur déterminant dans l'évolution des carrières de chercheurs en sciences sociales, dans un monde de la recherche en mutation constante »¹⁵⁰.

La partie et le contrat scientifique ont atteint et dépassé les objectifs fixés lors de notre déclaration d'intention.

Nous avons vu un projet collaboratif devenir programme, être porté suivi et alimenté par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs.

Grâce au soutien des institutions et des collectivités territoriales, nous avons pu produire de la connaissance scientifique dans nos domaines disciplinaires respectifs et aborder depuis le « terrain » les notions d'inter et de transdisciplinarité.

Dans un permanent souci de va et vient avec nos informateurs, nous avons essayé d'être « à l'écoute de nos terrains », de ne pas faire de la « science pour la science » mais au contraire par une démarche d'immersion et de pédagogie, d'effectuer autant que faire se peut des retours sur le terrain.

¹⁵⁰ Pratiquer la transdisciplinarité dans la discipline, les sciences sociales au prisme des usages numériques, Paris, programme séminaire 2009-2010 ; Centre Edgar-Morin (IIAC UMR8177 CNRS/EHESS)

Autant par des conférences, des journées d'études, une exposition itinérante, des partages de réseaux et de compétences, de l'expertise auprès de communes et de partenaires associatifs nous sommes parvenus à faire entrevoir une recherche et des chercheurs plus proches du quotidien des populations.

Ce type d'interventions à vocation pédagogique est bien sûr à développer au-delà du programme : l'exposition itinérante réalisée en collaboration avec le musée des Merveilles en est un des meilleurs exemples.

La mise à disposition du public, des résultats et de l'accès aux données brutes, aux témoignages via internet en est un prolongement impensable il y a une vingtaine d'années.

Des points de vue qualitatifs et quantitatifs les objectifs scientifiques fixés ont été atteints et dépassés.

La prochaine étape est la publication scientifique des résultats (voir supra) ou l'aide précieuse et structurante de la Région sera présentée.

Nous tenons à terminer cette conclusion en la remerciant pour son fort soutien sans lequel ce programme n'aurait pu être mené à bien.

Le Coordinateur scientifique, technique, administratif et financier.
Th. Rosso.